

L'Action

NATIONALE

Volume LXXXIX, numéro 10, décembre 1999

Dossier

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE FINANCEMENT
DU QUÉBEC

La révolution tranquille

Par Lucia Ferretti

L'Action

NATIONALE

Directeur	Robert Laplante
Directrice adjointe	Laurence Lambert
Communications	Michel Rioux
Secrétaire administrative	Claire Caron

Comité de rédaction

François Aquin, *avocat*
Jean-Yves Duthel, *administrateur*
Henri Joli-Cœur, *administrateur*
Robert Laplante
Lise Lebrun, *animatrice communautaire*
Yvon Martineau, *avocat*
Denis Monière, *politologue, Université de Montréal*
Jacques-Yvan Morin, *constitutionnaliste, Université de Montréal*
Pierre Noreau, *Université de Montréal*
Michel Rioux

Comité de lecture

Claude Bariteau, *anthropologue, Université Laval*
Jean-Jacques Chagnon
Lucia Ferretti, *professeure d'histoire, UQTR*
Alain Laramée, *professeur, TÉLUQ*
Christiane Pelchat, *enseignante*
Marc-Urbain Proulx, *économiste, UQÀC*
Pierre-Paul Proulx, *économiste, Université de Montréal*
Paul-Émile Roy, *écrivain*
Jean-Claude Tardif, *conseiller syndical*

Prix André-Laurendeau, Membres du jury

Jules Bélanger, *historien*
Lucia Ferretti
Daniel Thomas, *professeur, UQAT*

Prix Richard-Arès, Membres du jury

Roland Arpin, *directeur, Musée de la civilisation du Québec*
Gérard Bouchard, *directeur de l'IREP, professeur UQAC*
Henri Brun, *professeur de droit international, Université Laval*
Simon Langlois, *sociologue, Université Laval*

Comptes rendus

Paul-Émile Roy

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002, Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone : 514-845-8533 - Télécopieur : 514-845-8529
Courriel : revue@action-nationale.qc.ca - Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

Volume LXXXIX, numéro 10, décembre 1999

Éditorial

**LA LOGIQUE
D'OCCUPATION** 3

Robert Laplante

Débats

**ADRIENNE CLARKSON
ET LES FRANCOPHONES
HORS QUÉBEC** 7

Christian Gagnon

**LA NOUVELLE ENTENTE
SUR LES BOURSES** 13

Jacques Dumont

**UNE ÉCONOMIE
ÉMERGENTE :
CELLE DES TERROIRS** 17

Pierre Desjardins

**LA CANADIANISATION DE
LA PENSÉE QUÉBÉCOISE** 29

Cercle Godin-Miron

**LES CONDITIONS
GAGNANTES** 33

James Wilkins

ÊTRE JEUNE, ÊTRE VIEUX 39

Guy Ferland

**JEAN-MARC LÉGER
GRAND PATRIOTE
DE L'ANNÉE** 49

DOSSIER

**LA RÉVOLUTION
TRANQUILLE** 59

Lucia Ferretti

***Chronique francophone*
BURKINA FASO** 93

*Michel Tétu,
Geneviève Duquet*

Le Bulletin du lundi 107

Lectures 117

***Comptes rendus
de lecture*** 121

Courrier des lecteurs 127

Index des Auteurs 1999 131

***L'Action nationale
Orientation et Comités*** 146

Index des annonceurs 2

INDEX DES ANNONCEURS

- 37 Allard, Pierre, C.A.
- 105 Année francophone internationale
- 115 Bijouterie emblématique Lamond & fils
- 37 Caisse d'économie des travailleurs de Québec
- 125 *Cap-aux-diamants*
- 92 CSN
- 12 *Devoir, Le*
- 126 FondAction
- C3 Fonds Optimum
- C4 Fonds de Solidarité
- 120 *Forces*
- 16 Hydro-Québec
- 32 Internautes
- 145 Laboratoire D' Renaud
- 106 Loto-Québec
- 57 *Magazine Gaspésie*
- 145 Maxima Capital
- 37 Mouvement national des Québécoises et Québécois
- 115 Poitras, Larue & Rondeau inc.
- 145 Sansregret, Taillefer et Associés
- 145 Services financiers Option
- 28 Société des Alcools du Québec
- 37 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
- 58 Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal
- 37 Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec
- 116 Société nationale d'assurance
- 115 Syndicat des employés de magasins
et de bureaux de la SAQ
- 115 Tassé & Associés Limitée
- 115 Translatex Communications +
- 116 Veilleux, Marc, Imprimeur Inc.

La logique d'occupation

Robert Laplante

Les coups de gueule de Jean Chrétien, la morgue de Stéphane Dion, le spectacle désolant de la lâcheté des francos de service, tout est en place pour donner le style de la nouvelle offensive fédérale. Ottawa vient d'avancer un autre pion. L'indépendance du Québec ne pourra se faire sans le consentement aux règles de la démocratie revue et corrigée à la canadienne. La peur de l'insécurité économique ne fonctionne plus aussi bien qu'avant, il faut désormais passer à la guerre psychologique ouverte pour brandir d'autres spectres. Les commentateurs ont jusqu'à présent situé cet épisode dans un cadre d'analyse beaucoup trop étroit.

En effet, ce ne sont que les considérations tactiques qui ont été évoquées. Les uns trouvent qu'Ottawa offre une échappatoire à un gouvernement Bouchard velléitaire et tenté, encore une fois, de transformer en querelle intestine sur l'option sa peur viscérale de mener un affrontement qui l'obligerait à cesser de s'évaluer à l'aune des critères de la saine gestion provinciale. Les autres estiment que Jean Chrétien est davantage soucieux de se refaire une image auprès de l'élite

torontoise qui lui tient rancune pour la grande peur de 1995. Plusieurs zigonnent autour de réflexions sur le caractère prématuré du déclenchement d'une opération que la conjoncture ne justifie pas, un certain nombre finaudent sur les marges de manœuvre de Jean Charest etc.

Dans l'ensemble, les interprétations de la manœuvre sont restées à la surface des choses. Elles ont ainsi contribué au succès des attentes outaouaises. Les commentaires ont négligé le cadre stratégique dans lequel se situe l'opération que vient de lancer Jean Chrétien.

L'État canadien n'a plus rien d'essentiel à gagner à se concilier les Québécois. La gouverne pouvant être assurée avec des majorités qui se composent sans le Québec, la dynamique unitaire qui travaille cet état depuis son origine peut désormais se déployer à grande vitesse. Aucun compromis ne lui fait plus nécessité. Bourses du millénaire, Fondation canadienne de l'innovation, Caisse de l'assurance-emploi, Union sociale, tout est permis, tous les moyens sont bons pour contourner l'Assemblée nationale et piétiner le partage des compétences qui ne tient désormais que pour faire de l'animation dans les colloques.

Ces moyens s'inscrivent dans un cadre stratégique qui n'obéit qu'à une seule logique : celle des forces d'occupation. Ottawa ne reculera devant aucun moyen pour imposer sa présence, renforcer son emprise sur la province récalcitrante. Pour imposer le pays unitaire que son élite appelle de tous ses vœux, le gouvernement canadien ne se contente pas de mettre la province à sa place : il vise à détruire les conditions qui rendent récurrente l'expression de la différence revendicatrice. Il ne s'agit pas seulement d'uniformiser : il faut éradiquer. Il faut briser les ressorts des institutions porteuses en mettant en place des instruments de sabotage. Comme les fédéralistes québécois n'ont désormais rien d'autre à proposer qu'un attachement inconditionnel au Canada, plus aucune perte ne sera jamais assez

grande à leurs yeux pour justifier une remise en cause du lien canadien. Ils ont consenti à la minorisation définitive.

Le débat sur la majorité et la clarté de l'éventuelle question vise deux objectifs : par delà l'ambition de verrouiller le processus démocratique, il agit d'abord comme mesure de diversion qui déplace les regards pendant que Paul Martin prépare une autre offensive budgétaire ; il sert ensuite à manipuler l'opinion publique en semant la confusion dans les pratiques citoyennes par le brouillage de tous les paramètres, de manière à pouvoir éventuellement recueillir les dividendes dans des sondages qui avaliseront les hypothèses les plus utiles à la tutelle. Bref, il s'agit de faire le plus de tapage possible pour éviter que le débat sur la souveraineté ne porte sur les questions essentielles tout en provoquant une lassitude et un dégoût susceptibles de rendre impossible la tenue d'un véritable débat de fond. L'écho médiatique sert bien la stratégie.

Les motifs ultimes de l'offensive fédérale tiennent à un raisonnement de conquête. Le rôle qu'y jouent les Québécois de service n'y est, hélas, que trop connu, une illustration pathétique de *l'indirect rule*. Il ne faut pas s'y méprendre, les Chrétien, Dion, Cauchon et consorts ne sont que des hommes utiles. L'État canadien est à l'œuvre. Et il y a bousculade au portillon pour tenir les rôles de soutien.

La résolution piégée qu'ont déposée les libéraux de Jean Charest à l'Assemblée nationale en dit long sur ce que les candidats au titre de *Great canadian* sont prêts à faire : même la défense de l'Assemblée nationale du Québec peut, à leurs yeux, devenir un outil pour consentir au rapatriement unilatéral et reconnaître un ordre qui nous nie. Tout entiers dévoués à la chasse aux séparatistes, les députés libéraux québécois, à Québec comme à Ottawa, se font complices d'une agression qui n'a rien à voir avec le débat interne à la société québécoise : ils n'agissent pas en fonction des enjeux de notre société. Ils servent des intérêts et un avenir qui ne laissent à notre peuple que la perspective d'une marginali-

sation agonique, d'un lent étiolement qui ne laissera de notre culture qu'un folklore enfermé dans les présentoirs du multiculturalisme.

Les politiciens fédéralistes québécois n'ont plus de point de vue. Ils ne sont que des intermédiaires hypocrites dans une lutte à finir. Il n'est plus possible de leur reconnaître la moindre bonne foi. Ils ne veulent pas d'abord la reconnaissance de notre peuple, le maintien de ses institutions et le meilleur contrôle sur les leviers de son développement : ils servent le Canada. Ils se contenteront à jamais d'un pouvoir provincial fantoche qui les fera néanmoins vibrer de la vanité du concierge paumé qui se sent grandi de la puissance de ses maîtres. Même leur arrogance est empruntée. Leur conduite devrait les couvrir de honte. Mais le *Globe and Mail* nourrit leur orgueil. L'Histoire se chargera néanmoins d'établir la mesure d'une compromission qui accablera leurs enfants. Et les enfants de leurs enfants. ♦

Adrienne Clarkson comprend-t-elle le sort des francophones hors-Québec ?

Christian Gagnon¹

Les francophones hors-Québec ne sont-ils rien de plus que des Canadiens plus bilingues que les autres? Peut-on faire fi de l'identité collective de ces communautés et considérer que l'assimilation des francophones hors-Québec, toute regrettable qu'elle soit, peut être simplement compensée par la bilinguisation d'autant d'anglophones? Osons croire que non. Accompagnée de son mari, l'écrivain John Ralston Saul, la toute nouvelle Gouverneure générale du Canada, Adrienne Clarkson, abordait cette question à sa façon à l'émission *Le Point* du 14 octobre dernier.

Quelques jours avant sa visite officielle dans deux écoles d'Edmonton, l'une française, l'autre d'immersion française, Madame Clarkson se réjouissait de ce que plus de 312 000 anglophones fréquentent les écoles d'immersion française. Elle expliqua que ces programmes revêtaient à ses yeux *«quelque chose de révolu-*

1. Vice-président régional du Parti Québécois de Montréal-Centre.

tionnaire» et d'«*extrêmement important*» auquel «*nous croyons beaucoup*» et qui «*va jouer un rôle dans notre tissu national*». La Gouverneure générale a aussi tenu à préciser que «*tous ces gens qui sortent des écoles d'immersion, qui parlent français, qui sont des anglophones d'origine, vont changer les choses*». «*Les jeunes qui sortent, là, est-ce qu'ils sont des francophones ou des anglophones?*», lança-t-elle comme pour réaffirmer le non-lieu d'une telle distinction. «*Ou les deux?*», opina son mari en guise de réponse. «*Ou est-ce que ça n'aura aucune importance après un bout de temps?*», conclut la Gouverneure générale.

Au contraire, le temps est un ingrédient impitoyable du problème par lequel les francophones subissent un taux d'assimilation de 36% au Canada anglais et de 68% dans l'Alberta hôte de cette visite officielle. Les fameuses écoles d'immersion française dont s'enorgueillit Adrienne Clarkson jouent un bien triste rôle dans les malheurs de ces minorités, ce que, sans vilain jeu de mots, la Gouverneure générale semble n'avoir pas encore assimilé.

En vertu d'un concept purement trudeauiste, un Albertain de langue maternelle anglaise qui sort plus ou moins bilingue d'une école d'immersion d'Edmonton n'a plus d'anglophone que l'origine. Il hérite d'une nouvelle identité : il est dorénavant un «*bilingue*». Selon cette logique, plus rien ne le différencierait d'un Franco-Albertain. Son «*rôle dans notre tissu national*» consistait-il à donner bonne conscience à ses compatriotes du Canada anglais face aux ravages de l'assimilation de leurs minorités francophones?

Intitulée «*Où sont passés les milliards \$?*» (1996), une étude de la Commission nationale des parents francophones (CNPF) a établi que les 5 milliards \$ versés par Ottawa à son Programme des langues officielles dans l'enseignement de 1970 à 1988 ont surtout été destinés

aux anglophones du Québec et aux écoles d'immersion du Canada anglais (62%) par opposition aux francophones du Québec et du Canada (38%). À eux seuls, les francophones hors-Québec ont dû se contenter d'un maigre 28,5%. Ainsi, plutôt que de poursuivre l'objectif de « *l'égalité des résultats* » prônée par la CNPF, Ottawa accorde des sommes considérables aux programmes d'immersion offerts à la majorité anglophone. Par exemple, selon le rapport annuel du Commissaire aux langues officielles, il y avait en Alberta, l'an dernier, 9 fois plus d'élèves inscrits aux programmes d'immersion française que de francophones dans les écoles de la minorité. Comme le disait Paul Ruest, recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface, « *le programme a une faiblesse extraordinaire : plus il y a de gens qui veulent apprendre le français comme langue seconde, moins il y a d'argent pour les francophones* ».

Mais les étudiants en immersion ne sont pas ceux qu'on croit. Dans les faits, ces anglophones francophiles constituent un véritable cheval de Troie assimilateur en milieu francophone, en ce qu'ils minorisent très souvent les francophones dans leurs propres écoles. Bien au fait de cette réalité, la CNPF revendique plus d'écoles françaises homogènes. Or, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick sont les deux seules provinces où la grande majorité des élèves francophones fréquentent de telles écoles. Au Manitoba, cette proportion est d'un élève francophone sur deux. Dans toutes les autres provinces, une très faible part des élèves étudient dans des écoles homogènes.

Publiée en 1997, une deuxième étude de la CNPF portant sur la rétention des élèves en situation minoritaire met en lumière un effritement croissant de cette clientèle scolaire. Aspirant à une éducation de qualité, les francophones minoritaires succombent à l'attrait d'écoles anglaises nettement mieux nanties. Il en résulte

qu'entre la première et la douzième année, dans la plupart des neuf provinces anglophones, la moitié des élèves quittent l'école française pour l'école anglaise. En Saskatchewan, le taux de rétention n'est que de 17% tandis qu'à Terre Neuve, il est de 0%! Quant à ces 312 000 étudiants en immersion, qui sont-ils? Des anglophones ou des francophones? «*Aucune importance*», vous dirait la Gouverneure générale.

Depuis 1982, l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés définit comme un «*ayant droit*» tout enfant dont au moins un des parents est de langue maternelle française ou a étudié à l'école primaire française au Canada. Tout ça bien sûr, «*lorsque le nombre de ces enfants le justifie*». En 1991, le démographe Michel Paillé, du Conseil de la langue française, analysait le recensement fédéral afin de dénombrer et d'identifier les ayants droit à l'éducation en français ou en anglais. Il a pu constater qu'au Canada anglais, «*seulement 51% des enfants qui ont droit à l'instruction à l'école française sont de langue maternelle française*», et 25% en Alberta. Si l'un des parents est non-francophone, seulement 9% des ayants droit se seront vus transmettre le français par l'autre parent (4% en Alberta).

Dans leur lutte pour attirer les ayants droit et les refranciser, les écoles françaises homogènes, sous-financées, subissent la concurrence déloyale des écoles d'immersion et des écoles anglophones... et perdent. En effet, selon Michel Paillé, seulement la moitié des ayants droit des provinces anglophones fréquentent l'école française. En Alberta, un maigre 8% des ayants droit s'en prévalent, si bien que «*le nombre de ces enfants le justifie*» de moins en moins. Et comme le relève à juste titre Michel Paillé, «*contrairement aux francophones hors Québec qui peuvent perdre leurs droits constitutionnels d'une génération à l'autre, les écoliers québécois admissibles, en vertu de la Charte de*

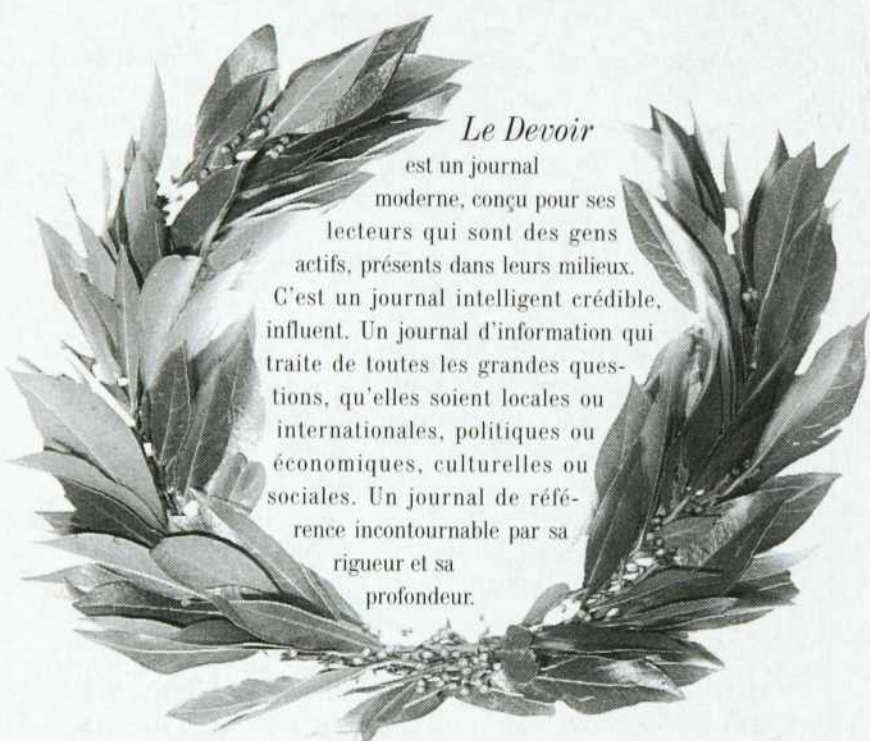
la langue française, à recevoir l'enseignement en anglais transmettent leurs droits acquis à leur descendants même s'ils choisissent librement d'étudier en français».

Mais, comme c'est trop souvent le cas, un ayant droit albertain que ses parents envoient à l'une des 174 écoles d'immersion de sa province parce qu'il vit trop loin des 24 écoles françaises, perd ce droit pour ses descendants. Ces écoles d'immersion dérobent donc aux écoles françaises la masse critique d'ayants droit qui forcent les gouvernements provinciaux à assurer aux francophones l'éducation dans leur langue.

Bref, le choix par Madame Clarkson de la communauté franco-albertaine, tant malmenée par les programmes d'immersion, pour nous faire l'apologie du bilinguisme officiel fédéral en matière d'éducation ne peut que susciter cynisme et indignation. Les yeux rivés sur une injustice qu'elle ne voit pas, la Gouverneure générale trahit sa presbytie en matière de droits des francophones. Le 29 octobre, elle a fait un saut à Québec pour y vanter les vertus de l'Acte de Québec de 1774 et de l'Acte constitutionnel de 1791, qu'elle a décrits comme *« les étapes charnières de l'histoire (...) qui donnèrent un véritable droit de cité au fait français en Amérique du Nord »*. Omettant commodément l'Acte d'Union de 1840, venu réduire à néant les gains des deux constitutions précédentes, notre Vice-reine cache mal sa myopie historique. Décidément, ce pays qui ne voit clair ni dans le présent ni dans le passé souffre d'un grave manque de vision. ♦

LE DEVOIR

*Un journal engagé
pour des gens exigeants*



Le Devoir
est un journal
moderne, conçu pour ses
lecteurs qui sont des gens
actifs, présents dans leurs milieux.
C'est un journal intelligent crédible,
influent. Un journal d'information qui
traite de toutes les grandes ques-
tions, qu'elles soient locales ou
internationales, politiques ou
économiques, culturelles ou
sociales. Un journal de réf-
érence incontournable par sa
rigueur et sa
profondeur.

Le plus Beau
quotidien
du monde

**The Society of News Papers Design* à l'occasion de son quinzième concours annuel a décerné 14 prix au Devoir.*

La nouvelle entente sur les Bourses : moins favorable au Québec que l'entente initiale

Jacques Dumont

La nouvelle entente sur les bourses est moins favorable au Québec que celle négociée et mise de l'avant par les Bourses elles-mêmes. En effet, même si le contenu de la nouvelle entente n'a pas été divulgué officiellement comme le fut la première (peut-être à dessein), les informations que l'on peut glaner à gauche et à droite me conduisent à conclure que les pouvoirs du Québec étaient plus grands et plus étendus dans la première. Se peut-il que les négociations conduites par le gouvernement aient réussi à réduire davantage ses pouvoirs lorsque le ministre Landry cherchait à les préserver?

En effet, examinons les faits actuellement connus :

On prétend avoir conservé une bourse à Montréal. Qu'en est-il au juste? Y aura-t-il de nouvelles inscriptions? La réponse est que la bourse n'a que le nom et seules quelques minuscules sociétés y resteront inscrites. Il n'y aura pas de nouvelles inscriptions car, comme les experts l'on fait savoir aux audiences publiques tenues par la CVMQ en juin

dernier, un premier appel à l'épargne publique en deçà de 20 à 25 millions de dollars est fort peu probable voire impossible, compte tenu des coûts élevés qui sont inhérents à un financement public (surtout un premier) et en raison de la capitalisation minimale des titres pour maintenir un minimum de liquidités et intéresser des investisseurs. Comment donc peut-on avoir une véritable Bourse québécoise? On ne rend certes pas service aux sociétés qui demeureront inscrites à Montréal. Elles auraient été mieux dans l'Ouest. C'est donc tout dire sur la nouvelle entente. Cette situation est d'autant plus loufoque que la Bourse de l'Ouest sera présente à Montréal et fera concurrence à la Bourse de Montréal pour l'inscription de PME et ce, sans qu'elle soit régie par la CVMQ.

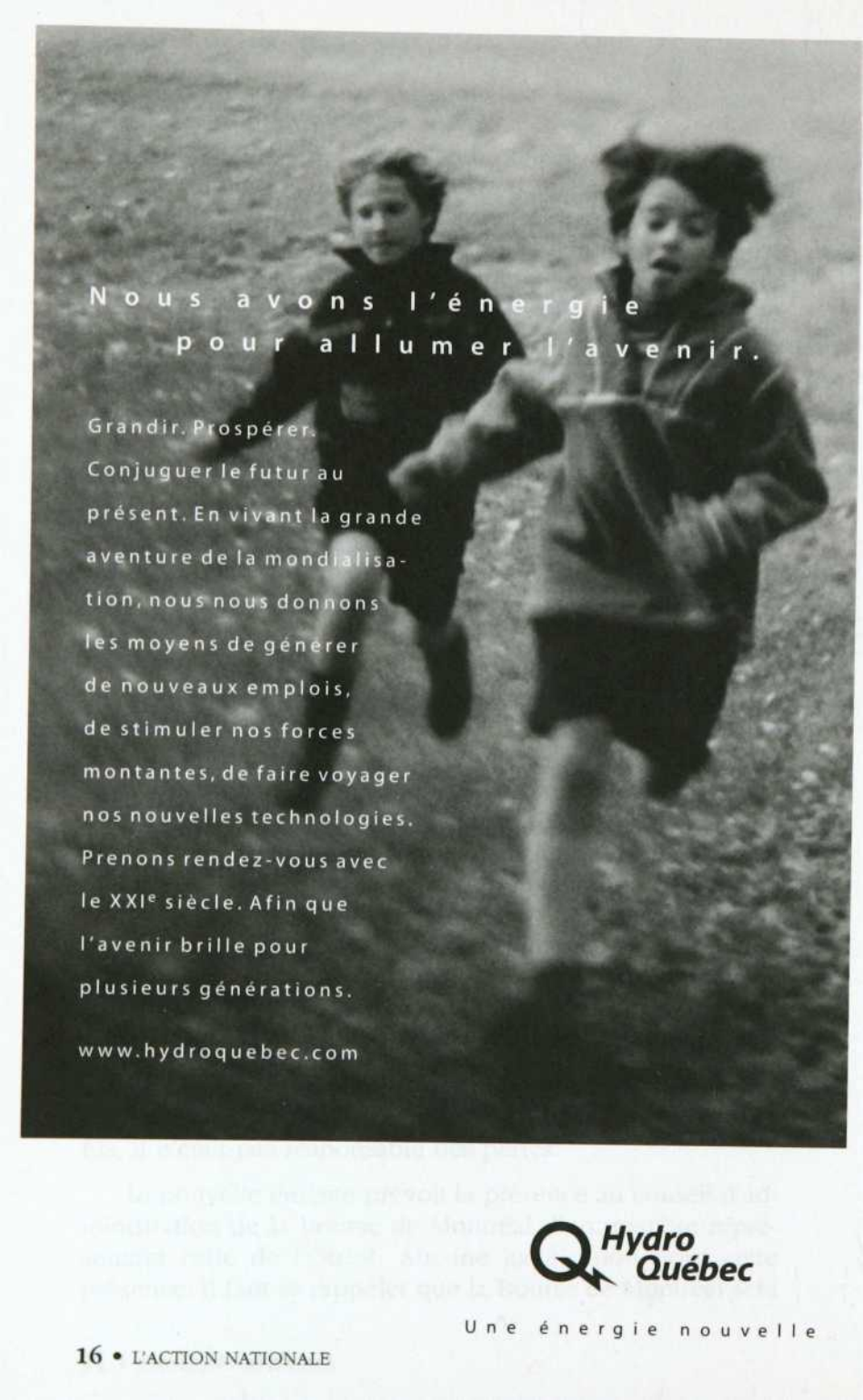
Avec la première entente, la Bourse de l'Ouest devait ouvrir un bureau à Montréal, lequel bureau aurait été sous la supervision de la CVMQ. La Bourse de l'Ouest devenait de ce fait reconnue et assujettie à la CVMQ et devait faire approuver ses règles par la CVMQ. Maintenant, cette Bourse n'est plus un organisme reconnu par la CVMQ, et de ce fait, ne sera plus assujettie à cette dernière. Pourtant, la nouvelle entente prévoit que les règles de la Bourse de PME du Québec seront les mêmes que celles de la Bourse de l'Ouest. Or, les règles de cette Bourse, qui s'appliqueront à Montréal, sont maintenant hors de la portée de la CVMQ et du Québec.

La nouvelle entente prévoit que les déficits seront à la charge de la Bourse de Montréal et les profits, s'il en est, seront retournés à la Bourse de l'Ouest. Le Québec assume les risques mais pas les bénéfices potentiels. C'est comme la boutade; « face je gagne pile tu perds ». Au moins dans l'entente initiale, même si le Québec n'avait pas droit aux profits, il n'était pas responsable des pertes.

La nouvelle entente prévoit la présence au conseil d'administration de la Bourse de Montréal d'un membre représentant celle de l'Ouest. Aucune justification pour cette présence. Il faut se rappeler que la Bourse de Montréal sera

active surtout dans les produits dérivés. Alors, comment justifier une telle présence quand les intérêts de la Bourse de l'Ouest sont si peu en jeu dans les activités de la nouvelle Bourse de Montréal qui se spécialisera dans les produits dérivés? Réciproquement la Bourse de Montréal n'aura pas de représentant à celle de l'Ouest.

Peut-on conclure que le gouvernement, dans son désir ne pas utiliser la loi pour protéger la spécificité et caractère distinctif du Québec, a erré au point d'affaiblir davantage son économie en faisant en sorte qu'un outil de développement économique comme une bourse de valeurs s'évapore en fumée devant ses yeux et, qu'au lieu de travailler à sa protection, accentue ses impacts négatifs par une mauvaise lecture des enjeux et l'acceptation d'une entente modifiée pire pour le Québec que l'entente initiale? Tout ça, selon les mots mêmes du ministre Landry, parce que le recours à la législation « aurait eu des répercussions négatives sur l'image du Québec au plan international, minant ainsi les efforts du Québec dans sa stratégie de libre-échange ». Quel courage! Si le même raisonnement de ne pas déranger (et le même manque de courage) avait été le lot des Jean Lesage (Caisse de Dépôt), René Lévesque (Hydro-Québec), Lise Payette (assurance automobile, Crédit Foncier), Robert Bourassa (le français comme langue officielle au Québec) et plusieurs autres qui ont eu recours à des législations ou affirmations pour établir clairement la spécificité québécoise, où en serait le Québec? Quelle est maintenant la crédibilité d'un gouvernement qui montre les dents (menace de projet de loi) et qui rends les armes avec tant de rapidité et si facilement? Poser la question c'est y répondre. ♦

A black and white photograph of two children running through a field. The child in the foreground is a girl with dark hair, wearing a light-colored jacket and dark shorts, running towards the right. The child in the background is a boy with light hair, wearing a dark jacket, running towards the left. The background is a blurred field of tall grass or reeds.

Nous avons l'énergie
pour allumer l'avenir.

Grandir. Prospérer.
Conjuguer le futur au
présent. En vivant la grande
aventure de la mondialisa-
tion, nous nous donnons
les moyens de générer
de nouveaux emplois,
de stimuler nos forces
montantes, de faire voyager
nos nouvelles technologies.
Prenons rendez-vous avec
le XXI^e siècle. Afin que
l'avenir brille pour
plusieurs générations.

www.hydroquebec.com

 **Hydro
Québec**

Une énergie nouvelle

Une économie émergente : celle des terroirs

Symposium international sur l'économie des terroirs

Pierre Desjardins*

Se tenait aux Trois-Rivières du 21 au 24 novembre dernier, un Symposium international sur l'économie des terroirs, organisé par Solidarité rurale du Québec. Plus de 180 participants, venus de France, de Belgique, d'Italie, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, d'Espagne, des États-Unis, du Canada et du Québec ont discuté, débattu, et exploré des stratégies à mettre en place pour ancrer l'économie aux terroirs ruraux. Pour les uns le terroir est agroalimentaire, pour d'autres il est un espace plus global de savoir-faire et de ressources à valoriser. Au sortir certains participants sont demeurés perplexes. Les mots sont nouveaux ou anciens, ils essaient de traduire des réalités complexes.

L'importance d'un tel événement est de se doter d'un langage commun, de se munir d'un espace collectif de compréhension à l'égard de l'économie des terroirs. La vaste majorité y voyaient là une des nombreuses stratégies de développement rural à mettre en œuvre, un vecteur inex-

* Solidarité rurale.

plotté présentant des perspectives économiques et sociale réelles pour réinventer ou consolider de nouveaux créneaux. Sans doute est-il encore trop tôt pour tirer l'essence des propos exprimés, pour exploiter les concepts mis de l'avant par les conférenciers et les participants. On peut toutefois dégager un certain nombre d'éléments.

Une économie ancrée au territoire rural

L'économie des terroirs cherche à mettre en relation, voire en adéquation, des filières de production à des filières rurales pour ensuite développer des stratégies de commercialisation et de distribution afin de les rentabiliser. Seule une ressource collectée, exploitée et transformée dans un territoire rural figure dans ce type d'économie. L'ancrage d'une production au terroir ne se définit pas uniquement par son lien au territoire physique. Au contraire, la filière de production met en œuvre un ensemble d'éléments qui expriment avant tout une différence, généralement reconnue en Europe par un mode de certification ou de labellisation. Chaque élément du terroir entre en jeu afin de personnaliser et de différencier le produit. Ce processus s'exprime donc par une utilisation de l'ensemble des conditions naturelles, humaines et culturelles, de la récolte jusqu'à la transformation finale de la ressource.

Le terroir, entité spatiale limitée, se distingue du territoire comme un lieu privilégié d'identification de potentialités autant naturelles que culturelles. En ce sens, l'économie des terroirs est intimement liée à l'occupation dynamique du territoire, une façon de développer des stratégies rurales qui reposent sur une identité spécifique et différenciée. Le terroir consolide des avantages comparatifs fondés sur des produits et des services qu'on ne peut trouver ailleurs. Ils sont des atouts ou des acquis de territoires compétitifs entre eux. Le Symposium a permis de montrer que l'Observatoire européen Leader appuie des initiatives et des projets qui ont justement comme fonctions de favoriser les liens d'apparte-

nance des ruraux et de renforcer leur capacité à se responsabiliser et à se réseauter entre eux.

Des politiques territoriales de développement rural

Professeur en études forestières à l'Université Laval, Luc Bouthillier a montré que la réappropriation et la maîtrise de la gestion des ressources locales sont des conditions prioritaires pour instituer une « approche patrimoniale » de l'économie des terroirs. Cette économie commande donc des politiques et des investissements à long terme. Monsieur Mario Pezzini, chef du programme de développement rural et régional de l'OCDE a rappelé lors du Symposium la nécessité d'instituer des politiques territoriales plutôt que sectorielles. Notamment pour les secteurs soumis à une concurrence intensive, monsieur Pezzini propose d'améliorer et d'investir dans des structures de production et de distribution qui aideront les créneaux spécialisés à émerger du territoire rural tout en se développant à l'intérieur d'un marché mondial compétitif.

L'économie des terroirs constitue un modèle en émergence et en construction car elle s'appuie sur l'innovation. Cependant ce modèle n'est pas totalement nouveau puisqu'il cherche à consolider la nature plurielle et la vocation multiple des territoires ruraux. L'économie des terroirs ne s'oppose pas au modèle dominant ni aux logiques et aux problématiques urbaines. De plus, ces créneaux économiques s'inscrivent en complémentarité au marché actuel. Ils sont une réponse à la standardisation des mœurs et des produits, une réaction à l'égard des effets de la mondialisation. Si elle n'ignore en rien les lois actuelles du marché, son ancrage au territoire lui permet tout simplement de fonctionner en utilisant aussi des relations sociales, culturelles et identitaires.

En attendant une synthèse plus étayée des ateliers et la publication des Actes du Symposium international sur l'économie des terroirs, nous reprenons ici le texte de l'allocu-

tion d'ouverture du secrétaire général de Solidarité rurale du Québec¹.

On n'a pas inventé la roue, mais...

On assimile couramment terroir et ressources naturelles. Alors que celles-ci sont devenues le secteur mou des économies occidentales, sommes-nous en train de mener un combat d'arrière-garde pour l'arrière-pays, ou sommes-nous tout simplement déphasés?

Dans nos sociétés, il ne se passe pas une semaine sans qu'un gourou, un analyste, un politicien, un entrepreneur ne nous rabâchent les oreilles avec la mondialisation des échanges, la globalisation des marchés, la nouvelle économie et l'économie du savoir. Des concepts qui deviennent des paradigmes incontournables et qui fondent les politiques et les actions gouvernementales.

En bon rural que je suis, toujours méfiant des modes, je me suis interrogé sur la profondeur et le caractère novateur de ces ritournelles.

L'économie du savoir. Concept accrocheur s'il en faut mais qui m'interroge. Existe-t-il une économie de l'ignorance? Je connais bien des économies nationales basées sur la misère, la pauvreté et l'exploitation où l'ignorance des populations, au plan académique, est réelle. Mais est-ce bien le cas de ceux qui encaissent et organisent cette économie?

Ce concept, s'il est accrocheur est-il novateur? D'après vous, depuis quand l'économie est-elle basée sur le savoir ou si vous préférez, ne savions-nous pas que nous savions?

1. Solidarité rurale du Québec a été créée en 1991 pour assurer le suivi des *États généraux du monde rural* auxquels participaient 1200 délégués. Présidée par monsieur Jacques Proulx, Solidarité rurale est une coalition d'une vingtaine d'organismes nationaux, d'une centaine d'organismes régionaux et de dizaines de municipalités, de militants et militantes. Sa mission est de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural. Depuis 1997, Solidarité rurale du Québec agit à titre d'instance-conseil du gouvernement du Québec en matière de ruralité.

Avant la fission de l'atome, l'invention de la machine à vapeur, la domestication du cheval et l'invention de la roue, à une époque reculée, dans le temps il va sans dire, à une époque où les matières premières étaient là, aussi abondantes qu'elles le sont aujourd'hui mais où il y avait moins d'êtres humains, et pas de maisons d'enseignement, on assista au passage de l'*homo erectus* à l'*homo habilis*. L'homme habile, après s'être servi longtemps de pierres comme massue, les tailla, les façonna pour en faire des racloirs et finalement des pointes acérées qu'il emmancha. De gibier il devint un prédateur efficace. Ce savoir précieux lui permit de survivre dans un environnement difficile mais, plus encore, lui permit de se distinguer des autres êtres vivants. J'aurais pu tout aussi bien utiliser l'allégorie du feu, mais je crois que mon point est fait. L'humanité telle que nous la connaissons aujourd'hui est fondée sur le savoir et sa transmission. Alors lorsque l'on nous parle de l'économie du savoir il faudrait ajouter pour la compréhension de tous de quel savoir il s'agit? Quel savoir est privilégié?

Pour bien tirer profit de mon voyage dans le temps j'en profite pour vous faire remarquer que le principe du « just in time » que l'on attribue aux japonais était déjà pratiqué par ces communautés nomades tailleuses de silex. Pas d'inventaire, on produit selon les besoins, au moment où il le faut et en fonction de l'usage que l'on veut en faire.

La globalisation des échanges et la mondialisation des marchés

Pour questionner ce paradigme, j'ai mis moins d'efforts. Vous n'avez qu'à vous remémorer vos cours d'histoire ; on les nommait Phéniciens, Grecs, Vénitiens, Hollandais, Anglais, Portugais, Espagnols, Français et j'en passe. Le commerce international existe depuis qu'on a réussi à fabriquer une chaloupe, domestiquer le cheval ou le chameau. Les échanges commerciaux, dans le Péloponnèse, sous l'Égypte pharaonique et dans l'empire romain, étaient florissants et

nécessaires. Et vous n'avez sûrement pas oublié que l'économie du Québec a été longtemps déterminée par la « commande » internationale ; que ce soit le commerce de la fourrure, celui du bois et du blé, ils ont structuré notre économie et bien souvent marqué la politique québécoise et canadienne. Il en va du commerce international à la globalisation et à la mondialisation comme du téléphone ; alors qu'il était l'affaire de quelques-uns, il y a à peine cinquante ans, le téléphone est devenu l'affaire de tous et la panacée à tous nos maux. J'y reviendrai un peu plus loin.

Finalement le dernier concept, le dernier cri, la nouvelle économie mais plus encore l'économie virtuelle.

Pour définir la nouvelle économie, trois mots : informatique, finances, conseil. Quant à l'ancienne, un mot : production. Production de biens et de services. Selon les analystes et les experts, vaut mieux être ou se préparer à être, du moins pour le travailleur, de la nouvelle économie que de l'ancienne. Car, pour se faire plus productive, l'ancienne économie a imposé à ses travailleurs la précarité, le qui-vive et la sous-traitance. Après le « downsizing », c'est la sur-spécialisation soit faire seulement ce qui essentiel et laisser aux autres l'accessoire. On ne parle plus de la pérennité de l'entreprise mais de la pérennité du capital.

Encore là, j'utiliserai un exemple : supposons une compagnie qui mettrait en marché du matériel sportif comme des « running shoes », des souliers de course. En bonne compagnie de la nouvelle économie elle ne fait que ce qui est stratégique. Elle n'a pas d'usine, elle sous-traite au plus bas prix ; le peu de ressources humaines qui lui reste est géré par une agence et sa comptabilité est faite par un bureau d'experts. Son contentieux est un cabinet d'avocats, sa force de vente est basée sur des franchisés, son positionnement commercial est assuré par un consultant en marketing et elle fait faire sa recherche par des laboratoires indépendants. Reste à ses dirigeants à faire des choix. Aujourd'hui, elle commercialise des espadrilles ; demain, elle pourrait tout aussi

bien commercialiser des jouets. Elle est internationale parce qu'elle fait produire n'importe où et qu'elle vend partout. Elle a, bien sûr, un siège social mais où paie-t-elle ses impôts?

À l'autre bout du spectre, il y a le cadre intermédiaire de cette compagnie. Je la choisirai femme. Elle est native du Brésil, a fait ses études à Harvard et travaille présentement en Europe. Plus précisément à Berlin où elle s'est loué un pied-à-terre et un immense bureau. Elle est payée par transfert bancaire sur son compte au Luxembourg et suit ses finances de près sur Internet. Lorsqu'elle doit se rendre en Thaïlande pour rencontrer ses fournisseurs, elle demande à un designer français de lui créer des vêtements grâce à son mannequin virtuel de chez Harrod's. Lorsqu'elle a fait son choix, toujours sur Internet, celui-ci fait parvenir les patrons à une boutique de tailleurs à Bangkok qui, une fois confectionnés, dépose les vêtements à la réception de son hôtel. Le coût de ceux-ci sera porté sur sa note. L'hôtel appartient à un consortium japonais qui est associé à l'employeur de madame. Les deux compagnies font quotidiennement une conciliation comptable. Question : Paie-t-elle des impôts et si oui, à qui?

Vous vous dites sûrement que c'est là de l'économie-fiction. Quant à moi, je crois que ce n'est là qu'un aperçu de l'ordre économique mondial qui s'installe. Les gouvernements y sont déjà confrontés notamment pour des questions de perception d'impôts et de redistribution de la richesse.

Cette économie qui aura pour assise la planète et non plus les découpages nationaux constitue vous l'aurez bien deviné l'antithèse de ce que nous appelons l'économie du terroir.

Comme c'est de cela dont il s'agit aujourd'hui, j'y reviens par le biais de la mondialisation des échanges dans son aspect le plus concret, soit l'exportation. Pour illustrer mon propos, je choisis un domaine, soit l'agro-alimentaire. Dans le choix des missions que l'on peut se donner, il y a celui

de nourrir la planète et il y aussi celui de nourrir un segment de la population.

Pour y arriver, il y a deux façons. La première consiste à produire ceci : du fromage industriel en tranches, emballé séparément. C'est du fromage, c'est du moins ce qui est inscrit sur l'emballage. Pour le produire, vous devez avoir accès à beaucoup de capitaux car c'est dans la machinerie que vous devrez investir le plus. D'autre part, si vous avez une alliance avec le secteur pétrochimique vous serez favorisé car l'emballage compte tout autant que le produit. Prix de vente : 10 à 12 dollars le kilo ; coût de production : j'imagine 2 ou 3 dollars le kilo. En prime, vous avez la date de péremption du produit : celui-ci indique juillet 2000. Vous comprendrez que cela ne veut pas dire qu'il sera meilleur en juin 2000 ; non, cela vous garantit qu'il goûtera la même chose tant aujourd'hui qu'en juillet 2000. Je l'ai acheté en prévision du bogue de l'an 2000 ou de mon premier barbecue de l'été.

Vous pouvez également investir dans cela : fromage artisanal. Dans ce cas-ci, ce n'est pas tant les capitaux dont vous aurez besoin mais plutôt de savoir-faire. Prix de vente : environ 40 dollars le kilo ; coût de production : environ une dizaine. Je peux vous assurer qu'à moins de le mettre dans l'azote liquide, celui-ci ne goûtera pas la même chose en juillet 2000. Certains disent qu'il y a plus de vie dans l'un que dans l'autre.

Du point de vue commercial, la grande distinction entre les deux est la suivante : lorsque le producteur du Pied de vent vend 10 000 kilos de son fromage dans une année c'est une réussite alors que lorsque le P.D.G. de la filiale qui produit ce fromage commercial en vend moins de 10 000 kilos par semaine je peux vous assurer qu'il n'a pas de bonus annuel.

Mais quel est l'intérêt du fromage artisanal, au-delà de la réussite personnelle de son promoteur, si ce n'est qu'il est probablement à la source de l'économie des terroirs ?

Cette économie fondée sur la mise en valeur des ressources locales par un savoir-faire transmis, renouvelé, appris, emprunté ne compte pas pour beaucoup dans l'économie québécoise dont les structures de production, de transformation et de commercialisation se sont constituées, au fil des ans, sur la base de la concentration, de la standardisation et du marché de masse.

Après avoir fait table rase d'infrastructures locales bien souvent désuètes et qui ne pouvaient faire face aux défis qui se posaient à l'agriculture québécoise, on assiste aujourd'hui à un retour du balancier timide mais réel.

Il reste que j'ai davantage de chance de gagner à la Loto que de voir offrir à l'épicerie de mon village le lait produit dans ma région ; j'ai 80 % des chances lorsque j'achète mes tomates qu'elles proviennent de la province voisine et je suis sûr à 100 % que la boisson élaborée par la Société des Alcools du Québec qui porte le nom du fruit dont elle est faite le Chicoutai et qui est vendu comme un produit du terroir québécois n'a de la région d'origine, la Côte-Nord, que le fruit. Comme nous l'écrivions dans notre Avis au gouvernement du Québec sur la mise en vigueur d'une politique de développement rural : « s'il convient de maintenir une production destinée au marché de masse, l'agriculture de créneaux constitue un complément incontournable.

Même s'il s'agit d'exemples éculés je ne peux passer sous silence que :

- la superficie des terres destinées à l'agriculture biologique en Italie, en 1997, s'établissait à 640 000 ha. alors que la superficie totale des terres en culture au Québec est de l'ordre du million sept cent mille ha ;
- le chiffre d'affaires des productions sous label, en France, est estimé à environ 31 milliards de dollars, dont 8,5 milliards de dollars proviennent de l'exportation. À titre indicatif, la valeur totale des exportations agroalimentaires canadiennes est estimée à quelque seize milliards de dollars.

- la valeur de la production des vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC) est de 15,5 milliards de dollars et celle des fromages également, d'appellation d'origine contrôlée (AOC), est de 2,6 milliards de dollars.

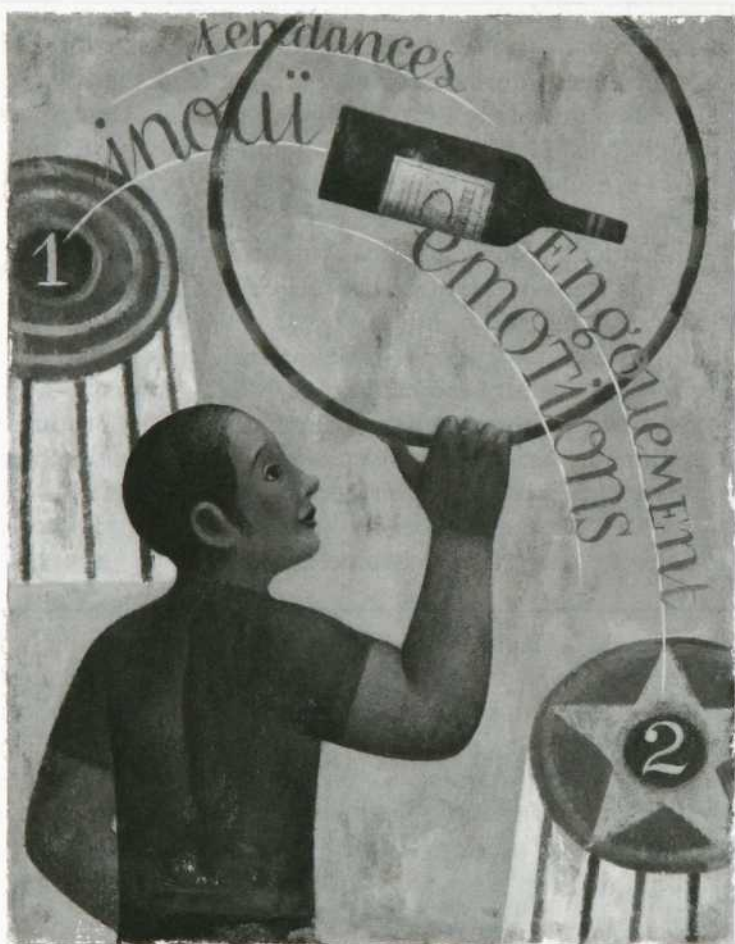
Ce qui est important de retenir de ces chiffres c'est qu'ils témoignent éloquemment des résultats d'une stratégie commerciale fondée sur l'unicité, l'authenticité et la territorialité. À elle seule, la filière fromagère AOC compte 1443 producteurs fermiers affineurs ou non, 256 transformateurs coopératifs, 187 transformateurs privés et 140 affineurs exclusifs.

Toutefois, ce serait vous induire en erreur que de vous laisser sur l'impression que la production *sous label*, aussi importante soit-elle, constitue la base de l'agroalimentaire français car elle n'accapare que 12% du marché interne de la France et ne représente que 15% de la valeur totale des exportations agroalimentaires françaises.

Dans un marché mondial de plus en plus décloisonné, il y a ceux, comme je le disais précédemment, qui songent à nourrir la planète et ceux qui ne visent qu'un segment de la population de cette même planète. Pour y arriver il faut d'un côté rationaliser, standardiser, concentrer, s'industrialiser; de l'autre, il faut innover, se particulariser, s'enraciner dans son milieu. Les uns n'excluent pas les autres mais pour les populations rurales, vous aurez compris que les retombées ne sont pas les mêmes.

On estime aujourd'hui qu'il aurait fallu à l'homme habile quelques centaines de milliers d'années pour domestiquer le feu; je ne crois pas que nous pourrions nous permettre une si longue recherche pour nous décider à relever le défi du terroir. ♦

Solidarité rurale du Québec a rendu public lors du Symposium international sur l'économie des terroirs le premier inventaire sélectif sur les produits du terroir québécois. Le document, intitulé *Mémoire des terroirs*, est le résultat des travaux de recherche et d'inventaire menés partout au Québec par Solidarité rurale. À ce jour, aucun recensement des produits du terroir n'avait été réalisé. L'exercice s'est révélé comparable au travail des chercheurs d'or qui sassent et ressassent le gravier des rivières pour récolter quelques maigres pépites du précieux métal. Les promoteurs et les acteurs locaux pourront y puiser autant des mentions de produits régionaux, des génétiques anciennes, de l'artisanat et des recettes culinaires et médicinales. L'originalité, la qualité, l'authenticité et la pérennité sont dans ce domaine des critères clefs de la réussite.



Qu'est-ce qu'on ne ferait pas
POUR VOUS !

La modération a bien meilleur goût. **Edue**  **alcool**


SAO

La canadianisation de la pensée québécoise

Gordon Lefebvre,
Pierre de Bellefeuille,
Claude-G. Charron et Denis Monière¹

Nous baignons dans un temps qui a toutes les apparences du surplace. Au cours de l'été, *Le Devoir* a rouvert le débat sur l'identité québécoise, misant sur ces jours d'inactivité pour jongler avec le thème *penser la nation*. L'intention est louable, mais le résultat ne fait pas avancer les choses d'un iota. Ce ressassement de nos problèmes identitaires nous fait tourner en rond et nous épuise. Certes, la douzaine d'hommes et de femmes réputés qui se sont pliés à l'exercice ont bien fait leur devoir. On ne peut donc leur reprocher de vulgariser ce que certains d'entre eux reprennent depuis le début des années '90, depuis Meech au moins, et dans certains cas depuis le référendum de 1995.

Leurs dissertations reflètent le climat politique actuel, marqué par l'inertie et la morosité du mouvement souverainiste. L'ensemble fait peser une atmosphère de soupçon sur le nationalisme québécois; tout un chacun, comme embarrassé par la persistance du nationalisme, cherche à s'en

1. Membres du cercle Godin-Miron.

démarquer tout en lui reconnaissant des vertus civiques et démocratiques. Mais on ne parle que timidement de la forme politique provincialisante dans laquelle le Québec contemporain est encore enfermé, comme si le problème national ne venait pas de là, mais d'un obscur ethnicisme pré-moderne. Le nationalisme, qui est d'abord l'expression d'un malaise, est ainsi perçu comme *le* problème, et la forme politique de l'oppression qui s'exerce sur la nation n'est pas prise en compte.

À trop vouloir définir la nation, nos penseurs glissent vers une forme de l'essentialisme. Selon ce point de vue, avant de prendre une forme politique, la nation doit d'abord correspondre à une définition. En d'autres termes, la conception de la nation prend le pas sur l'existence politique du peuple québécois. On ne parle de la nation que pour en souligner la complexité, faite de pluralité, d'entrecroisements, de tressages et nouages d'identités diverses. On en parle surtout pour lui poser des conditions de réalisation politique infiniment compliquées. Le nationalisme canadien actuel, lui, tout civique qu'il est, n'a pas besoin de se justifier. Seul le nationalisme québécois, soupçonné de cacher des intentions racistes, est tenu de le faire.

Les conditions posées au nationalisme « ethnique » québécois contribuent à le normaliser en fonction de critères canadiens considérés comme civiques, parce qu'ils seraient basés sur les droits de la personne, alors que l'autre, au contraire, s'appuierait sur des critères fondés sur les besoins du groupe national. Si le terme « ethnique » renvoie généralement à des revendications de type linguistique, le mot est de plus en plus compris comme un calque de l'anglais, dans le sens de racisme. Dans le fameux discours qu'il adressait à la communauté anglophone à la veille du référendum de 1980, René Lévesque soulignait déjà ce glissement de sens. Dans cette perspective, toute revendication linguistique qui n'est pas conforme aux normes du bilinguisme canadien, est vue

comme une marque d'oppression envers la minorité anglophone du Québec.

Nos intellectuels ont introjecté, au fil des ans, ces normes dans leur conscience, et les ayant incorporé dans leur discours, ils s'efforcent maintenant de rendre la différence québécoise identique au nationalisme civique canadien que nul, par ailleurs, ne soupçonne d'opprimer le peuple québécois. Ce dernier est tenu dans l'ignorance des formes de l'oppression qui s'exercent sur lui. La dissimulation de l'oppression, quand ce n'est pas sa négation, est autant le fait de certains souverainistes que des adversaires de l'indépendance. Cela conduit à conserver la différence québécoise dans le cadre dominateur du fédéralisme canadien, et à perpétuer notre existence politique dans cet indébrouillable embrouillamini, où se heurtent de façon prévisible, comme dans une foire, les autos tamponneuses de Lucien Bouchard et de Stéphane Dion.

Le débat stérile lancé par *Le Devoir*, nous enferme, en effet, dans un temps ambigu, où le débat constitutionnel se déroule sur le mode du conditionnel irréel. Avec des Si, pour paraphraser le proverbe, on peut mettre bien des choses dans une bouteille, y compris l'indépendance. Si ce mode est une croix pour les logiciens, il l'est doublement pour les indépendantistes, quand il est transposé dans l'univers politique, où les acteurs se livrent à la spéculation débridée sur l'événement virtuel. D'un côté, Stéphane Dion cherche à définir les circonstances raisonnables de clarté de la question hypothétique ; de l'autre, Lucien Bouchard répond de la façon la plus simple : « La question sera élaborée par le peuple du Québec ». Mais personne ne sait quand !

Derrière cette apparente simplicité se terre le secret des « conditions gagnantes » que le premier ministre est seul capable de déchiffrer, ce qui lui permet de faire semblant de remettre les pendules à l'heure, quand son vice-premier ministre évoque la possibilité qu'il n'y ait pas de référendum au cours du présent mandat. L'effet placebo qu'entraîne le

secret des « conditions gagnantes », bloque le dynamisme de cette idée rectrice qu'est l'indépendance. L'hermétisme du premier ministre nous entraîne dans un labyrinthe où nous risquons d'en perdre le sens originel. À la manière des nageurs de compétition, les souverainistes sont plongés dans un courant contraire qui exige des baigneurs une énergie de déplacement forcenée pour simplement demeurer en place. ♦

Avis aux Internautes !
Retrouvez *L'Action*
***nationale* sur Internet !**

<http://www.action-nationale.qc.ca>

Vous y retrouvez :

- l'éditorial
- des articles : social – culture – politique
- des faits saillants sur l'épargne
- des billets hebdomadaires
- des textes majeurs parus dans la revue
- l'abonnement en ligne

***Venez naviguer et donnez-nous
vos commentaires ou suggestions !***

Notre courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Les conditions gagnantes

James Wilkins*

Les conditions gagnantes vous connaissez? Eux non plus! Pour le moment elles se définissent comme un groupement de particules qui par leur froideur excessive et une fois toutes réunies permettent de patiner sur un terrain qui devient malheureusement de plus en plus abstrait. Ce terrain de plus en plus abstrait c'est la souveraineté du Québec.

Quelle supercherie que ces sondages sur les résultats décroissants d'appuis à la souveraineté alors qu'on en parle même pas! Quelle insignifiance de leur accorder la moindre crédibilité.

Aucune actualisation argumentaire de l'objectif ultime. Aucun plan d'action et aucune stratégie sur le terrain des indécis et sur celui de l'ennemi objectif pour combler cette minuscule différence d'octobre 1995. Aucune volonté perceptible de reprendre le momentum. Le temps venu, nous aurons sans doute droit à une stratégie de dernière minute de popularité passagère, juste assez pour passer le cap du jour J.

* Administrateur.

Comme si l'indépendance politique du peuple francophone d'Amérique ne méritait pas plus de profondeur, n'exigeait pas plus d'élévation dans le discours, de courage dans l'action.

La marche d'un peuple vers sa libération politique doit paraître évidente, afin que chaque individu se sente concerné. Elle doit s'inscrire dans une stratégie perceptible par le peuple, placée bien au-delà des impératifs immédiats du pouvoir et des partis.

Compter sur les Stéphane Dion, les Reed Scowen ou les Howard Galganov n'est pas suffisant. Compter sur les déconvenues des batailles fédérales-provinciales ne l'est plus depuis longtemps. Se fier sur le changement démographique pour rendre la victoire inévitable est débilisant, sinon débile. C'est par un leadership et des actions concrètes que le peuple se laissera convaincre. C'est en lui montrant constamment, dans chaque dossier, les barrières qui l'empêchent d'aller plus loin qu'il comprendra la nécessité des changements. C'est en lui donnant le goût du succès et une confiance inébranlable en lui-même qu'il s'engagera.

Pour un peuple qui aspire à se gouverner pleinement rien n'est moins rassurant que de voir la débandade administrative et financière de Emploi-Québec. Après tant de batailles menées conjointement par tous les Partis du Québec pour rapatrier du fédéral une partie de sa juridiction en cette matière, voilà que celui actuellement au pouvoir réussit à en faire un fiasco! Pourtant c'était là un dossier où les résultats devaient être concluants.

Un autre organisme gouvernemental avec qui le simple citoyen a parfois maille à partir est le ministère du Revenu du Québec. Qualifié d'inhumain par ceux qui ont à le combattre et d'inaccessible par ceux qui ont à le contacter, on le confie sans remords à un avocat ou autre intellectuel bien intentionné au lieu d'en remettre les rênes à un fiscaliste chevronné qui ne se laissera pas « *empissotter* » par l'establishment bureaucrate en place Il est notoire, depuis des décen-

nies, dans le milieu des affaires, qu'on aime mieux transiger avec Revenu Canada. Pourquoi ne pas enfin donner le coup de barre qui s'impose dans ce ministère probablement le plus présent dans la vie de tous les citoyens.

Et que dire du stagnant ministère des Affaires municipales, pauvre arbitre des politicailleries et magouilles de clochers d'un territoire déjà trop morcelé par une multitude de cantons, de villes et de villages et de toutes les administrations et conventions collectives s'y rattachant. À quand une politique de fusion beaucoup plus incitative pour enfin passer à autre chose. À quand un grand Montréal fort et compétitif avec les grandes villes du monde? Les Montréalais et les Québécois méritent mieux que le lancement de ballons politiques, après autant d'études et de discussions sur les problèmes structurels de leur métropole.

On peut également se demander pourquoi la Société immobilière du Québec ne réussit même pas à finaliser l'octroi des contrats à l'agrandissement de notre Palais des Congrès de Montréal?

Il y aurait enfin plusieurs autres constats à faire qui tous démontreraient que ce n'est pas la faute du fédéral si nos politiciens québécois sont incapables de porter leurs culottes devant les résistances normales face à des changements pressants et nécessaires. Tous conviennent que les coupures du fédéral ont déstabilisé notre marge de manœuvre notamment en Santé et en Éducation. Il n'en demeure pas moins que beaucoup de nos problèmes relèvent d'un manque de saine gestion et non seulement de goussets vides.

Tant que les citoyens n'auront pas la perception que nous sommes en mesure de gouverner efficacement à l'intérieur de nos propres champs de juridiction, il serait très naïf de penser qu'ils auront la confiance nécessaire pour faire le grand saut avec ferveur. Mieux que l'atteinte du déficit zéro, parce que plus fondamentale, faire naître cette confiance serait la véritable condition gagnante.

Mais qui nous propose aujourd'hui un grand projet collectif, de l'envergure de ceux qui nous ont fait relever l'échine, tels la création de Hydro-Québec, la tenue d'Expo 67, la construction des barrages de la Manicouagan et de la Baie James? Les déboires du stade de 1976 nous ont-ils traumatisés à ce point?

Pourquoi avoir attendu 51 ans pour penser à coller un hymne national à notre drapeau?

Pourquoi avoir attendu aussi longtemps pour mettre au programme des cours obligatoires d'histoire du Québec au niveau secondaire?

Pourquoi attendre les résultats positifs d'un prochain référendum pour se donner une Constitution à notre image et ne pas soumettre immédiatement au peuple un projet constitutionnel dans l'éventualité d'un Québec souverain? La substance vous connaissez?

Pourquoi ne pas publiciser la création d'un fonds permanent en fiducie pour la promotion de l'indépendance nationale capable de ramasser les souscriptions, les dons successoraux et autres? Le Parti Québécois a-t'il peur de perdre son hégémonie sur la cause indépendantiste?

Quand nous voulons convaincre, il faut être nous-mêmes convaincu et être conséquent dans chacun de ses gestes. Le sentiment du citoyen face au pays à bâtir doit reposer sur des bases profondes et non sur des perceptions aussi volatiles que les modes du temps. Comme le disait si bien Pierre Péladeau, la plus grande partie de la récession est dans la tête des gens. Pour ma part, je crois sincèrement qu'il en est de même pour la morosité évidente du mouvement indépendantiste. Dès que le peuple aura retrouvé confiance en lui-même et dans la capacité de ses institutions, il franchira enfin le pas nécessaire, celui qui manque pour pouvoir s'assumer pleinement. Pour l'amener à cette détermination, il faut que le discours et que les attitudes changent. Il faut l'audace de parler franc, d'agir en conséquence et de s'en donner les moyens. ♦



Pierre Allard
Comptable agréé

Pierre Allard, c.a.

980, rue Saint-Antoine Ouest
Bureau 308
Montréal (Québec)
H3C 1A8
Téléphone : (514) 874-0838
Télécopieur : (514) 874-3638



Plus de
32 000 membres
au cœur
du Québec

SSJB CENTRE DU QUÉBEC

449, rue Notre-Dame, Drummondville

819-478-2519

*Organisme régional d'entraide
et de fierté québécoise*



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL Maison Ludger-Duvernay

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3
Tél. : (514) 843-8851 Télécopieur : (514) 844-6369

MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS

2207, rue Fullum, Montréal
(Québec) H2K 3P1
Téléphone : (514) 527-9891
Télécopieur : (514) 527-9460
Courriel : mnq@cam.org



*18 Sociétés nationales et Saint-
Jean-Baptiste souverainistes
Coordonnateur de la Fête
nationale depuis 1984*

la passion des
ÊTRES



Caisse d'économie des travailleuses
et travailleurs (Québec)

155, boulevard Charest Est
Québec (Québec)
G1K 3G6
(418) 647-1527
Télécopieur (418) 647-2051
1 800 626-5166

UNE FORCE AU TRAVAIL

Être jeune Être vieux

L'âge mûr sans le mur de l'âge

Guy Ferland*

De la proximité des jeunes et des vieux est né ce texte de réflexion.

Le hasard – mais est-ce bien le hasard? – a fait en sorte que le Comité des jeunes de la CSN et l'organisation des retraités de la CSN et l'Organisation des retraités de la CSN aient leur bureau l'un à côté de l'autre.

De la taquinerie à la curiosité, du voisinage à l'amitié, s'est formé le projet de manifester nos solidarités par delà nos différences.

Le texte qui en résulte est une contribution de l'âge mûr à l'abaissement du mur de l'âge.

Je suis vieux, je suis jeune,
je suis jeune et vieux.
Tantôt l'un, tantôt l'autre,
tantôt l'un et l'autre à la fois.

*Journaliste, syndicaliste retraité de la CSN. Texte lu par Gilles Pelletier, Congrès de la CSN, 1999.

Comme je les trouvais croulants, les vieux de mon temps ! Comme je les ai bousculés sans m'en apercevoir ! Ou plutôt, sans vouloir m'en apercevoir. Je fonçais sans égard à leur souffle plus court, insensible à leur fatigue dissimulée. Je ne remarquais pas davantage leur amour propre rentré, quand ils essayaient de suivre mon rythme et que je me plaisais à les mortifier. Le bois mort, que je disais, qui ralentissait la production et m'empêchait de grossir ma paye. Le bois mort, que je pensais porter sur mon dos.

J'étais jeune, j'étais vieux.
Jeune d'énergie gaspillée.
Vieux d'idées sans avenir.

Inconsciente cruauté de mes fanfaronnades d'antan ! Certes il fallait bousculer. Trop de bien-pensants encombraient les tablettes empoussiérées de l'édifice social. Trop d'élites engourdies se complaisaient dans la possession tranquille de la vérité. Et quelle vérité ! Celle de la noninstruction glorifiée et des livres à l'index, celle de la soumission absolue à toute forme d'autorité, celle de la condamnation sans appel du moindre questionnement critique, celle de l'hypocrisie sexuelle et de la moralité de façade, celle proclamant que la meilleure protection contre la maladie était la santé, celle enfin voulant que nous vivions dans la meilleure société au monde.

Certes il fallait bousculer, mais avec discernement, en choisissant bien ses cibles, en ne faisant pas exprès pour heurter injustement les générations précédentes fragilisées par les peurs héritées de la Grande Dépression. Il y avait suffisamment à faire avec ceux qui entretenaient ces peurs pour perpétuer leur pauvre petit pouvoir fondé sur l'ignorance et le sous-développement. Eh oui !, comme aujourd'hui, il fallait choisir son camp.

Bien sûr, avec l'impétuosité propre à la jeunesse, m'est-il arrivé de mal ajuster mes coups, et d'écorcher au passage des gens sans qui je ne serais pas ce que je suis. Sans doute

y eut-il un peu d'énergie gaspillée dans cette phase d'appropriation de mon espace, comme lorsque je faisais crisser les pneus de ma première Camaro. Premières idées autonomes pressées de se manifester, comme les premières fleurs du printemps, mais comme elles, destinées à mourir les premières. C'était la part de vieux en moi, la part du non-durable, celle qui s'estompe à mesure que s'accomplit l'implacable tri de ce qui nous survivra. Heureux s'il en reste quelque chose sur quoi les jeunes ne cracheront pas.

Je suis vieux, je suis jeune,
je suis jeune et vieux.

La sagesse, dont on dit qu'elle nous vient avec l'âge, vient peut-être davantage de la crainte de l'âge, quand tout ce qu'on a fait avec belle assurance est insidieusement remis en question. Peut-être me vient-elle du pincement au cœur quand j'entends chuchoter que je me traîne les pieds, assis sur mon ancienneté. Quand j'entends dire que j'ai tout reçu, les emplois hier et la pension aujourd'hui. Quand on m'accuse d'avoir vidé les caisses et de n'avoir laissé que les dettes. Quand on me voit comme un obstacle à l'emploi des jeunes.

Me voilà donc mis en accusation comme Si je n'avais rien fait d'autre dans la vie que d'assurer mon petit confort sur le dos des autres. Eh bien ! à 16 ans je travaillais, MOI. Mes études je les ai gagnées, MOI. Mon fonds de pension je l'ai payé, MOI. Mes conditions de travail et ma sécurité d'emploi j'ai fait la grève pour, MOI. Mais j'ai aussi fait la Révolution tranquille, qui n'était pas que pour moi.

Hé ! ho !, doucement mon vieux, dit le jeune en moi. Ce sont là de bien pauvres alibis pour te laver les mains de ce que vivent les jeunes aujourd'hui. Et si tu n'as que cela à répondre à leurs interpellations, ils auront bien raison de dire que tu n'as pensé qu'à toi pendant ces glorieuses années dont tu t'enorgueillis. Rappelle-toi comment tu réagissais quand tu entendais pareils radotages sur le thème du MOI.

Tu avais tôt fait de classer leurs auteurs parmi les croulants irrécupérables avec lesquels il n'y avait pas de temps à perdre, et qu'il fallait tasser au besoin. Tu déclarais péremptoirement que pour parler ainsi, ces gens-là n'avaient manifestement jamais eu aucune solidarité avec leurs contemporains, et qu'ils en auraient encore moins avec toi, le blanc-bec.

Ce n'était pas toujours complètement fondé, souvent ça traduisait leur incapacité, leur crainte de te faire face, mais ça t'énervait au plus haut point, et ça t'empêchait de voir ce que tu devais à ceux qui t'avaient précédé. Et ce qu'ils t'ont quand même donné malgré tes crises de table rase. Tu l'as dit tantôt, c'était la part de vieux en toi qui se manifestait, celle-là même qui t'agace quand tu la retrouves chez la jeunesse d'aujourd'hui. Alors ne va pas à ton tour te refermer comme une huître, et puise dans la crainte d'être injustement mis en accusation la lucidité de faire la part des choses, et la sagesse qu'il faut pour transmettre aux jeunes ce que tu crois avoir fait de valable. Mais arrête de leur casser les pieds avec ta Révolution tranquille. Ça les énerve ! Et si tu insistes, ils te répondront que tout ce que tu as fait, ç'a été de remplacer les curés par les économistes libéraux. Tu l'auras bien cherché !

À bien y penser, reprend le vieux en moi, il m'arrive de regarder la réalité d'aujourd'hui avec mes yeux d'hier. Au fond je sais bien qu'on ne peut pas faire un parallèle absolu entre les deux époques comme si rien n'avait bougé. Mais c'est un réflexe qui prend souvent le dessus quand on vieillit. C'est un réflexe dont je veux bien essayer de me départir car je me rends compte qu'il donne une image faussée autant d'hier que d'aujourd'hui, sous les apparences de l'authenticité.

« Quand on veut on peut », me suis-je déjà entendu dire, en référant à mes dures jeunes années. Mais lorsque 5 000 personnes font la queue pour trois emplois disponibles dans une entreprise subventionnée, je suis bien forcé de reconnaître que cet adage n'a plus le sens qu'il avait quand on

quittait un emploi le soir pour en prendre un autre le lendemain matin ; quand on enfilait les petits boulots à volonté, en attendant de se caser dans un emploi à son gré ; quand on n'avait pas besoin d'un baccalauréat ni d'expérience pour commencer n'importe où au bas de l'échelle.

Vrai que j'ai habité des sous-sols humides et puants, vrai que j'ai partagé des semi-taudis avec des amis, mais je savais que j'allais en sortir avant d'avoir 26 ans. Pas 30 ans, ni 35, 26 ans, l'âge où tant de jeunes aujourd'hui ne voient même pas le jour où ils pourront quitter le domicile de leurs parents. Vrai que j'ai vécu la précarité, mais c'était à titre d'expérience volontaire pour un temps limité, et avec des fleurs dans les cheveux en plus.

Vrai que j'ai travaillé dans des conditions pénibles, vrai que j'ai connu les horaires brisés et le travail de nuit, vrai que j'ai fait semblant de dormir le jour pour ne pas que les enfants s'aperçoivent que je ne dormais pas. Mais j'avais des patrons en chair et en os avec qui négocier, et je pouvais faire des projets. Vrai que j'ai fait des grèves difficiles. Mais n'ayant jamais eu à chercher mes employeurs dans le dédale des compagnies à numéros, ne les ayant jamais vus du jour au lendemain se fractionner en mille morceaux, je conçois que plus douloureux encore que la grève, c'est de n'avoir même pas le loisir d'en envisager la possibilité.

Que te voilà bien lucide tout d'un coup, mon vieux, ironise le jeune en moi. Admettre que les temps ont changé, que la terre n'a pas ralenti sa révolution quand tu as ralenti tes activités, c'est déjà un début de compréhension du temps présent. Continue, ça pourrait conduire à la réconciliation du jeune et du vieux qui se chicanent en toi. Mais je te connais, va ! Je t'entends déjà dire, pour excuser ton parti pris, que les yeux des jeunes déforment autant la réalité d'hier que les tiens déforment celle d'aujourd'hui. C'est juste. C'est comme deux miroirs déformants qui se renvoient leurs propres distorsions à l'infini.

À l'infini. Jusqu'à l'infini de l'incompréhension, jusqu'aux malentendus les plus désastreux. Tu n'aimes pas qu'ils pensent que tu as tout reçu tout cuit dans le bec, et eux n'aiment pas que tu penses qu'ils n'ont qu'à se bouger pour s'en sortir. Tu n'aimes pas qu'ils crachent sur ce que tu crois avoir fait de valable, et eux n'aiment pas que tu prétendes qu'ils ne font rien de bon parce qu'ils ne font rien comme tu l'as fait. Il faudra bien essayer de briser ce mur d'incommunicabilité. Alors c'est toi le plus vieux, c'est à toi de commencer.

Tiens c'est vrai ça, je me rappelle, c'est tout à fait ce que je disais aux enfants quand ils se chicanait pour rien : « arrête le premier, c'est toi le plus vieux ». Ça me venait naturellement. Et ça marchait la plupart du temps. Dans leur apprentissage de la vie, ils arrêtaient de se chicaner en réalisant que l'un avait plus vécu que l'autre, était donc plus raisonnable, comme on dit, et donc capable de comprendre plus de choses que son petit frère, qui lui, comprendrait plus tard. Celui qui faisait la concession d'arrêter s'en trouvait valorisé, et l'autre s'en trouvait disposé à découvrir de nouvelles choses.

Donc je suis le plus vieux, et donc c'est à moi de faire les premiers pas pour syntoniser les ondes de la compréhension et défaire les malentendus. C'est que ça change beaucoup de choses. Ça change ma façon de penser. Je ne peux plus prendre pour acquis, comme je faisais spontanément, que mes bons coups d'hier sont perçus comme tels par les jeunes. D'abord les connaissent-ils ? C'est loin d'être évident. Leçon de modestie au passage, qui ne peut que favoriser une communication d'égal à égal, dans les deux sens.

Je ne cacherai pas le choc qu'il y a à voir les choses différemment quand j'enlève mes lunettes déformantes. Je vois des jeunes en équilibre instable entre deux ou trois emplois temporaires et à temps partiel, et qui gardent l'aisance du funambule sur son fil de fer. J'en vois combiner des études ou un début de famille avec ce jeu d'équilibre.

Comment peuvent-ils faire? Cela m'interpelle. Alors je m'habitue à l'idée que les jeunes ne font pas nécessairement les mêmes choix que moi parce qu'ils ne vivent pas les mêmes choses. À les écouter davantage, je constate que sous leur culture différente, ce qui les fait bouger ce sont les mêmes motifs qui m'ont fait bouger, et les mêmes valeurs qui soutiennent leur courage. Quand ils font les choses autrement, je comprends qu'ils ne me demandent pas de refaire ma vie, mais qu'ils veulent juste faire la leur. En cela ils sont même disposés à ce que je les accompagne, mais avec discrétion, sans l'impertinence de toujours regarder par-dessus leur épaule quand ils font ou décident quelque chose.

La crainte, dont on dit qu'elle est le commencement de la sagesse, la crainte de voir anéantir par le ressac de la vie ce que je crois avoir fait de bon et de beau, m'a finalement conduit à cette certitude que les seules choses qui traversent le temps sont celles qui sont rendues à une nouvelle vie par l'énergie de la génération qui en prend le relais, quand elle veut bien en prendre le relais, quand elle juge que ça vaut la peine qu'elle en prenne le relais. Les seules choses qui durent, car autrement elles meurent, ainsi qu'un feu que l'on croyait prometteur s'éteint quand il n'est pas ravivé par de nouvelles bûches. C'est le feu que je veux transmettre, pas le bois brûlé de mon passé.

Eh bien! décidément mon vieux, tu ne cesseras jamais de m'étonner, dit le jeune en moi. Je connais des jeunes qui ne se reconnaîtraient pas à travers tes nouvelles lunettes au verre clair. Des jeunes pour qui c'est chacun pour soi dans le temps présent. Eux je t'assure qu'ils n'ont pas tes scrupules à tasser les autres, pas juste les vieux, mais tous ceux qui sont dans leur chemin. Ils n'ont pas ta culpabilité rétroactive. Ils font même des marques sur leur plan de carrière chaque fois qu'ils s'élèvent sur la dépouille de quelqu'un, comme faisaient sur la crosse de leur fusil les cow-boys abattant les Indiens dans les vieux films américains. C'est surtout de leur part que viennent les accusations les plus injustes sur ce que

tu as fait de ta vie. Mais ne crois surtout pas que toute la jeunesse pense comme eux. Certes leur voix domine parce qu'ils crient plus fort, mais c'est normal, ils s'entraînent à leur rôle de dominants. Ils sont déjà dans leur plan de carrière, qui rime avec plan d'affaires.

Ces jeunes-là comme tu dis, font écho aux croulants irrécupérables, reprend le vieux en moi, désormais engagé sur la voie d'une meilleure compréhension du temps présent. Les jeunes qui ne veulent rien savoir trouvent leur légitimation dans le discours des vieux qui ne veulent rien savoir. Quand ces vieux-là proclament sentencieusement qu'il y a un âge pour tout, ces jeunes-là comprennent qu'ils ont une épreuve initiatique à passer, et qu'après ils auront toute la vie pour dominer les autres. Laissons-les se gargariser entre eux, ce n'est pas chez eux que loge l'avenir de l'humanité. Cherchons plutôt comment connecter ensemble les jeunes et les vieux ordinaires, ceux qui ont leur vie à faire belle, et ceux qui l'ont à terminer en beauté.

J'étais jeune, je suis vieux.
Mon âge d'or est passé,
mon âge d'or continue.

Il y a un malentendu qui entoure l'âge d'or. Dans l'histoire des sociétés, l'âge d'or désigne une période faste, florissante, un moment où les activités humaines atteignent un sommet de créativité dans tous les domaines de la pensée, des arts, de l'invention technologique, de la production et des échanges. Un sommet de civilisation en somme. Dans ce sens chez les personnes, l'âge d'or serait plutôt ce que l'on appelle joliment la force de l'âge, expression juste s'il en est, qui exprime bien que tout est possible alors.

Mon âge d'or serait donc passé, puisque je ne suis plus au sommet de mes facultés, au meilleur de mes capacités. Mais poursuivons l'analogie. Dans l'histoire de l'humanité, sauf accident, le déclin d'un âge d'or s'accomplit généralement de façon lente et graduelle. Et pendant ce déclin, les

idées et les valeurs mises au monde pendant la période faste continuent d'inspirer d'autres âges d'or en devenir. Suivant ce modèle, mon propre âge d'or pourrait donc s'écouler doucement jusqu'à l'achèvement de son déclin, que seule la mort pourrait confirmer. À moins d'accidents! Accidents plutôt fréquents par les temps qui courent, et qui fauchent tant de gens encore dans la force de l'âge. Tant de gens qui n'ont plus droit au déclin normal du vieillissement, et qui sans transition, sont brutalement catapultés dans la vieillesse.

Mon âge d'or aurait donc pris fin par accident, sans me laisser le temps de vieillir? Ce qui tendrait à confirmer le fait que l'on insiste pour me confiner dans une catégorie qu'on appelle de toutes sortes de noms qui tournent autour de la réalité, pour éviter de m'appeler tout simplement vieux. Et qu'en même temps, on veuille me garder jeune, à tout prix jeune, que je fasse des choses jeunes, que j'aie des plaisirs jeunes, que je pense jeune, que je fasse semblant d'être jeune. Je vois là une immense contradiction dans le fait de nier la vieillesse en même temps qu'on en précipite l'avènement. Comme si c'était une tare de vieillir.

Non, la tare n'est pas de vieillir, elle est dans l'interdiction de durer, dans l'impossibilité de se perpétuer dans les jeunes. Elle est dans la désuétude planifiée appliquée aux personnes, comme elle est depuis longtemps appliquée aux produits manufacturés. La désuétude planifiée, ou l'obsolescence, pour utiliser le terme de marché. Le marché n'a que faire des vieux obsolètes, il n'a plus de production à en tirer. Sur la chaîne de montage, ils ne suivent plus le rythme. Le marché a besoin de jeunes, de plus en plus jeunes, de jeunes interchangeables d'une fraction d'emploi à une autre fraction d'emploi. De jeunes-pâte-à-modeler que la publicité façonne jusque dans les salles de cours, et bientôt dans les salles d'accouchement des hôpitaux, dont elle occupe déjà la périphérie.

Des jeunes aussi qu'il faut maintenir loin des vieux, pour qu'ils ne soient pas contaminés par des idées contrepro-

ductives. Pour éviter que la détresse des uns et le désarroi des autres ne convergent vers des points d'impact communs susceptibles de dégager l'horizon des uns et des autres.

Autrefois il arrivait que l'on négocie des clauses dites « grand-père » pour accommoder les anciens fatigués, prématurément usés. Cela ne leur redonnait pas la santé, mais les fonds de pension n'existant à peu près pas, c'était une façon de préserver leur dignité. De la part de ceux qui étaient encore dans la force de l'âge, c'était une marque d'affection et de solidarité. Aujourd'hui, total renversement de situation, il arrive qu'on négocie des clauses dites « orphelin », dont on sait les déchirements et les divisions qu'elles entraînent. La loi du marché exigerait, dit-on, ce clivage entre les âges.

Comme le veut l'adage, il y a un âge pour tout. Mais ça dépend de ce que l'on entend par là. Il n'y a pas un âge pour tout prendre sur son dos et un âge pour ne plus rien prendre du tout ; il n'y a pas un âge pour se brûler et un âge pour faire semblant qu'on ne l'est pas ; un âge pour anticiper la retraite et un âge pour la retraite anticipée. Si on faisait sauter les barrières qu'on a placées entre les âges, peut-être pourrions-nous éliminer celles que nous mettons dans notre âge. Ainsi de la jeunesse à la vieillesse, de la naissance à la mort, nous pourrions cheminer sans rupture, sans cassure, un pied devant pour tirer et un autre derrière pour pousser, comme il se fait quand on marche. Et le véritable âge d'or, celui qui commence dans la force de l'âge, pourrait se poursuivre en douceur jusqu'à son déclin, que seule la mort peut confirmer.

Nous sommes vieux, nous sommes jeunes, nous sommes jeunes et vieux. Tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt l'un et l'autre. ♦



Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Jean-Marc Léger
Grand Patriote
1999

Né en 1927, Jean-Marc Léger fut journaliste, éditorialiste, diplomate, auteur d'innombrables articles et de plusieurs livres, mais il est surtout un homme qui a su demeurer à l'avant-garde. À titre d'exemple, en pleine guerre froide, il propose la création d'une communauté des peuples de langue française : 35 ans plus tard voit le jour le Sommet de la Francophonie. Et plusieurs années avant le début de la révolution tranquille, il propose pour le Québec un nationalisme de gauche. Voici des extraits.

1951 - Pour un rassemblement français dans le monde¹

« Il importe de nous le rappeler, nous ne sommes plus quatre millions de Canadiens français isolés dans une masse anglo-saxonne mais nous faisons partie d'un vaste ensemble (...) Il nous faut donc en quelque sorte repenser notre propre lutte nationale dans un cadre plus vaste, sur ce que j'appellerais le plan français international (...) Et pourquoi ne pas envisager la constitution éventuelle d'une sorte d'assemblée internationale permanente où se retrouveraient des représentants dûment mandatés de tous les groupes français, ayant pour mission de coordonner les innombrables efforts poursuivis un partout au service de la présence française, du fait français dans son sens le plus large et le plus élevé. »

1956 - Pas de libération nationale sans libération économique²

« Dans la situation où nous nous trouvons, les aspirations sociales et les revendications nationales vont de pair, parce qu'elles proviennent d'une même volonté fondamentale de libération (...) Nous portons en nous même la synthèse salvatrice ; pas de libération nationale sans libération économique, pas de progrès politique, pas de progrès culturel sans, d'abord, le progrès social. »

« La survie d'une patrie comme la nôtre n'a été possible que par la volonté tenace d'un grand nombre de ses enfants. Mais il a fallu aussi, particulièrement aux époques de crises et de tâtonnements, que des artisans de parole dénoncent les impasses rappellent les raisons de durer, indiquer les issues :
Jean-Marc Léger est de ceux-là. »

Fernand Dumont³

1. Jean-Marc Léger, *L'Action nationale*, 1951.

2. Jean-Marc Léger, *L'Action nationale*, 1956.

3. Fernand Dumont, préface de *Vers l'indépendance, le pays à portée de main*, Jean-Marc Léger, Leméac, 1993.

Québec, langue française et Francophonie

Jean-Marc Léger¹

Comment ne pas se sentir honoré et gêné à la fois en recevant pareille distinction, avec le terme singulier qui l'exprime?

Honoré en raison aussi bien de l'institution qui la confère que du prestigieux collège de mes prédécesseurs, dont les mérites étaient plus évidents assurément que ceux qu'on a cru – avec une amicale indulgence – discerner chez moi. D'ailleurs, plutôt que de « mérite », vocable un rien solennel et ambigu, je préfère parler de convictions et d'actions, d'actions inspirées et éclairées par des convictions.

Honoré mais aussi gêné ou intimidé par une appellation à la fois insolite et redoutable, par un titre auquel pourraient aisément prétendre tout aussi bien que moi les personnes ici présentes et aussi, fort heureusement, la majorité de nos compatriotes. La satisfaction du récipiendaire ne saurait toutefois être sans mélange, puisque la distinction ainsi octroyée est frappée du sceau de l'éphémère. Je ne suis en

1. Allocution prononcée le 15 novembre 1999 lors de la remise du prix *Grand Patriote de l'année*, à la SSJB de Montréal.

effet, à l'instar de ceux qui m'ont précédé dans ce rôle, le « patriote » que « de l'année » (il est vrai que celle-ci dans mon cas enjambe le siècle et le millénaire !) alors que j'avais naïvement la prétention, visiblement excessive, de l'être en permanence, patriote. La distinction devient ainsi une salutaire leçon de réalisme et d'humilité, le caractère périssable de cet honneur vous étant justement rappelé.

Mais trêve de sourire. J'accueille, il va de soi, avec autant de gratitude que de modestie un hommage dont je sais bien qu'il s'adresse d'abord aux institutions nationales et internationales auxquelles j'ai collaboré, aux causes que j'ai tenté de servir de même qu'aux collègues et collaborateurs dont la confiance et le concours m'auront été aussi précieux qu'indispensables. Souffrez donc, cher Président et ami Guy Bouthillier, que je partage avec eux tous l'honneur que l'amitié aura inspiré plus que mes titres personnels ne l'auraient justifié.

Qui de nous, au demeurant, n'a pas, bien chevillée au cœur, et ne ressent pas de permanence l'antique « pietas erga patriam » des Romains de l'époque classique : la piété envers la patrie, c'est-à-dire l'attachement profond qui éclaire la démarche et inspire l'action, qui suscite la volonté ardente de rechercher le plus grand épanouissement possible et la plus large émancipation possible de la patrie, de même que son insertion la plus heureuse et la plus féconde dans le concept international. La nation est aujourd'hui, à plusieurs égards, une idée neuve, notamment en ceci qu'elle devient l'unique recours, l'ultime rempart contre l'uniformisation – péril majeur de notre temps – et qu'en défendant la singularité, elle préserve la diversité culturelle, c'est-à-dire l'ensemble des cultures, condition première de la liberté des peuples et des individus. C'est l'association fraternelle des patries par le dialogue des cultures et la convivence lucide des souverainetés qui seules permettront de sauvegarder un humanisme pour le XXI^e siècle. Il n'est pas interdit de penser que le Canada français, que le Québec français pourraient y

jouer un rôle modeste peut-être, mais significatif et utile, particulièrement à travers la communauté internationale francophone, seul forum mondial auquel il peut avoir accès.

Pour le Québec, la participation au mouvement francophone n'est pas seulement dans la nature des choses, elle est de l'ordre de la nécessité, tant culturelle que politique. La raison le presse autant que le sentiment l'incline à être partie prenante de toutes les initiatives qui s'inscrivent à l'enseignement de la francophonie. Que ce soit dans l'ordre des rapports bilatéraux ou sur le plan multilatéral, elle aura constitué, dans les dernières décennies, l'axe central de l'action internationale du Québec. Dans la mesure où toute politique étrangère est pour une large part le reflet des priorités, des problèmes, des impératifs de la politique intérieure, il allait de soi qu'en décidant de nouer le dialogue avec l'extérieur, le Québec serait conduit à privilégier les relations avec les pays de langue française, la France au premier chef, plus tard à favoriser l'avènement d'institutions francophones et à concourir à leur développement.

Pas plus que la Francophonie n'est née avec les organisations intergouvernementales et moins encore avec les Sommets, l'action du Québec dans l'entreprise francophone n'a été le fait des seuls pouvoirs publics. Dès les premières manifestations de ce que l'on pourrait appeler la « préhistoire de la francophonie » à travers de multiples et modestes organisations non gouvernementales, l'adhésion et la participation de divers milieux québécois, individus et institutions, se sont exprimées avec dynamisme et ferveur : ils y ont souvent joué un rôle de pionniers. Le dessein francophone a ainsi commencé de s'incarner dans les années cinquante avec l'Association internationale des journalistes de langue française, en 1952, puis l'Union culturelle française, en 1954 et surtout, en 1961, l'Association des universités de langue française, l'Aupelf, aujourd'hui Agence universitaire de la Francophonie : ces organisations, notamment, mais d'autres

aussi, furent le fruit d'initiatives canadiennes-françaises ou franco-québécoises.

La volonté de participer aux organisations et associations internationales de langue française, puis de jouer un rôle de premier plan dans l'édification de la communauté francophone, aura été une constante de la politique extérieure du Québec depuis le début des années soixante : les divers gouvernements ont maintenu cette option pour l'essentiel. N'allons pas nous complaire pour autant dans quelque optimisme excessif et démobilisateur : comme le Québec français lui-même, contraint à un combat incessant parce que menacé en permanence, la Francophonie reste fragile, vulnérable aux assauts de l'uniformisation et dès lors ne doit pas abaisser sa garde. Il y a un double et exigeant devoir de lucidité et d'intransigeance pour tous les francophones : gouvernements, organisations, individus mais d'abord, les peuples eux-mêmes.

Cette vigilance, aujourd'hui, doit se manifester au Québec, surtout envers la qualité même du français, et là-dessus, nous devons reconnaître qu'il y a chez nous urgence. Il faut une prise de conscience qui soit en même temps mobilisation. L'histoire de la langue française chez nous se confond avec celle du peuple canadien-français puis québécois français. Notre langue toujours menacée, dans sa qualité plus encore que dans son usage, est à la fois blessure et armure, remords et fierté, peine et gloire. Nous sommes assurément l'un des peuples où le rapport à la langue maternelle est à la fois le plus étroit, le plus profond, le plus douloureux. Dans cette mystérieuse et permanente dialectique, la langue nous définit et nous protège autant que nous la défendons. Dans l'âpreté du combat permanent qui nous a été imposé, il est compréhensible que le souci premier ait été celui de la survie de la langue, de son droit à être, en quelque sorte, la préoccupation de la qualité venant au second plan. Mais voici longtemps que nous n'avons plus d'excuse à tolérer la corruption, la dégradation constante de

la langue, écrite et parlée. Plus grave, non seulement le processus tend-il à s'étendre et à s'accélérer, mais des institutions qui devraient être naturellement, spontanément, des facteurs de redressement et de progrès, de salut linguistique, sont hélas devenues des agents premiers de la déchéance de la langue, les médias et l'école au premier chef.

Chef-d'œuvre désormais en péril, au cœur même du patrimoine collectif, la restauration de la langue appelle la prise de conscience et la mobilisation des pouvoirs publics et de l'opinion publique. Régis Debray a dit très justement : « Quand les citoyens perdent la maîtrise de la langue et du passé communs, quand l'institution scolaire n'a plus pour souci premier d'inculquer la vigueur et la rigueur de la pensée, le pays perd bientôt la maîtrise de sa politique et de son destin ». Voilà un propos qui nous concerne tous et qui dessine l'énormité de la tâche à accomplir. Pour chaque communauté humaine, la langue maternelle est le bien le plus précieux, ce par quoi se transmet le patrimoine et s'élabore l'avenir, la clé du savoir, l'ouverture sur l'histoire et sur le monde. Chaque enfant a un droit élémentaire, fondamental, à l'acquisition de sa langue dans des conditions optimales, à un apprentissage d'une durée et d'une qualité telles qu'il lui en assure la parfaite maîtrise. Un système scolaire qui ne satisfait pas à cette exigence essentielle constitue un abus de confiance, correspond à une sorte d'imposture et à une gigantesque supercherie.

Le redressement est aussi pressant qu'exigeant : il appelle une démarche radicale et globale, à la mesure de l'ampleur du mal. Il faut replacer la langue au cœur du système d'enseignement à tous les niveaux. La maîtrise de sa langue par l'adolescent est la condition première de son épanouissement, autant qu'elle est le fondement de sa culture, le moyen d'accès à sa propre culture, mais aussi, à travers celle-ci, aux autres grandes cultures d'hier et d'aujourd'hui. Dans cette longue et difficile entreprise de restauration et donc de salut

de la langue française chez nous, le réalisme aujourd'hui s'appelle « radicalisme ».

Il nous faut nous y consacrer avec la conviction, la passion et la sereine intransigeance que commande toute action où l'essentiel est en jeu. Le Québec a su légiférer hier à propos de la présence, de l'usage, de la diffusion de la langue nationale. Il lui incombe d'avoir la même lucidité, le même courage et une pareille persévérance dans le combat, non moins exigeant, quant à la qualité de langue. Il ne faut plus que le français soit chez nous « une langue en exil » comme le constatait le regretté Fernand Dumont. Le plan de reconquête de la langue ne souffre plus d'attendre.

Comment ne pas appliquer, *mutatis mutandis*, aux cultures et aux langues, ce que Renan disait des nations : « Leur existence est la garantie de la liberté, qui serait perdue si le monde n'avait qu'une loi et qu'un maître ». C'est assez dire qu'en défendant le français chez nous et en contribuant à bâtir la communauté des pays de langue française, nous servons la cause de l'universalisme.

Le plus sûr, et peut-être l'unique moyen de conjurer le risque imminent de clochardisation des cultures et de satellisation psychologique des peuples, réside dans la défense vigilante des langues diverses et d'abord dans la défense du français, que son histoire, son prestige et sa diffusion investissent d'une mission de témoin et de garant et, au besoin, de recours pour toutes les langues. Chacune d'elles est une patrie pour ses locuteurs, chacune porte une conception du monde : leur abaissement, leur réduction, leur extinction annonceraient un crépuscule de l'humanisme. L'universalisme, qui est l'exact contraire de l'uniformité, recherche la pluralité dans la promotion du singulier, dans l'exaltation des identités et des patries, donc des cultures singulières. L'uniforme est réducteur, mais l'universel, émancipateur.

Si la langue française doit être plus que le bien commun, une sorte de patrie commune, de patrie spirituelle, le lieu de

notre solidarité et de l'héritage partagé, l'instrument du permanent dialogue avec les Français et les francophones d'hier et d'aujourd'hui, dans le temps et dans l'espace, alors il nous faut lui vouer la même piété attentive, lui apporter le même attachement vigilant et passionné que commande légitimement la patrie charnelle. Il nous faut inventer et exprimer par elle les réponses que nous pouvons proposer, tant aux défis qui nous sont propres, qu'aux grandes interrogations que nous partageons avec l'homme d'aujourd'hui. Il y va de l'avenir du français. Il y va aussi, naturellement, du nôtre comme il y va d'une certaine conception de l'honneur de l'homme et d'une certaine idée qu'avec vous tous, je crois, je persiste à me faire du Québec, une idée à la mesure du rêve que nous formons pour notre patrie française. ♦

MAGAZINE
GASPÉSIE

Un courant d'avenir en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Le seul magazine gaspésien !

Publié par le Musée de la Gaspésie en collaboration
avec le CRCDD de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Socio-économique, culture et arts, histoire et patrimoine.

*Pour ceux qui s'intéressent à la Gaspésie d'hier
et d'aujourd'hui.*

80, boul. De Gaspé, C.P. 680, Gaspé GOC 1R0

Téléphone : 418-368-1534 – Télécopie : 418-368-1535

LOUIS RIEL



« **Riel est mon frère!** » disait, en 1885, Honoré Mercier, futur premier ministre du Québec, devant 50 000 personnes.

Il s'est battu pour son peuple, sa dignité, ses droits.
Il fut un exemple pour l'humanité.

Certains ont eu peur de lui et du peuple métis : le Gouvernement du Canada le fit donc pendre à Régina, le 16 novembre 1885.

Aujourd'hui, 114 ans plus tard, les Canadiens voudraient bien **oublier tout cela** : le Parlement du Canada étudie même un projet de loi qui, s'il est adopté, déclarera Louis Riel innocent et annulera sa condamnation.

Un instant!

Riel a été injustement **pendu**. Le peuple métis a été **chassé** de ses terres, **dépossédé**, **humilié** et **dispersé** partout dans l'Ouest.

Qui est coupable de ces crimes?

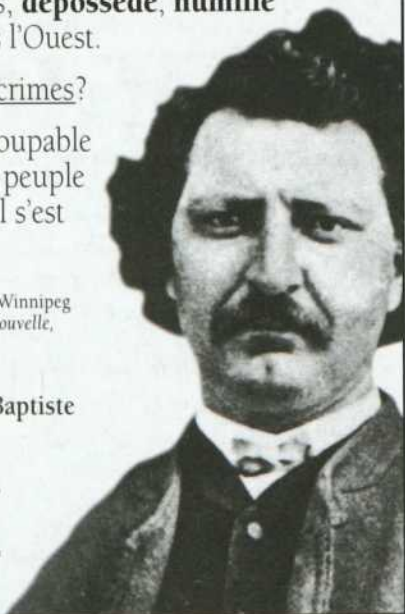
Il est temps que le vrai coupable redresse les torts faits au peuple métis pour qui Louis Riel s'est battu jusqu'à la mort!

Cette publicité a paru en anglais dans le Winnipeg Free Press et en français dans l'Acadie Nouvelle, La Liberté de Saint-Boniface et le Devoir.



Société Saint-Jean-Baptiste
de Montréal

82, rue Sherbrooke Ouest,
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone : (514) 843-8851
Télécopie : (514) 844-6369
Site web : www.cam.org/~ssjb
Courriel : ssjb@cam.org



Dossier

CAISSE
DE DÉPÔT
ET PLACEMENT
DU QUÉBEC



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DE FINANCEMENT
DU QUÉBEC

La révolution tranquille

Par Lucia Ferretti

SOMMAIRE

Une définition	61
Aux origines de la révolution tranquille : les nombreux déséquilibres des années 1945-1959	63
« Qui s'instruit, s'enrichit » : la conquête de l'éducation	69
« Désormais », « C'est le temps que ça change » : un État réformiste et interventionniste	74
« Maîtres chez nous » : le nationalisme économique	78
« Égalité ou indépendance » : les rapports Québec-Canada, ou le nationalisme politique	84
La fin d'une époque	88

Lucia Ferretti

Département des sciences humaines et
Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université du Québec aux Trois-Rivières

Une définition

Ce qu'on appelle la « révolution tranquille » est un moment de l'histoire du Québec qui a été interprété déjà de plusieurs manières. Ses acteurs, ses témoins et ses premiers analystes ont vu en elle un véritable avènement. Aussi tard qu'en 1990, l'historien Fernand Ouellet, bien représentatif de ce courant, croyait encore pouvoir écrire que « La Révolution tranquille marqua incontestablement pour les Québécois francophones le moment capital de leur entrée dans la *modernité*¹ ». À cette interprétation radicalement mythificatrice a succédé une interprétation parfois aussi radicalement démythificatrice, si bien qu'après avoir examiné la répartition des dépenses publiques sous Lesage, un politicologue comme Daniel Latouche par exemple, est allé jusqu'à dire que ce gouvernement avait la même conception du rôle de l'État que ceux qui l'avaient précédé², ce qui pouvait laisser entendre en quelque sorte que la révolution tranquille n'avait pas eu lieu. Certains ont confondu la révolution tranquille avec le gouvernement de Jean Lesage justement, et parfois même avec sa période la plus dynamique, celle des années 1960-1964 au cours de laquelle les réformes se sont succédé à un rythme effréné. D'autres, comme les historiens Linteau, Durocher, Robert et Ricard, ont voulu tenir compte de l'entier déploiement dans la société des réformes et du nationalisme caractéristiques de la révolution tranquille et ont donné son nom à toute la période des années 1960 à 1980³. C'est dire qu'il n'est pas simple de mesurer l'importance du phénomène, ni d'en déterminer les dates une fois pour toutes.

-
1. F. Ouellet, « La révolution tranquille, tournant révolutionnaire? », Th. S. Axworthy et P. E. Trudeau, dir., *Les années Trudeau. La recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 335.
 2. D. Latouche, « La vraie nature de... la Révolution tranquille », *Revue canadienne de science politique*, VII, 3, septembre 1974, p. 533.
 3. P.-A. Linteau, R. Durocher, J.-C. Robert et F. Ricard, *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Boréal, 1986.

Il reste néanmoins que la révolution tranquille a débuté il y a maintenant bientôt quarante ans. Les plus récentes conclusions de l'historiographie ont permis d'établir qu'elle n'a pu marquer l'entrée des Québécois francophones dans la modernité, puisque ceux-ci ne formaient pas avant 1960 la *Folk Society* que certains ont cru voir en eux. Grâce au recul du temps, on a aussi pu juger plus sereinement que, oui, la révolution tranquille avait bel et bien eu lieu et que, comme l'a dit le politicologue Gérard Bergeron, « il s'est (alors) passé quelque chose de nouveau au Québec »⁴. Quant aux nombreux débats sur sa nature et son ampleur, ils ont permis peu à peu à une majorité d'analystes de s'entendre sur ses caractéristiques fondamentales : la modernisation politique par exemple, ou l'affirmation nationale de ceux qui n'ont plus voulu s'appeler Canadiens français mais Québécois.

Tout en partageant la vision large de Linteau, Robert et leurs collègues, c'est ce qui nous permet à notre tour de retenir ici une définition stricte de la révolution tranquille comme le bref moment pendant lequel, fort d'un large consensus social l'État québécois, son personnage principal, a été à la fois intensément réformiste et intensément nationaliste. Entre 1959 et 1968 en effet, c'est-à-dire du gouvernement de Paul Sauvé à celui de Daniel Johnson avec un sommet sous Lesage, l'État québécois a poursuivi *en même temps* un objectif de modernisation accélérée sur le modèle de l'État-providence et un objectif très net de promotion nationale des Québécois francophones. L'État duplessiste avait pu sembler porter le nationalisme canadien-français traditionnel, mais il était farouchement opposé à toute réforme de style keynésien ; l'État québécois, après Daniel Johnson, a continué à endosser des responsabilités économiques et sociales de plus en plus étendues, mais les gouvernements de Jean-Jacques Bertrand et de Robert Bourassa ont presque renoncé à faire de lui l'outil de la promotion nationale des francophones.

4. G. Bergeron, « Les transformations socio-économiques », G. Bergeron et R. Pelletier, dir., *L'État du Québec en devenir*, Montréal, Boréal, 1980, p. 27.

nes. C'est la conjonction d'un réformisme et d'un nationalisme effervescents au cœur même de l'État québécois qui fait la spécificité de la révolution tranquille.

Aux origines de la révolution tranquille : les nombreux déséquilibres des années 1945-1959

C'est l'illusion la plus durable de ceux qui ont fait la révolution tranquille que de croire qu'elle est née, comme Minerve, toute armée de la cuisse de Jupiter. En fait, comme tout autre phénomène, elle a des antécédents, et le monde qui l'a rendue nécessaire l'a aussi rendue possible. Même si ce n'est pas le lieu ici de relater l'histoire des années 1945 à 1960, il importe de souligner que c'est durant cette période que se sont creusés les déséquilibres auxquels la révolution tranquille a voulu remédier.

La marginalisation des Canadiens français dans une économie prospère. Remarquable, la croissance économique touche tous les secteurs après 1945. Croissance démographique, urbanisation accélérée, déblocage et frénésie de la consommation, besoins divers d'une Europe en reconstruction et appétit américain pour les matières premières, ces facteurs agissent conjointement et se répercutent l'un sur l'autre pour stimuler l'agriculture, l'exploitation des richesses naturelles, tous les domaines de la construction, la production industrielle et le développement d'une économie de services. La prospérité, puisqu'il convient de placer la période sous ce signe, doit certes à l'initiative locale ; elle est néanmoins due pour l'essentiel à de forts investissements étrangers. Comme le reste du Canada, le Québec se développe de plus en plus dans la dépendance américaine.

Par surcroît, même si une classe d'entrepreneurs canadiens-français existe, la part de ceux-ci dans le contrôle de l'économie québécoise est marginale et s'abaisse encore durant la période ; les ouvriers et employés canadiens-

français subissent d'autre part une discrimination pas toujours subtile, qui entrave leur accession à des postes de cadres, voire de contremaîtres dans les entreprises américaines ou canadiennes-anglaises. Tout cela ne manque pas de faire clairement apparaître les «Anglais» comme la minorité dominante qu'ils sont effectivement.

Keynésianisme et centralisation fédérale. Dans les principaux pays occidentaux, la crise et la guerre ont converti les milieux d'affaires influents ainsi que les milieux politiques à la doctrine keynésienne, selon laquelle l'intervention économique et sociale planifiée de l'État est indispensable à la régulation de l'économie nationale. Dès 1940, avec la Loi de l'assurance-chômage, le gouvernement libéral au pouvoir à Ottawa entreprend à son tour d'élargir considérablement le champ des interventions de l'État fédéral. Ce faisant, il se heurte immédiatement à l'AANB de 1867 qui réserve certaines juridictions aux États provinciaux, à l'éducation, à la santé et au bien-être notamment, c'est-à-dire des secteurs d'intervention jugés désormais cruciaux par la théorie keynésienne. Le gouvernement fédéral choisit alors de passer outre à la Constitution. En même temps qu'il élabore sa «Politique nationale» pour promouvoir l'émergence d'une identité et d'une culture communes à tous les Canadiens, le gouvernement d'Ottawa prend donc la voie de la centralisation, s'arroge de nouveaux pouvoirs et multiplie les empiétements de l'État fédéral dans les domaines de compétence provinciale ainsi que dans les sources de revenus des provinces, en obtenant par exemple de conserver la perception de l'impôt sur le revenu, transféré durant la guerre. La fonction publique fédérale, qui se développe considérablement dans l'après-guerre, ne laisse par ailleurs qu'une place insignifiante aux Canadiens français, qui sont exclus de l'élaboration des politiques et voient se multiplier les obstacles à leur avancement professionnel.

L'Ontario, mais surtout le Québec, résistent à ce changement majeur de l'ordre constitutionnel canadien, décidé uni-

latéralement par Ottawa. Le gouvernement Duplessis, en particulier, s'oppose farouchement à la « Politique nationale » autant qu'aux principes du libéralisme keynésien. Le gouvernement fédéral change alors de stratégie, et privilégie la voie administrative pour atteindre ses fins : il met sur pied des programmes dans les domaines de juridiction des provinces, il en fixe les objectifs, dits « nationaux », mais il n'offre d'en assumer qu'une partie des coûts seulement. Au nom de l'autonomie provinciale, Duplessis refuse de se voir imposer ainsi un agenda et des dépenses. Il oblige par exemple les universités à décliner les subventions que leur offre le fédéral à partir de 1951 et ne fait pas participer le Québec au programme partagé d'assurance-hospitalisation mis sur pied en 1958. Mais lui-même refuse obstinément que l'État provincial s'investisse pleinement dans ses champs de compétence, créant ainsi une impression toujours plus nette d'inertie et de retard.

Une Église débordée et déjà ébranlée. La croissance démographique et l'urbanisation entraînent une hausse des besoins de la population en matière d'éducation, de santé et de services sociaux ; la prospérité générale et le développement technique, une hausse de ses exigences. L'Église, qui tient à son contrôle en ces domaines, engage alors une grande partie de son patrimoine dans la construction ou l'agrandissement de ses écoles, de ses collèges et de ses hôpitaux, dans l'achat d'équipement et dans la qualification de son personnel. Mais elle ne suffit plus. Elle doit se résoudre à être secondée par un personnel laïc de plus en plus nombreux, que ses institutions ont bien formé et qui est impatient d'obtenir plus d'autonomie professionnelle et de meilleurs revenus. Elle doit aussi escompter toujours davantage l'aide financière du gouvernement qui, s'il ne lui réclame pas encore trop compte de sa gestion, ne distribue ses octrois que de manière discrétionnaire. Duplessis se plaît à dire : « Les évêques mangent dans ma main ». C'est vrai de presque tous, qui paient ses générosités de leur caution trop visible au régime. Ce ne l'est pas toutefois du cardinal Léger, « prince »

de cet archidiocèse de Montréal soumis comme aucun à la croissance urbaine ; car le dernier héritier de la grande tradition théocratique n'accepte pas d'abaisser l'Église à solliciter l'État. Et Duplessis, qui ne donne rien pour rien, ne lui donne rien en effet. Pour réduire les tensions nées de la pression des besoins conjuguée à la rareté des fonds, le cardinal, fort de son charisme, a recours avec un réel succès aux solutions de l'ordre communautaire ancien ; mais ses grandes quêtes et ses corvées restent quand même insuffisantes, et dans ce milieu éclaté qu'est en train de devenir Montréal elles sont de plus en plus perçues pour ce qu'elles sont, des survivances.

Il y a plus profond. Malgré la persistance et parfois le redoublement de ses fastes, l'Église est ébranlée. Une partie des plus jeunes, déjà, ne croient plus. Les autres, et pas seulement ceux des mouvements d'action catholique, sont en train de se détacher d'une manière de vivre la foi qui ne colle pas aux valeurs émergentes d'autonomie et d'individualisme. En témoigne entre autres la baisse déjà sensible des vocations. Ou celle de la pratique. La pratique intensément communautaire et les exercices continuels de piété commencent à étouffer la jeune génération, qui cherche une relation au Christ plus libre et plus personnelle. Elle se sent envahie par l'institution cléricale, qui ne s'ajuste qu'à la marge.

L'immobilisme du gouvernement duplessiste. Devant tous ces changements économiques, politiques et sociaux et les déséquilibres qu'ils provoquent, le gouvernement provincial reste impassible, sauf à dénoncer les mouvements intellectuels et à réprimer le syndicalisme. Il continue de se faire le défenseur du nationalisme le plus traditionnel, fait de survivance et d'identité française et catholique, ainsi que l'apôtre d'un libéralisme de laisser-faire qui a pourtant fait son temps dans les principaux milieux d'affaires.

Les politicologues Kenneth McRoberts et Dale Posgate ont proposé une interprétation particulièrement convaincante de cette attitude du gouvernement de l'Union

nationale sous Duplessis, qui est à son tour une source de déséquilibre. Ils le décrivent comme une partitocratie dont le chef et ses députés sont des politiciens de carrière n'aspirant qu'à se maintenir au pouvoir, non pour y accomplir quelque chose, mais simplement pour y être. D'où leur refus obstiné de toute réforme qui risquerait de devoir les obliger à partager le pouvoir. Et en particulier le refus de tout accroissement des champs d'intervention de l'État provincial qu'il faudrait forcément à la fois financer et administrer, plaçant ainsi le gouvernement dans la dépendance à l'égard des financiers, et les députés en situation de concurrence auprès des électeurs avec une administration publique nécessairement plus considérable et bureaucratique. Profondément conservateur, Duplessis ne se décide d'ailleurs à ses deux principales réalisations, l'adoption du fleurdelysé et l'impôt provincial sur le revenu, qu'après avoir acquis la conviction qu'elles ne lui nuiraient pas auprès de l'électorat. Ce gouvernement réussit à se maintenir si longtemps parce qu'il s'appuie à la fois sur une carte électorale favorable (surreprésentant les comtés ruraux moins demandeurs de réformes) et sur un patronage assez « démocratique », au sens où il en réserve un peu pour tous les « bleus » et non seulement pour les plus gros amis du régime⁵.

Une impatience de moins en moins contenue. Contre une situation qui paraît bloquée, des voix nombreuses s'élèvent, en provenance d'horizons de plus en plus variés. Les élites industrielles américaines et canadiennes-anglaises elles-mêmes encouragent l'intervention économique et sociale de l'État, pour leur assurer qui l'électricité à bon marché, qui la main-d'œuvre instruite et en santé dont ils ont besoin. La bourgeoisie d'affaires francophone, par le biais de ses organisations, fait savoir qu'elle aurait besoin de l'appui de l'État provincial pour pallier sa faiblesse. Un grand nom-

5. K. McRoberts et D. Posgate, « La modernisation politique : le retard du Québec avant 1960 », in *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, ch. 5. (titre original : *Quebec : Social Change and Political Crisis*, Toronto, McClelland and Stewart)

bre d'associations volontaires et d'organisations professionnelles et de syndicats, représentant en particulier la nouvelle classe moyenne laïque engagée dans les institutions gérées par les communautés religieuses, réclament avec de plus en plus d'insistance la laïcisation et la prise en charge par l'État de l'éducation, de la santé et des services sociaux. Les syndicats catholiques d'ailleurs, et en particulier la CTCC lors des grèves d'Asbestos, de Louiseville, et de Murdochville en 1949, 1952 et 1957, constituent un des principaux fers de lance de la contestation au régime duplessiste et au cléricalisme dominant. En 1960, la Centrale catholique se déconfessionnalise et change son nom pour celui de Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Les milieux artistiques et intellectuels ne le cèdent en rien aux élites socio-économiques, bien au contraire. Dès 1948, Paul-Émile Borduas et ses compagnons signent avec le *Refus global* un manifeste surréaliste qui est aussi une dénonciation d'une société jugée petite, mesquine, opprimée par le cléricalisme et l'autoritarisme. C'est d'ailleurs une des nouveautés frappantes de la période que les élites de la parole présentent la société canadienne-française sous un jour aussi totalement négatif. Les élèves du Père Georges-Henri Lévesque, à la faculté des Sciences sociales de l'Université Laval, se complaisent à l'instar de leurs maîtres américains Hughes et Miner à voir en elle contre toute évidence une *Folk Society*. Dans *Cité libre*, la petite mais influente revue fondée par Gérard Pelletier et Pierre Elliott Trudeau, le Québec est aussi décrit comme une société bloquée, rétrograde, trahie par des élites politiques et religieuses au nationalisme ratatiné. Contre tout nationalisme, ils font d'ailleurs de la liberté de l'individu la valeur première dont découlent selon eux les principes de laïcisation, de démocratie et de civisme. Quant aux néo-nationalistes, dont le héraut est André Laurendeau de *L'Action nationale*, et les éminences grises, l'historien Maurice Séguin et ses collègues de l'Université de Montréal, s'ils adressent pour l'essentiel les mêmes reproches au nationalisme traditionnel, ils continuent

néanmoins de conférer une importance primordiale aux droits collectifs de la nation canadienne-française. Ils imputent les retards de celle-ci non à d'hypothétiques facteurs de culture ou de mentalité, mais à la domination politique et nationale qu'elle subit depuis la défaite de 1760 et dont le fédéralisme centralisateur n'est que le dernier avatar. Pour les néo-nationalistes, le rattrapage socio-économique du Québec et la promotion nationale des Canadiens français passent par un État québécois fort et interventionniste. Il s'agit là d'un courant de pensée particulièrement important dans la genèse de la révolution tranquille.

Ainsi, aux sources de la révolution tranquille, on trouve tous les déséquilibres économiques, politiques, sociaux, culturels et idéologiques engendrés par la formidable poussée des années 1945 à 1960. Les malaises et les blocages accumulés rendent la révolution tranquille nécessaire. Mais ce n'est pas seulement l'impatience qu'ils suscitent qui la rend possible. La société et les élites traditionnelles lèguent en effet à la génération de la révolution tranquille, qui n'a pas voulu le voir, les outils essentiels à son succès : un État libre de dettes et une tradition de gouvernement fortement autonomiste, ainsi qu'une culture de solidarité, une identité éveillée à l'importance de rester française et plusieurs instruments alternatifs de développement économique tels que les organisations coopératives, les syndicats nationaux ou des institutions financières particulières. « Désormais », comme a le temps de le dire Paul Sauvé, tout va sembler possible.

« Qui s'instruit, s'enrichit » : la conquête de l'éducation

La réforme de l'éducation est non seulement un thème majeur de la révolution tranquille, elle en est l'un des symboles les plus éclatants. S'y retrouvent une grande partie des enjeux de la période : l'affirmation d'une culture québécoise en rupture avec la culture canadienne-française catholique ; le changement social, associé d'une part au transfert des res-

ponsabilités et du contrôle de ce secteur de l'Église à l'État provincial et, d'autre part, à l'intervention massive de celui-ci dans un domaine de sa compétence que le fédéral avait cherché à investir dans les années cinquante ; la promotion nationale des Québécois francophones, enfin, qui souhaitent atteindre par l'éducation le statut social que les anglophones doivent à leur capital.

Dès après la mort de Duplessis, les brefs gouvernements unionistes de Paul Sauvé puis d'Antonio Barrette votent quelques mesures encourageantes pour le rattrapage des retards en éducation : fin des octrois discrétionnaires, règlement du contentieux avec le gouvernement fédéral sur le financement universitaire, augmentation des subventions aux universités, aux collèges classiques et aux commissions scolaires.

Ce mouvement de réformes s'accélère et prend toute son ampleur avec l'arrivée au pouvoir des libéraux de Jean Lesage, en juin 1960. Paul Gérin-Lajoie s'en fait le timonier, en rapatriant aussitôt dans son ministère de la Jeunesse le vieux département de l'Instruction publique, de même que toutes les responsabilités éducatives dispersées dans les autres ministères. Dès sa première session, en 1961, le gouvernement propose aussi sa « grande charte de l'éducation », c'est-à-dire une série de mesures législatives faites pour allonger la fréquentation scolaire, mieux soutenir financièrement les étudiants et leurs parents, mieux financer tous les ordres d'enseignement ainsi que les institutions privées, et obliger les commissions scolaires à assurer gratuitement l'enseignement secondaire jusqu'en 11^e année. La mesure la plus remarquée, toutefois, est la création de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, dont la direction est confiée au vice-recteur de l'Université Laval, Mgr Alphonse-Marie Parent.

La Commission Parent siège de 1961 à 1966. Dès les premiers volumes de son Rapport, qui paraissent en 1963, elle propose la mise sur pied « d'un système scolaire unifié, inté-

gré, public depuis la maternelle jusqu'à l'université et placé sous l'autorité d'un véritable ministère de l'Éducation »⁶ assisté d'un organe consultatif, le Conseil supérieur de l'éducation.

Le Ministère et le Conseil sont créés en 1964. Paul Gérin-Lajoie est venu à bout des réticences de Jean Lesage lui-même, et de l'opposition virulente des évêques. C'est dire que des compromis respectueux de la religion ont été consentis : la confessionnalité du système public est confirmée par la nomination de sous-ministres associés de foi protestante et de foi catholique, par la création de comités confessionnels dotés de pouvoirs de contrôle au sein du Conseil supérieur de l'éducation ainsi que par le maintien de la confessionnalité des commissions scolaires et celui de l'enseignement religieux dans les écoles. Peut alors s'accomplir ce qui naguère encore paraissait impensable : le transfert de l'Église à l'État de l'initiative en matière d'éducation.

Le changement est profond. On le sent jusque dans le slogan « Qui s'instruit s'enrichit », qui peut être entendu, en un sens, et l'a effectivement été, comme une valorisation de la poursuite de l'aisance personnelle, mal vue dans la culture catholique traditionnelle. Inédit, l'esprit de la pédagogie ne l'est pas moins, plus américain : les professeurs cherchent désormais à cultiver chez l'élève la liberté, la créativité et l'expressivité. Entre 1960 et 1969, enfin, les religieuses et religieux passent de 28 % à 11 % seulement des effectifs enseignants québécois, partie parce que plusieurs de leurs consœurs et confrères ont quitté les communautés, partie parce que les nouvelles et nombreuses recrues de l'enseignement sont quasi-exclusivement des laïcs. Non vraiment, l'Église n'a plus la force, ni même le goût, de gouverner l'éducation.

Tout comme les travaux de la Commission Parent qui les inspirent, les réformes des années soixante sont marquées au coin des nouvelles valeurs du « droit à l'éducation » et de

6. A. Dufour, *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal, « Boréal express », 1997, p. 88.

la «démocratisation de l'enseignement», leviers par excellence de la promotion nationale des francophones. La maternelle est dorénavant intégrée au système public; elle précède quatre ordres d'enseignement successifs bien distincts, restructurés et uniformes à travers le Québec, depuis un primaire de six ans jusqu'à un niveau universitaire composé de trois cycles. Les élèves en formation générale et ceux en formation professionnelle se retrouvent ensemble dans les écoles polyvalentes et les cégeps. Les unes sont établies à partir de 1968 en remplacement des anciennes écoles secondaires, des instituts familiaux et des écoles de métiers; les autres sont ces institutions nouvelles et originales qui remplacent en 1967 les collèges classiques. En outre, pour favoriser l'accessibilité à une éducation de qualité, une vaste entreprise de régionalisation est mise en branle: tandis que, par l'«opération 55», on regroupe les 1500 commissions scolaires locales en 55 commissions régionales francophones et neuf anglophones, on décentralise par ailleurs l'enseignement supérieur. C'est ainsi que des cégeps sont implantés dans toutes les villes importantes et qu'est créée en 1968 l'Université du Québec, première université publique, première université-réseau aussi, avec ses établissements autonomes de Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi et Rimouski, plus tard complétée par ceux de Hull et d'Abitibi-Témiscamingue, et par quelques établissements à vocation spécialisée. Quant à l'éducation des adultes, elle entre par la grande porte non seulement à l'école secondaire et au cégep, mais de plus en plus aussi à l'université. Il en va de même pour la formation des maîtres francophones, qui se modèle désormais sur la pratique anglo-québécoise et nord-américaine, ce qui conduit à la disparition des écoles normales. Conjugués au baby-boom, tous ces efforts portent leurs fruits: entre 1960-61 et 1970-71, les effectifs du secondaire passent de 205 000 à plus de 590 000 élèves, 72 000 étudiants fréquentent le cégep à la fin de la décennie tandis que, de 22 000 en 1960, le nombre d'étudiants universitaires grimpe à 55 000 en 1970. C'est encore

insuffisant pour égaler les taux de fréquentation des anglophones, surtout aux études supérieures, mais c'est un progrès considérable, et très rapide.

Durant les même dix ans, le budget de l'éducation passe de 181 millions à un milliard de dollars, et la part de l'éducation dans les dépenses de l'État grimpe de 24,4% à 29%. Le gouvernement finance à des degrés divers l'ensemble du système, depuis la maternelle jusqu'au doctorat. En contrepartie, le ministère exige un droit de regard sur la gestion et les dépenses des établissements. À tous, il impose ses normes et sa bureaucratie et, sauf aux universités, ses programmes d'enseignement. Tout cela dans un secteur traditionnellement habitué à beaucoup d'autonomie.

Un tel chambardement ne va pas sans susciter des remous. La « formule Rand », adoptée en 1959 sous Paul Sauvé, et qui oblige tous les employés d'une entreprise ou d'une institution à adhérer à leur syndicat local, joint ses effets à ceux du baby boom et du progrès de la scolarisation, pour propulser de 16 000 à plus de 70 000 entre 1959 et 1969 le nombre d'enseignants syndiqués. De mieux en mieux rémunérés, jouissant d'une sécurité d'emploi nouvelle, et de conditions de travail favorables allant même jusqu'au droit de grève, ils se méfient pourtant du gouvernement durant toute la période. Au début des années soixante, c'est parce qu'ils tiennent résolument au caractère confessionnel du système scolaire. Ils sont du reste les derniers à laïciser leur centrale syndicale : la Corporation générale des instituteurs et institutrices catholiques ne change son nom qu'en 1967 pour celui de Corporation des enseignants du Québec. Mais à partir de cette date, c'est la relation des syndiqués à l'État-employeur qui domine, en attendant une prochaine radicalisation.

D'autres groupes laissent percer leur mécontentement. Le Mouvement laïc de langue française voudrait une sécularisation complète de l'éducation. Dans les milieux ruraux, la crainte reste au contraire longtemps vive d'une éventuelle déconfessionnalisation de l'éducation ; et la régionalisation

des écoles secondaires, qui contraint les élèves à des déplacements de plus longue portée, est un désagrément de plus pour leurs parents. En concentrant à Québec ou dans les commissions scolaires régionales certains pouvoirs et responsabilités, le gouvernement Lesage, autre exemple, irrite les notables locaux qui jusque-là contrôlaient l'école. Les analystes ont vu là d'ailleurs certaines des raisons de la défaite des libéraux en 1966. Les recteurs des universités privées, qui se sont opposés en vain à la création des cégeps, n'apprécient pas davantage la naissance de l'Université du Québec, ni celle du Conseil des universités. Quant au mouvement étudiant, il a le vent dans les voiles et il s'engage, comme corps constitué, dans le débat public. Fondée en 1964, l'Union générale des étudiants du Québec exige la gratuité de l'enseignement universitaire comme signe tangible de la volonté gouvernementale de démocratisation scolaire ; elle combat aussi pour une réforme pédagogique et pour la cogestion, c'est-à-dire la participation décisive des étudiants aux structures administratives des universités. Ainsi, à mesure qu'avancent les années soixante, les consensus sociaux assez nets des débuts, qui ont permis à l'État et au plus grand nombre des Québécois francophones de conquérir ensemble l'éducation, commencent-ils à s'effriter.

« Désormais », « C'est le temps que ça change » : un État réformiste et interventionniste

Ce qui se passe en éducation se passe partout. En fait, il n'est presque plus de secteurs dans lesquels les gouvernements québécois, entre 1959 et 1968 et par la suite, n'engagent l'intervention de l'État. Forts du consensus social de ces années qui fait de l'État le moteur et l'instrument d'un « rattrapage » et d'une « modernisation » considérés essentiels, les gouvernements mettent en branle un mouvement de concentration dans l'État québécois de nombreux pouvoirs ou responsabilités jusque-là exercés soit par les commissions scolaires et les municipalités, soit par l'Église, soit par Ottawa.

Grossit en conséquence tout un appareil technocratique. La fonction publique, nombreuse et qualifiée, est coiffée d'une élite de mandarins, en principe soucieux de faire participer les citoyens aux décisions et à l'élaboration des politiques qui les concernent, mais dans le cadre, il faut bien le voir, d'un système tendant à favoriser la centralisation des décisions, de la gestion et des ressources.

Plusieurs décisions importantes contribuent puissamment à donner l'impression qu'on vit alors véritablement « le début d'un temps nouveau ». Parmi celles-ci, il faut mentionner l'adoption d'un nouveau Code du travail en 1964, qui répond non seulement aux exigences de la nouvelle économie mais aussi au désir général de jeter aux oubliettes celui dont Duplessis avait abusé ; d'ailleurs, typiques de cet esprit de redressement, des dispositions du code accordent la sécurité d'emploi aux employés permanents de la fonction publique et le droit de grève dans les services publics, autant de manières de dire que l'arbitraire n'a plus sa place dans les relations de travail. De 1964, aussi, date la Loi 16, qui amende le Code civil : l'égalité juridique des époux est finalement reconnue, les femmes mariées acquièrent le droit d'effectuer des transactions bancaires sans la signature de leur conjoint, d'intenter un procès, d'être exécutrices testamentaires, bref d'exercer plusieurs responsabilités financières ou civiles qui leur étaient jusque-là interdites. À noter, enfin, la portée particulièrement symbolique de la création du ministère des Affaires culturelles en 1961, voué, quoique sans grands moyens, à la promotion de la culture québécoise et à son plus large rayonnement.

Dans les champs de la santé et du bien-être social, l'Église passe la main à l'État québécois, qui réforme ses structures et ses institutions de sorte à pouvoir assumer pleinement son rôle d'État-providence. Avec l'idéologie propre à l'État-providence, faite à la fois du droit des citoyens à en attendre des services, et de la responsabilité de l'État à favoriser tant

l'égalité des chances qu'une juste redistribution de la richesse collective.

Le « Désormais » de Paul Sauvé laisse déjà pressentir le changement. Dès 1959, sont amorcées avec Ottawa les négociations qui vont aboutir sous Lesage à la participation du Québec au programme fédéral à frais partagés d'assurance-hospitalisation. Deux grands rapports jalonnent par ailleurs l'intervention du gouvernement Lesage et de ceux qui le suivent en matière de politiques sociales : celui du Comité d'étude sur l'assistance publique, formé en 1961 (rapport Boucher) et celui de la Commission Castonguay-Nepveu, ou Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, créée en 1966. Fondés sur le principe du droit des citoyens à l'aide de l'État en cas de maladie ou de perte de revenu, ces rapports recommandent à Québec l'élargissement de ses politiques sociales et surtout l'intégration de toutes ses interventions dans un ensemble cohérent fait à la fois de mesures immédiates et de politiques correctives à plus long terme. Sans prétendre pouvoir voler l'initiative à l'État fédéral, qui a pris le virage interventionniste depuis les années quarante et occupe les champs des pensions de vieillesse, de l'assurance-chômage, des allocations familiales et même, en partie, ceux de l'assistance publique et de la santé, l'État québécois se donne à son tour les moyens d'agir dans ces domaines de sa juridiction. Il le fait parfois en participant aux programmes du gouvernement fédéral : ainsi pour l'assurance-santé, en 1970. Aussi souvent que possible, toutefois, Québec choisit d'élaborer ses propres programmes ; il instaure ainsi en 1964 son propre Régime des rentes qui, même s'il est compatible avec le Régime de pension du Canada, est résolument autonome dans la gestion des millions accumulés.

Autant de rôles nouveaux, autant de nouveaux moyens de gestion. Huit ministères sont créés entre 1961 et 1969, neuf conseils consultatifs, trois organismes de réglementation, huit entreprises publiques, un tribunal d'État ; et, pour

mettre un peu d'huile dans la machine, des dizaines de comités interministériels chargés de la coordination de l'ensemble. Dans leur prétention à administrer l'État de façon rationnelle et au meilleur de l'intérêt public, les gouvernements, surtout celui de Lesage, multiplient les recherches sur tous les sujets et ordonnent la tenue de nombreuses Commissions d'enquête durant la décennie. Le rêve d'une gestion planifiée de l'État semble un temps à portée de main, en matière économique notamment, et là aussi tout une structure de gestion est échafaudée avant que les illusions ne retombent.

De 29 000 en 1960, le nombre des fonctionnaires grimpe donc à 41 000 en 1965, 51 000 en 1968; c'est une main d'œuvre francophone, jeune et bien formée. Sous-ministres, cadres supérieurs, cadres intermédiaires, professionnels, employés: la hiérarchie qui se cristallise se veut fondée en effet sur le dynamisme et sur la compétence, ce que les syndicats, pour la plupart affiliés à la CSN, savent, de connivence au début avec l'État-employeur, faire reconnaître par des conditions de travail et des bénéfices marginaux avantageux. Le parapublic, de son côté, grossit encore plus vite, si bien que selon le politicologue James Ian Gow, les secteurs public et parapublic québécois représentent ensemble 11,4% de la main d'œuvre en 1968. La nouvelle classe moyenne, née sous Duplessis dans l'insatisfaction, a beaucoup grossi et elle se porte bien.

Un État interventionniste, un État-employeur, c'est forcément un État qui dépense: 860 millions environ en 1960-1961, près de 3 milliards huit ans plus tard, en progression constante jusqu'au milieu des années 1990. C'est aussi un État qui empiète sur des terrains occupés par d'autres avant lui. Si l'Église et les communautés religieuses, aux prises avec une crise interne, les départs en masse, la réorganisation de leurs propres structures et l'approfondissement spirituel encouragé par le concile Vatican II, si l'Église et les communautés, donc, se délestent et sont délestés avec

soulagement de leurs responsabilités sociales devenues trop lourdes, il n'en va pas de même pour tous les groupes ; et les mécontentements qu'on a pu observer dans le monde de l'éducation, on les retrouve aussi ailleurs. Les médecins, par exemple, résistent farouchement, et en partie victorieusement, aux desseins que poursuit l'État en mettant sur pied des Centres locaux de services communautaires, conçus à l'origine entre autres comme une porte d'entrée aux services de santé, mais qui seront vite concurrencés par les cliniques médicales privées. Les milieux d'affaires et le patronat souhaitent, déjà, limiter la portée des programmes sociaux, qu'ils trouvent très onéreux ; tandis que les groupes communautaires et les régions s'en prennent au caractère technocratique d'une administration qui consulte certes, qui régionalise des services certes, mais qui réserve les vraies décisions à quelques-uns qui travaillent à Québec. Les milliers d'employés de l'État et des institutions qui relèvent de lui s'apprêtent quant à eux à le considérer moins comme le levier de leur promotion sociale collective, et davantage comme un simple patron. Avec Ottawa, enfin, la tension monte.

« Maîtres chez nous » : le nationalisme économique

Un peuple ne peut supporter très longtemps de se renvoyer une image dévalorisante de lui-même. Après les dix ans des années 1950, les Canadiens français réagissent fortement. Ils choisissent de le faire en liquidant leur passé et jusqu'à leur nom, et se rebaptisent Québécois. En même temps, ils lancent un cri du cœur : « On est capable ». Oui, et même dans le domaine économique, la plus gardée de toutes les chasses-gardées. Mais avec l'aide de l'État, chargé de devenir à la fois un intervenant majeur et direct dans le développement économique, et un partenaire de l'entreprise privée. On croit qu'il faut moderniser la structure industrielle et les équipements d'infrastructure et aussi, vigoureusement, donner aux francophones une plus large part du contrôle et

de la gérance de l'économie du Québec. Les gouvernements de la révolution tranquille, qui sont non seulement réformistes mais nationalistes, se mettent à l'œuvre.

Ici, le grand symbole, c'est la nationalisation de l'électricité. Son maître d'œuvre : René Lévesque, ministre des Richesses hydrauliques, puis des Richesses naturelles. Les grosses compagnies canadiennes-anglaises, regroupées en un syndicat financier qui prête au gouvernement, s'opposent à l'étatisation de l'électricité et menacent de lui couper les vivres, ce qui fait hésiter le premier ministre Lesage ; mais les élections de 1962, qui se jouent en bonne partie sur ce thème, envoient le message clair que la population souhaite que l'on procède. Grâce à un emprunt de 300 millions de dollars effectué sur le marché de New-York d'autant plus aisément qu'il n'a pas de dettes, le gouvernement québécois peut donc racheter onze compagnies privées d'électricité, dans une transaction de gré à gré. Il en prend possession le 1^{er} mai 1963.

Des années plus tard, un analyste comme Gilles Paquet a pu remarquer que cette nationalisation, après tout, faisait du Québec la neuvième des dix provinces canadiennes à disposer d'un régime étatisé, tout en laissant encore 41 % de la puissance installée à des entreprises privées ; en somme, qu'il s'était agi d'une opération incomplète et sans rien de bien « révolutionnaire »⁷. Sans doute. Mais quand même. Les débats sur le contrôle de l'électricité remontaient au début du siècle ; particulièrement vifs durant les années 1930, il avaient contribué de manière décisive en 1936 à porter au pouvoir Duplessis, qui avait aussitôt renié sa promesse de venir à bout des « trusts » ; la première nationalisation, faite sous Godbout en 1944, avait créé Hydro-Québec, mais avec un rayonnement si limité que personne ne pouvait ignorer que la principale richesse de la province, son eau, restait aux

7. G. Paquet, « La grande offre publique d'achat (OPA) des années 1960 dans l'électricité au Québec : petit essai d'ethnographie interprétative », R. Comeau, dir., *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Sillery, P.U.Q., 1989, 282-297.

mains des capitaux étrangers, et que la langue des compagnies était l'anglais. La nationalisation de 1962 se fait donc avec un sentiment de fierté, un sentiment de compétence aussi, et de confiance, et c'est cela surtout qui est très fort, et très nouveau.

Hydro-Québec devient du coup la plus grande société industrielle et commerciale du Québec. Le gouvernement, son seul actionnaire, fait d'elle le pivot de l'économie québécoise. Car Hydro-Québec entreprend aussitôt des grands travaux, tels le barrage de la Manic; elle pratique une politique d'«achat chez nous», qui favorise la naissance et la croissance de milliers de petites et moyennes entreprises de fournisseurs et de nombreuses firmes de génie-conseil; ses tarifs avantageux attirent par ailleurs les compagnies étrangères œuvrant dans des secteurs gros consommateurs d'électricité; elle-même est une école de formation hors du commun pour des milliers de gestionnaires et de cadres francophones.

Hydro-Québec prépare ainsi la venue d'autres entreprises publiques dans le domaine des richesses naturelles, telles la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM) en 1965, qui prospecte le long de la faille de Cadillac en Abitibi, et exploite avec succès quelques mines de concert avec l'entreprise privée; ou SOQUIP, la Société québécoise d'initiative pétrolière, créée en 1969; ou encore SIDBEC, conçue dès 1964 pour rompre la dépendance du Québec vis-à-vis des aciéries ontariennes, mais dont les coûts exorbitants repoussent la naissance en fin de décennie.

Parmi les autres instruments collectifs de développement économique du Québec et de promotion des francophones dont les gouvernements se dotent dans les années 1960, il convient de noter l'effort dans le secteur financier. En 1965, par exemple, le gouvernement Lesage crée la Caisse de dépôt et de placement pour administrer, en particulier, les sommes considérables perçues par la Régie des rentes. En 1968, le gouvernement Johnson crée pour sa part le ministère des Institutions financières, des compagnies et

des coopératives, et s'apprête à soutenir particulièrement le Mouvement Desjardins. Caisse de dépôt et caisses populaires, aux mains de francophones, financent le gouvernement du Québec, les organismes publics et de nombreuses entreprises. Elles favorisent de cette manière la réduction de la dépendance du Québec à l'égard du syndicat financier anglo-canadien. Ainsi que l'émergence d'une moyenne bourgeoisie francophone, très proche des libéraux, et dont Bombardier dans la motoneige, les frères Lemaire dans les papiers, Paul Gobeil, dans l'alimentation, ou la famille Simard dans les chantiers maritimes comptent parmi les représentants les mieux connus.

Les gouvernements québécois successifs, en complémentarité et parfois en concurrence avec les municipalités et le gouvernement fédéral, aident les entreprises aussi par des moyens plus directs, qui vont des subventions et des abattements fiscaux jusqu'aux programmes pour attirer les investissements créateurs d'emploi. En 1962, par ailleurs, État, institutions financières et grand public s'associent, par une formule inédite de propriété mixte, dans la Société générale de financement. La SGF est établie en vue de remettre des petites entreprises, souvent familiales, sur le chemin de la rentabilité, et pour ouvrir de nouveaux secteurs. Elle achète ainsi plusieurs sociétés canadiennes-françaises aux prises avec des difficultés, ce qui empêche certaines d'entre elles de passer sous contrôle étranger. La dispersion de ses efforts et les résultats décevants qui en sont la conséquence conduisent cependant à sa réorganisation en 1971, tandis que sa formule de propriété mixte tombe en discrédit.

Le développement régional est un autre chantier des années 1960. En 1961, le revenu disponible *per capita* est de 739 \$ dans le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie contre 1642 \$ en moyenne à Montréal et même 1864 \$ dans Montréal-Centre. L'ouvrier moyen dans l'Est du Québec chôme la moitié de l'année, et le taux de chômage, de 4,4, % en moyenne au Québec, atteint le double dans les régions les plus éloignées,

qui sont tributaires des cours mondiaux des richesses naturelles et des décisions prises à Toronto ou à New-York. À partir de 1961, le gouvernement fédéral se donne des moyens d'intervention qui culminent en 1969 avec la création du ministère de l'Expansion économique régionale. Le gouvernement Lesage crée pour sa part le Conseil d'orientation économique, qui nourrit un temps l'ambition d'élaborer une planification globale de l'économie québécoise. L'Office de planification et de développement économique, qui lui succède en 1968, poursuit en gros les mêmes finalités. En région même, l'expérience la plus poussée de planification est menée par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, à partir de 1963. Des masses d'études et de tournées de consultation permettent le dépôt en 1966 d'un rapport en dix volumes. Mais lorsque finalement les opérations commencent, la population se rend compte que les projets qu'elle a proposés n'ont pas été retenus, et que ceux qui démarrent ne lui conviennent pas, en particulier parce qu'ils impliquent la fermeture de plusieurs villages, des relocalisations forcées et même, dans certains cas, la transformation des ressources à l'extérieur de la région. À partir de 1968, la résistance s'organise contre ce qui est perçu comme des décisions technocratiques. En fait, en matière de développement régional, les gouvernements se contentent surtout de trois mesures : financer des structures de concertation, telles les Conseils régionaux de développement, qui apparaissent dans toutes les régions dans les années 1960, procéder à la décentralisation administrative de leurs ministères, et enfin financer la décentralisation de l'enseignement supérieur.

À partir des années 1960, donc, la création de sociétés d'État, le soutien généreux à l'entreprise privée, la réglementation, ainsi que la politique fiscale et budgétaire comptent parmi les quatre moyens principaux que l'État québécois s'est donnés pour intervenir dans l'économie d'une manière structurante dans le double but de favoriser l'essor de l'économie québécoise et son contrôle accru par les Québécois, notamment par les francophones. Les effets de ses actions

ne tardent pas à se faire sentir. Un économiste comme André Raynault a pu noter qu'entre 1961 et 1978, de 47 à 55 % des entreprises québécoises sont passées sous contrôle francophone, de 39 à 31 % sous contrôle canadien-anglais, tandis que 14 % d'entre elles restaient aux mains d'intérêts étrangers.

Malgré ces succès, le bilan économique de la révolution tranquille reste mitigé. D'abord, parce que le Québec n'a pu, ni même réellement voulu, émanciper pour la peine son économie des capitaux étrangers : les entreprises sous contrôle étranger sont en même temps les plus importantes. Ensuite, parce que les francophones restent minoritaires dans plusieurs secteurs clé ; celui des ressources naturelles, par exemple, où il est difficile de déstabiliser des entreprises anglo-canadiennes ou américaines de la taille de CIP, Noranda Mines, Shawinigan Water and Power, ou l'Alcan ; celui de la finance aussi, où, malgré une réelle percée des francophones, le groupe des cinq grandes banques reste puissant et anglophone. Par ailleurs, même les organismes dont l'État québécois s'est doté, tel la Caisse de dépôt et de placement, ont souvent hésité à concentrer leurs investissements dans des entreprises francophones, préférant les rendements supérieurs à court terme de placements dans les banques et autres compagnies canadiennes-anglaises.

Enfin, l'influence du gouvernement fédéral pèse aussi sur le bilan économique de la révolution tranquille. Car Ottawa continue évidemment d'intervenir de son côté dans l'économie. Or ses politiques sont conçues essentiellement en fonction de l'Ontario, au détriment des autres régions du pays ; parfois, elles sont délibérément orientées contre le Québec, qui est en déclin constant dans l'ensemble canadien. Sur le territoire québécois lui-même, l'absence de concertation entre les deux niveaux de gouvernement paralyse le développement, comme lorsque Ottawa privilégie la constitution d'un pôle fort à Montréal, tandis que Québec travaille à une régionalisation plus nette de l'activité économique.

D'où, un motif supplémentaire de tensions entre les gouvernements et d'effervescence nationaliste dans la population.

« Égalité ou indépendance » : les rapports Québec-Canada, ou le nationalisme politique

En fait, toute l'époque est nationaliste. Un Québec fort et francophone, un territoire immense et riche, des Québécois fiers et solidaires : c'est le thème commun des chansonniers, des écrivains, des cinéastes, des intellectuels, des technocrates et des politiciens. Jetant aux orties le milieu qui l'a nourri, le nationalisme québécois se défait de ses couleurs catholiques et canadiennes-françaises, pour se redéfinir en fonction de la langue française, du territoire et de l'État québécois, ainsi que d'une idéologie réformiste et sociale-démocrate. En somme, le nationalisme québécois prend le contrepied du nationalisme canadien de la « Politique nationale » élaboré depuis l'après-guerre et qui, dans les années soixante, énonce la vision d'un grand pays bilingue, biculturel, bientôt même multiculturel, dont le Québec est tout simplement l'une des composantes. Ce nationalisme pan-canadien (« l'unité dans la diversité ») rejoint massivement les Anglo-Québécois mais ne touche qu'une petite minorité des Québécois francophones ; parmi eux, les « trois colombes » qui, depuis Ottawa, tenteront bientôt de l'imposer à tous.

Mais les rapports Québec-Canada ne prennent pas d'emblée les contours d'un affrontement constitutionnel. Au début, Jean Lesage est en effet assez peu préoccupé par la question constitutionnelle et par le partage des pouvoirs ; ce qu'il veut, c'est exercer pleinement les compétences du Québec telles que reconnues dans l'AANB de 1867 et, pour cela, récupérer d'Ottawa la capacité fiscale perdue au cours des ans⁸. La conférence fédérale-provinciale de juillet 1960,

8. G. Boismenu, « La pensée constitutionnelle de Jean Lesage », R. Comeau, dir., *Jean Lesage et l'éveil d'une nation*, Sillery, P.U.Q., 1989, pp. 76-107.

qui suit de peu l'élection du parti libéral à Québec, est l'occasion pour Lesage d'exprimer cette vision : oui à la participation du Québec à une foule de programmes à frais partagés instaurés par Ottawa dans les domaines de juridiction provinciale et auxquels Duplessis refusait d'acquiescer, mais un oui temporaire, en attendant qu'Ottawa mette fin à ces programmes en accordant une pleine compensation fiscale aux provinces. En même temps, Lesage fait une série de propositions qui ont en commun d'élargir considérablement l'assiette fiscale et les revenus des provinces. Car Québec a besoin d'argent pour financer toutes les réformes qu'il projette.

S'il ne souhaite pas d'emblée un nouveau partage des pouvoirs, le gouvernement Lesage entend en revanche occuper pleinement tous ceux qui lui sont dévolus. Il est ainsi conduit à défendre le principe de l'extension externe des pouvoirs internes du Québec, et à revendiquer l'exercice de plein droit de sa personnalité internationale dans les domaines de sa compétence, notamment la culture et l'éducation. Des bureaux du Québec sont ouverts à New-York, à Londres, ailleurs encore. Mais c'est avec la France que la complicité se développe d'abord, grâce à l'intérêt personnel que le président Charles de Gaulle porte au Québec. Jean Lesage acquiert auprès de lui la stature d'un véritable chef d'État et la Délégation générale du Québec à Paris, ouverte en 1961, reçoit une reconnaissance diplomatique. Les liens Paris-Québec se resserrent encore avec la mise sur pied de l'Office franco-québécois pour la jeunesse et la signature de nombreuses ententes commerciales, industrielles et culturelles.

Sous le gouvernement fédéral de Lester B. Pearson – qui est minoritaire, ne l'oublions pas – le Québec fait des gains, c'est indéniable. Pearson n'est pas loin d'endosser la vision québécoise qui fait de l'État provincial, l'État national des Québécois francophones. Ne parle-t-il pas des « deux races fondatrices » ? Il ne s'oppose pas non plus au recours systématique du Québec à la mesure dite d'« opting out » élaborée sous Paul Sauvé, et selon laquelle la province qui refuse de

participer à un programme « national » dans un domaine de ses compétences peut concevoir le sien propre et obtenir d'Ottawa une pleine compensation financière. Comme dans le cas de la création du régime québécois de Régie des rentes, par exemple. En fait, Lesage utilise la formule pas moins de vingt-huit fois, ce qui revient à conférer *de facto* un statut particulier au Québec à l'intérieur de la Confédération.

Mais cet esprit de conciliation ne dure pas car, sur le fond, Ottawa ne peut renoncer à la définition qu'il élabore depuis les années 1940 du Canada comme État-nation de plus en plus unitaire, une définition qui heurte encore les provinces anglophones, mais de moins en moins. Le gouvernement fédéral entreprend donc dans un premier temps de réduire les revendications politiques et nationales du Québec à des revendications linguistiques. En 1963, il met sur pied la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, coprésidée par André Laurendeau et A. Davidson Dunton. Ses travaux coûtent dix millions de dollars, durent six ans et aboutissent à recommander d'accroître le niveau de bilinguisme dans l'administration fédérale et de créer des districts bilingues dans les parties du pays où la minorité de langue officielle est assez importante pour le justifier. Au nom d'un Canada décrit comme le pays de « deux sociétés et de deux cultures », le Québec deviendrait ainsi un immense district bilingue.

Or, en 1969, on n'en est plus là, ni au Québec, ni à Ottawa d'ailleurs. Des deux côtés, la situation s'est radicalisée.

À Québec, les mouvements indépendantistes se sont affermis sans cesse depuis le début de la décennie. Pour ceux-ci, qu'ils privilégient l'action terroriste comme le FLQ, qu'ils soient de droite comme le Ralliement national ou de gauche, comme le Rassemblement pour l'indépendance nationale, aucun nouvel aménagement de la Confédération ne sera suffisant pour permettre à l'État québécois d'assurer pleinement le développement du peuple francophone, ni celui du Québec. L'indépendance est nécessaire. Sous l'in-

fluence indépendantiste, le gouvernement Lesage est conduit à rejeter en 1964 la formule Fulton-Favreau, qu'il avait d'abord agréée et qui prévoyait l'obligation de l'accord des provinces, tantôt unanime, tantôt majoritaire, pour tout changement constitutionnel les concernant; les indépendantistes, en effet, ainsi que l'opposition officielle jugent insuffisante une entente par laquelle le Québec n'obtient ni nouveau pouvoir, ni protection suffisante de ses droits, celui de veto notamment. Ce refus retarde d'autant le rapatriement de la constitution et l'inclusion de la charte des droits souhaités par le fédéral. De plus en plus, la question d'un nouveau partage des pouvoirs pour accroître ceux du Québec est sur la table. En 1966, le vote indépendantiste, de 9% à l'échelle du Québec, est suffisant dans certains comtés pour permettre aux candidats unionistes de se glisser jusqu'à la victoire et donner le pouvoir à l'Union nationale. Un an plus tard, lors de sa visite à l'Expo 67, de Gaulle lance du haut du balcon de l'Hôtel-de-Ville de Montréal un « Vive le Québec libre » qui retentit d'un bout à l'autre d'un Canada commotionné. En 1967, toujours, René Lévesque, avec son immense crédibilité, quitte le parti libéral et fonde le Mouvement souveraineté-association, qui devient le Parti Québécois en 1968 et absorbe le RIN. Tout en privilégiant un nouvel aménagement de la Constitution dans le sens d'un renforcement de l'autonomie du Québec, le premier ministre Johnson n'hésite pas au même moment à clamer: « Égalité ou indépendance ». Le nationalisme québécois n'est plus un nationalisme culturel, c'est un nationalisme politique.

À Ottawa aussi, le nationalisme est politique. Le gouvernement fédéral tient à sa visibilité directe auprès de la population du pays, et il multiplie les programmes à frais partagés, dits programmes « nationaux ». À partir de 1965, il voit d'un œil de plus en plus sombre l'affirmation internationale du Québec, fait pression sur la Tunisie et la Belgique pour qu'elles résistent à la signature d'ententes avec le Québec, et prend tous les moyens pour contrôler la coopération internationale avec les pays francophones. Commence

alors l'époque de la guerre des drapeaux, d'autant plus que le Canada se dote en 1967 de l'unifolié, autre symbole d'identité unitaire. Avec l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau à Ottawa en 1968, le gouvernement fédéral durcit ses positions, se met à défendre farouchement ses pouvoirs et son leadership, et refuse explicitement de reconnaître l'existence de la nation canadienne-française ou de considérer l'État québécois comme État national des Québécois francophones. Et même si, en 1969, Trudeau fait adopter la Loi sur les langues officielles, cela ne l'empêche pas de se démarquer déjà de la vision « bi-bi » de la Commission Lauréneau-Dunton ; il prépare déjà, en effet, sa définition du Canada comme nation unique, bilingue et multiculturelle. Commence alors une nouvelle ère dans les relations Québec-Canada, au cours de laquelle la question constitutionnelle polarisera de plus en plus le débat.

La fin d'une époque

On a défini la révolution tranquille, au sens strict, comme le bref moment pendant lequel, fort d'un large consensus social, l'État québécois est à la fois intensément réformiste et intensément nationaliste. Après la mort du premier ministre unioniste Daniel Johnson, à l'automne de 1968, la donne ne change pas totalement du jour au lendemain, certes ; mais elle change. Les consensus s'effritent, le rythme des réformes ralentit, les gouvernements de Jean-Jacques Bertrand et de Robert Bourassa ne se chargent plus autant de la promotion nationale des Québécois francophones.

Ce qui dure le plus longtemps, c'est la tendance de l'État à l'interventionnisme. Les grands travaux hydro-électriques et la santé supplantent sans doute l'éducation dans les priorités du premier gouvernement Bourassa. Mais l'engagement demeure le même envers l'État-providence ou l'État-levier de développement économique. En témoignent par exemple le régime universel d'assurance-maladie adopté en 1970, ou celui d'aide juridique en 1972, destiné celui-là aux citoyens

peu fortunés. En témoignent aussi la création d'autres sociétés publiques, telle la Société nationale de l'amiante, ou l'adoption d'autres lois et d'autres règlements, par lesquels les gouvernements québécois successifs, tout au long des années soixante-dix, et de quelque couleur qu'ils soient, continuent de manifester leur foi dans la capacité de l'État de réguler pour le mieux l'économie québécoise.

Dès le milieu des années 1960, en revanche, les consensus sociaux deviennent plus lâches. On a vu que la réforme de l'éducation ou les orientations imprimées au développement régional, par exemple, ne manquent pas de susciter des mécontentements. On ne s'étonnera pas trop que les milieux ruraux et les milieux ouvriers, qui trouvent que les réformes en cours leur coûtent trop cher pour ce qu'elles leur rapportent, contestent l'équipe Lesage en votant Union nationale ou Crédit social. La désaffection touche néanmoins aussi les groupes auxquels la révolution tranquille a le plus bénéficié. Les employés de la fonction publique, notamment, et ceux du secteur parapublic : la CEQ et la CSN donnent parfois l'impression de ne plus voir dans l'État qu'un employeur à faire casquer, et lorsqu'elles forment front commun avec la FTQ en 1972, la polarisation est grande et les affrontements se font violents. À mesure que se radicalise l'affrontement Québec-Canada, la division se creuse entre les cadres du secteur privé et la nouvelle moyenne bourgeoisie québécoise d'une part, très fédéralistes, et d'autre part la nouvelle classe moyenne plus nationaliste, voire dans bien des cas déjà indépendantiste. Les gens d'affaires qui se sont donné en 1969 une nouvelle voix, avec le Conseil du patronat, soulignent le coût des programmes sociaux, tandis que les mouvements de gauche, dans la revue *Parti-Pris* ou ailleurs, jugent insuffisantes les réformes sociales.

Le paysage idéologique est aussi en train de changer plus globalement. Des acteurs disparaissent, l'Église tout particulièrement, une fois épuisé l'intérêt lié à la fois à son écroule-

ment subit et aux réformes encouragées par le Concile Vatican II. D'autres, en revanche, nombreux, variés, expressifs, posent des questions nouvelles à la société québécoise. Dans la deuxième moitié des années soixante, apparaissent de nouveaux mouvements féministes par exemple, autour de l'AFÉAS (Association féminine pour l'éducation et l'action sociale), issue d'organisations catholiques plus anciennes et de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), qui se fait remarquer d'emblée par son caractère non confessionnel et multi-ethnique. Les étudiants revendiquent plus farouchement, déstabilisant en quelque sorte le gouvernement Bertrand, qui ne sait en venir à bout. La « gauche » politique, quoique toujours éclatée en multiples tendances, certaines plus nationalistes, d'autres plus socialistes, d'autres encore carrément communistes, fait à la fin de la décennie une entrée manifeste dans les universités, l'UQAM notamment, ce qui lui donne une audience, voire une influence, sans commune mesure avec sa pénétration réelle dans la population. De nouvelles visions, de nouvelles revendications sont ainsi en train d'émerger.

Les gouvernements de Jean-Jacques Bertrand et de Robert Bourassa n'ont donc pas la partie facile. S'ils continuent, quoique avec modération, sur la lancée réformiste de la révolution tranquille, ils portent en revanche avec beaucoup moins de vigueur le défi de la promotion nationale des francophones. Après tout, au moment où les Québécois francophones s'inquiètent de la propension de plus en plus massive des immigrants et des Néo-Canadiens à envoyer leurs enfants à l'école anglaise, ce qui à terme menace la position du français au Québec même, la Loi 63, votée en 1969 par le gouvernement Bertrand, consacre le libre choix de la langue d'enseignement. C'est là baisser pavillon dans un domaine d'une grande portée symbolique, et cela n'a pas échappé aux Québécois francophones, dont la colère a signé la défaite unioniste aux élections suivantes. Il est remarquable, par ailleurs, que le premier ministre Bourassa pour sa part, ne parle que du « progrès économique du Québec »

mais pas de la poursuite de l'effort en vue d'augmenter la part des francophones dans le contrôle de l'économie québécoise. Il a beau d'autre part tenir tête à Ottawa lors de la Conférence de Victoria en 1971, sous la pression du reste d'une opinion publique très mobilisée, nul ne peut oublier qu'à peine six mois auparavant il appelait l'armée canadienne à la rescousse dans l'affaire du double enlèvement par le FLQ du diplomate britannique James Cross et du ministre Pierre Laporte. Oui, vraiment, l'esprit de la révolution tranquille, ce moment rare de consensus, de réformisme et de nationalisme dans un climat où tout semble possible, cet esprit s'évanouit vers 1968. ♦



Le Québec Faso

L'action nationale
à accompagner
le Québec
tout au long
de sa vie
Elle s'oppose
à l'étranger

une prise majeure
dans la politique
de construction de
notre projet collectif.

La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos services



L'ÂME DE CE PAYS

*S'il est venu
le temps
de se donner
un pays,
il importe
de savoir
ce que nous
en ferons.*

L'Action nationale
a accompagné
le Québec
tout au long
de ce siècle.
Elle apporte
à nouveau
une pièce majeure
dans la patiente
construction de
notre projet collectif.



La CSN salue
cette initiative
qui contribue
à la qualité
de nos débats.

Chronique francophone

Afrique sahélienne (1)
Le Burkina Faso

par

Michel Tétu

Professeur à l'Université Laval,
Directeur de *L'Année francophone internationale*,

et

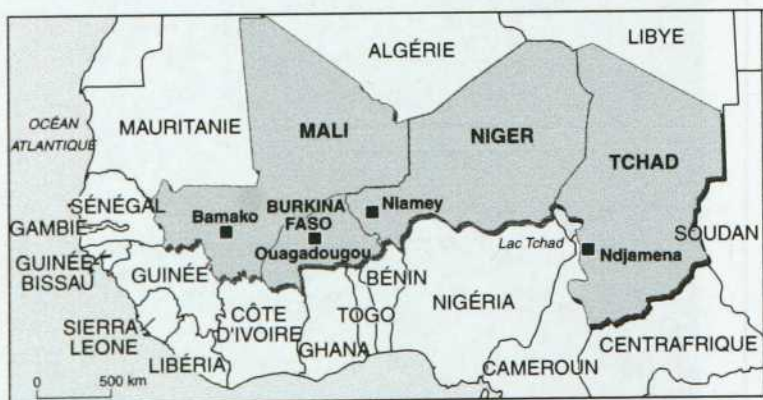
Geneviève Duquet

L'Année francophone internationale

Le Burkina Faso

Le Burkina Faso (« Pays des hommes intègres ») a accédé à l'indépendance en 1960 sous le nom de Haute-Volta, nom qu'il a gardé jusqu'en 1983, alors qu'un coup d'État portait au pouvoir Thomas Sankara. Après l'assassinat de ce dernier en 1987, son second, Blaise Compaoré, lui succédait. Il préside depuis aux destinées du pays, élu président en 1992 et réélu en 1997.

Le français, héritage de l'époque coloniale et langue officielle, s'étend peu à peu dans la population, entre autres grâce à l'éducation et à l'expansion de la presse écrite, radio-phonique et télévisuelle francophone. Il est aussi omniprésent au sein des diverses entreprises, où il côtoie les principales langues nationales. État membre des Sommets et de l'Organisation internationale de la Francophonie, le Burkina Faso est aussi membre de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Éducation des pays ayant le français en partage), de la CONFESJES (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays d'expression française) et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), dont B. Compaoré fut le président jusqu'en juillet 1999.



Géographie

Enclavés au cœur du Sahel, les 274 200 km² du Burkina Faso s'étendent sur un vaste plateau à 300 m d'altitude ; le point culminant, au sud-ouest, est le Téna-Kourou (749 m). Ce pays de savanes au décor parfois triste et aride (à l'est) offre toutefois une végétation variée selon les régions : steppes arbustives dans le nord au climat sahélien ; savanes arborées et forêts claires dans le centre au climat soudanien ; et au sud-ouest, où les précipitations peuvent être abondantes, forêts de type équatorial. Des trois principaux cours d'eau qui coulent vers le Ghana, soit le Mouhoun (ex-Volta noire), le Nazino (ex-Volta rouge) et le Nakanbé (ex-Volta blanche), seul le premier ne se tarit pas en période de sécheresse (du 15 octobre au 15 juin). À la saison des pluies, qui s'étale sur l'autre moitié de l'année, les accumulations varient entre 500 mm et 1500 mm.

À peu près 90 % des 11 millions d'habitants sont de milieu rural. Les villes importantes, outre la capitale Ouagadougou (près d'un million d'habitants.), sont Bobo-Dioulasso (500 000 hab.), Koudougou et Ouahigouya.

Population

De nombreux peuples se côtoient. Les Mossi, installés principalement au centre, représentent environ la moitié de la population burkinabé. L'autre moitié se compose des Mandé, Peul, Bobo, Lobi, Dioula, Gurunsi, Sénoufo, Gourmantché et Touareg, pour former une riche mosaïque de traditions et de langues. En effet, parallèlement au français, langue officielle, se parlent le moré, le peul, le mossi, le dioula, le malinké et plusieurs autres dialectes propres aux diverses ethnies. Les religions traditionnelles (animisme) se pratiquent surtout en milieu rural, mais l'islam et le catholicisme connaissent une popularité grandissante.

Surpeuplé compte tenu de l'aridité du Sahel, avec une densité de 40 habitants par km², le Burkina Faso connaît une

croissance démographique annuelle de 2,8%. Sa population est très jeune : près de la moitié des habitants sont âgés de moins de 15 ans. Le taux d'alphabétisation est peu élevé (20,7% chez les adultes), mais les efforts déployés en ce domaine dans la dernière décennie portent fruit : 4000 centres d'alphabétisation sont répartis sur le territoire, où est mise en œuvre une méthode d'apprentissage du français à partir des langues nationales.

Économie

Le secteur agricole est le moteur principal du développement économique, employant, de près ou de loin, 85% de la population active et générant 35% du PIB. Le coton est la source de revenus la plus importante, suivi du bétail, dont l'élevage se fait presque exclusivement dans le Nord où est absente la mouche tsé-tsé qui fait des ravages ailleurs. L'aridité du climat rend difficiles les cultures vivrières (mil, sorgho, maïs), mais l'inondation des vallées de la Volta noire permet d'y cultiver le riz.

L'activité minière (or, antimoine, manganèse, beauxite, cuivre), quoique faible et souffrant d'un manque d'investissements, est en expansion ; le chemin de fer reliant Abidjan à Ouagadougou a été prolongé jusqu'à Tambao afin de permettre l'exploitation de gisements de manganèse. Car le gros problème du pays est son enclavement : Ouagadougou est à 1000 km du port d'Abidjan, par où partent les minerais et arrivent la plupart des produits importés. La construction de deux barrages a été entreprise en 1998 pour améliorer la production énergétique et augmenter les réserves hydrauliques.

Bien qu'ayant enregistré une hausse dans sa croissance économique des dernières années, le Burkina Faso, aux richesses naturelles peu nombreuses, demeure un des pays les plus pauvres avec un PIB (produit intérieur brut) par habitant de 1010 \$US ; il est classé au 171^e rang (sur 174) de l'Indice de développement humain établi par l'ONU (rapport

1999). Plusieurs pays africains unissent toutefois leurs ressources afin de favoriser leur développement économique : ainsi, le traité de l'OHADA, espace juridique regroupant seize États dont le Burkina Faso, a pour but de contrer l'instabilité judiciaire généralisée chez les opérateurs économiques en mettant en place un « droit harmonisé des affaires ». L'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) vise quant à elle l'assainissement budgétaire des pays membres, l'harmonisation de la fiscalité et l'élaboration d'un marché commun. Le Burkina Faso bénéficie aussi d'une initiative du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour l'allègement de la dette multilatérale. Malgré sa pauvreté, il est l'un des pays les plus respectés en raison de sa réputation d'intégrité et d'honnêteté, ce qui n'est pas toujours le cas en Afrique noire.

Histoire

Les premiers royaumes

L'histoire du peuplement se confond avec celle des royaumes mossi, fondés au XII^e siècle. Ces royaumes formaient des sociétés organisées qui sont restées très puissantes jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Celui de Ouagadougou (fondé au XV^e s.), basé sur une monarchie stable et centralisée que dirigeait le *mogho naba* (homme à la fois roi et magicien), était l'un des plus importants. Celui de Bobo-Dioulasso fut créé à la même époque par les Dioula.

Ne voulant en aucun cas partager leur pouvoir, les rois mossi s'opposèrent toujours à l'unification du pays, même après que l'Empire Songhay eut établi sa domination sur la boucle du Niger. Leurs royaumes se désagrégèrent progressivement tout au long du XIX^e siècle en raison de luttes internes, de l'introduction de l'islam et de l'arrivée des armées coloniales, jusqu'à la chute définitive de l'Empire à la fin du XIX^e siècle.

La période coloniale

En 1895 est créé le gouvernement général de l'AOF (Afrique occidentale française), qui va coordonner la conquête. Sur le territoire de l'actuel Burkina Faso, la lutte se joue entre Allemands, Britanniques et Français. Ces derniers veulent s'emparer de la boucle du Niger afin de relier en un seul grand territoire toutes leurs colonies d'Afrique centrale, occidentale et septentrionale. Le Français Monteil, en 1890, s'était déjà vu refuser par le mogho naba une offre de traité de protectorat ; en 1897, les Français s'emparent par la force de Ouagadougou, devançant ainsi les Anglais dans la course vers la conquête. Durant toute la période coloniale, ils s'occuperont peu du développement du pays, qui servira surtout de « réservoir de main-d'œuvre » pour les plantations et pour le recrutement militaire des deux guerres mondiales.

En 1919, l'ensemble du pays devient une colonie indépendante sous le nom de Haute-Volta, avec Ouagadougou pour chef-lieu. Son premier gouverneur, qui restera en fonction jusqu'en 1927, est Frédéric Charles Édouard Alexis Hesling. En 1932, la colonie est abolie et le territoire partagé entre le Niger, le Soudan (actuel Mali) et la Côte d'Ivoire. La décennie qui suit voit se démanteler une grande partie des réalisations de la période précédente, qu'il s'agisse des structures administratives ou de certains équipements publics telles l'imprimerie et l'école régionale.

Le pays renaît en 1947 à la suite d'une loi pour la reconstitution de la Haute-Volta : la France espère ainsi contrer les avancées du RDA (Rassemblement démocratique africain), qui prône l'évolution du statut des colonies. Ses limites territoriales restent les mêmes que celles qui existaient lors de sa suppression en 1932. C'est dans cette conjoncture qu'émerge un mouvement nationaliste dont les germes existaient depuis les débuts de la colonisation. À la tête du Parti démocratique unifié, représentant du RDA en Haute-Volta, Ouezzin Coulibaly et Maurice Yaméogo œuvrent pour que

le pays accède à une plus grande autonomie ; déjà, en 1944, la Conférence de Brazzaville accordait plus de pouvoir décisionnel aux Africains des colonies ; mais cette timide participation à la vie politique ne suffit pas à satisfaire leurs aspirations de réappropriation du pays. La loi-cadre de 1956 permet la formation d'un Conseil de gouvernement dont Coulibaly est le vice-président. En 1958, la République est proclamée ; Coulibaly meurt à Paris, Yaméogo lui succède. Il devient le premier président de la Haute-Volta lorsque l'indépendance est officiellement déclarée le 5 août 1960. Le 20 septembre de la même année, le pays est admis au sein des Nations unies.

De la Haute-Volta au Burkina Faso

L'indépendance n'entraîne pas une rupture immédiate avec la puissance coloniale. Dans les années qui ont suivi, la priorité était de trouver un certain équilibre sur les plans diplomatique, politique et économique. Le problème majeur était de concilier le pouvoir traditionnel et le pouvoir moderne ; graduellement, les anciens chefs ont perdu les nombreux privilèges qui leur avaient été accordés pendant l'occupation française.

En 1962, la Haute-Volta participe à la constitution de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ainsi qu'à la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Malgré ces initiatives, le pays souffre de la mauvaise gestion financière opérée par un gouvernement autoritaire ; Yaméogo est fortement critiqué et de multiples révoltes ponctuent son règne, jusqu'au coup d'État de 1966 qui le contraint à démissionner. Le lieutenant-colonel Sangoulé Lamizana prend alors le pouvoir. Il restera à la tête de la nation pendant les quatorze années suivantes, tentant de redresser la situation économique de la région.

L'histoire politique de ce jeune pays est marquée par de nombreux coups d'État. En 1980, le colonel Saye Zerbo, du

Comité militaire de redressement pour le progrès national, renverse le président Lamizana. Il est lui-même destitué de ses fonctions deux ans plus tard lors du coup d'État des jeunes officiers du Conseil du Salut du peuple, représenté par Jean-Baptiste Ouedraogo. Deux philosophies différentes s'opposent au sein de ce parti : le nouveau président prône un retour à la vie constitutionnelle alors que son premier ministre, Thomas Sankara, voudrait que le pays s'engage dans une voie progressiste. La crise prend de l'ampleur lorsque Sankara et ceux qui le soutiennent sont emprisonnés : des manifestations sont alors organisées pour réclamer leur libération, qui leur sera finalement accordée. Mais cette décision survient trop tard : l'État est divisé et, en 1983, le Conseil national de la Révolution est proclamé. Présidé par Thomas Sankara, il compte trois autres « chefs historiques de la Révolution » : Blaise Compaoré, Jean-Baptiste Lingani et Henri Zongo.

Une nouvelle ère commence pour la Haute-Volta. En 1984, son nom change pour celui de « République populaire et démocratique du Burkina Faso », le « pays des hommes intègres ». Une réorganisation sociale est entreprise pour lutter contre la corruption et confier le pouvoir aux classes populaires. Le Burkina Faso se fait connaître au niveau international et devient un modèle pour les progressistes. Cependant, le régime est sévère et le peuple commence à gronder ; des frictions apparaissent à nouveau au sein du Parti et divisent les titulaires du pouvoir. Sankara est assassiné en 1987. Blaise Compaoré, numéro deux du gouvernement, lui succède.

La Constitution de 1991 instaure le multipartisme et les élections de 1992 confortent Compaoré à la tête de l'État. Son parti, le Congrès pour la démocratie et le progrès, remportera de nouveau les élections de 1997. Couronné d'un prestige humanitaire, son régime, que l'on croyait jusqu'à récemment solidement établi, est toutefois ébranlé par l'assassinat, en décembre 1998, d'un journaliste célèbre qui

mettait à jour et dénonçait des « magouilles » politiques et financières. Le soutien du Burkina Faso au régime militaire du Niger, malgré l'assassinat de Baré Maïnassara en avril 1999, a renforcé le mouvement de contestation qui sévit actuellement dans le peuple burkinabé. Cette mobilisation collective poussera peut-être le régime à un nouveau redressement pour éviter au pays d'entrer dans une autre période de chaos politique.

BURKINA FASO – EN BREF

XII ^e s.	Fondation des royaumes mossi sur le territoire de l'actuel Burkina Faso.
1895	Création du gouvernement général de l'Afrique occidentale française (AOF).
1897	Occupation de l'ensemble du pays par les Français.
1919	Décret instituant l'indépendance de la colonie sous le nom de Haute-Volta, avec Ouagadougou comme chef-lieu.
1932	Démantèlement de la colonie et partage du territoire entre la Côte d'Ivoire, le Soudan (Mali) et le Niger.
1947	Renaissance de la Haute-Volta après le vote, en France, d'une loi pour sa reconstitution.
1960 (5 août)	Proclamation de l'indépendance de la Haute-Volta ; Maurice Yaméogo en est le premier président.
1962-1963	Création de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et de l'OUA (organisation de l'unité africaine).
1966-1980	Gouvernement militaire de Sangouré Lamizana. Thomas Sankara à la tête du pays. La Haute-Volta devient la République démocratique du Burkina Faso.
1987	Assassinat de Sankara et prise du pouvoir par Blaise Compaoré.
1991	Nouvelle Constitution restaurant le multipartisme.
1992	Compaoré élu aux élections présidentielles, réélu en 1997.

Culture

Théâtre et cinéma, le FESPACO

La vie culturelle du Burkina Faso se distingue par de multiples festivals dans les sphères du théâtre et du cinéma, riches en auteurs et en réalisateurs. Pensons seulement au Festival international de théâtre pour le développement et au Festival international de théâtre et de marionnettes. Le théâtre, après une quasi-absence dans les années 70, connaît un regain de popularité avec Théophile Moussa Sowie, Prosper Kompaoré et Jean-Pierre Guingané.

Ouagadougou est renommé internationalement pour son FESPACO (Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou), qui a lieu tous les deux ans depuis 1969. Cette manifestation est devenue une rencontre de première importance qui attire des cinéastes et des critiques du monde entier pour suivre l'évolution du cinéma africain. L'aspect populaire de l'événement se reflète à travers la tradition d'offrir aux Ouagalais des projections gratuites sur grand écran, place de la Révolution. D'ailleurs, le Burkina Faso se démarque des autres pays d'Afrique : il est pratiquement le seul à diffuser des films africains en salle et hors festival. En 1995, la première cinémathèque du continent a ouvert ses portes à Ouagadougou. Idrissa Ouedraogo, récipiendaire de plusieurs prix, est le réalisateur burkinabé le plus connu ; disciple de Gaston Kaboré (*Wend Ruuni*, 1982), on lui doit entre autres *Yaaba*, *Tilaï* et *Le Cri du cœur*.

Littérature

En littérature, le genre romanesque est peu florissant. Tardive pour l'Afrique noire, la première grande œuvre littéraire, *Crépuscule des temps anciens*, parue en 1962, a connu pourtant un grand succès ; son auteur, Nazi Boni, y dépeint l'Afrique précoloniale avec de nombreux emprunts à la culture traditionnelle et à l'oralité. Dans les deux décen-

nies suivantes, quelques autres écrivains ont publié mais sans marquer notablement la littérature : Étienne Sawadogo, Kolin Noaga, Augustin Sondé Coulibaly... Une nouvelle génération de romanciers émerge dans les années 80 avec Yodi Karone (*Le Bal des caïmans*), Pierre-Claver Ilboudo (*Adama*), Patrick G. Ilboudo (*Le Héraut tétu*) et Ansomwin Ignace Hien (*L'Enfer au paradis*).

La production poétique est en revanche abondante, marquée surtout par l'œuvre de Frédéric Pacéré Titinga, qui a remporté en 1982 le Grand Prix littéraire de l'Afrique noire pour *Poèmes pour l'Angola* et *La Poésie des griots*. Mentionnons aussi Jacques Prosper Bazié et Bernadette Dao, de jeunes poètes talentueux qui ont déjà publié plusieurs recueils. Dans ces diverses formes de littérature, tout comme en théâtre et en cinéma, un thème cher aux Burkinabé demeure la difficile conciliation entre tradition et modernité

En marge de ces œuvres de fiction, s'inscrit un ouvrage important qui fait date dans l'histoire littéraire du pays : il s'agit de la monumentale fresque historique de Joseph Ki-Zerbo, *Histoire de l'Afrique noire*, parue chez Hatier en 1971.

La Poésie des griots

La poésie est représentative de toute la vie burkinabé oscillant entre la tradition et la modernité, la coutume et la démocratie. Frédéric Pacéré Titinga tente d'exprimer dans l'écrit la tradition orale de son pays incarnée par les griots, ces poètes musiciens dépositaires de la mémoire en Afrique. S'inspirant toujours de son village natal, Manéga, l'auteur chante le pays mossi sur un rythme de tam-tam caractéristique.

« Je reviendrai » [tiré du recueil *La Poésie des griots* (1982)]

Demain est dans ma case

Rafraîchie par le départ ;

Demain

Demain

Est dans ma case

Conservée par le cœur de l'Anciens ;

Demain

Demain

Est pour

Demain.

Homme

Hommes des castagnettes

Il reste

Le tam-tam

Des grands commencements.

Hommes de Manéga

Je suis

Le tam-tam

Des grandes saisons.

[On peut consulter ROUCH, Alain et CLAVREUIL, Gérard, *Littératures nationales d'écriture française ; Afrique noire, Caraïbes, Océan Indien. Histoire littéraire et anthologie*, Paris, Bordas, 1986.]

L'Année francophone internationale édition 2000 présente le panorama de l'espace francophone le plus complet à l'heure actuelle dans toute la francophonie.

Cet ouvrage de plus de 400 pages se divise en trois parties : Éditorial ; Pays et régions ; Idées et événements.

Pour chacun des pays traités dans la seconde partie le lecteur pourra prendre connaissance des faits marquants de l'année dans les domaines suivants : politique, économie, société, culture, sports et une bibliographie, souvent commentée, des plus importantes parutions en français dans chacun de ces pays. La troisième partie traite quant à elle des grands courants de pensée ayant animé la Francophonie ainsi que des principales organisations internationales qui y œuvrent.

Grâce à l'implication de plus de 200 collaborateurs, la plupart d'entre eux étant d'éminents universitaires bénéficiant d'une reconnaissance internationale, *L'Année francophone internationale* est un ouvrage de référence incontournable tant pour le spécialiste que pour ceux, de plus en plus nombreux, qui souhaitent une analyse sérieuse et une synthèse complète de l'actualité récente.

***L'Année francophone internationale* est disponible dans toute bonne librairie ou en retournant le bon de commande ci-dessous.**

L'Année francophone internationale



Bon de commande

Veuillez m'expédier _____ exemplaire(s) de *L'Année francophone internationale* édition 2000 au prix de 19,95 \$ chacun plus 5,00 \$ de frais de port unitaire, et taxes si il y a lieu.

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Pays : _____

L'Année francophone internationale. Faculté des lettres, Université Laval
Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 CANADA

Tél. : (418) 656-5772 ; Fax : (418) 656-7017 ; Courriel : AFI@fl.ulaval.ca

Site internet : <http://www.francophone.net/AFI>

S.V.P. établir votre chèque à l'ordre de *L'Année francophone internationale*.

UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC



Le Bulletin du lundi

*« On ne s'entend plus
venir au monde »*

Michel Garneau

Enfin une vraie bataille !!!

Le gouvernement du Québec, qui donne trop souvent l'impression de s'enliser dans la gestion courante des affaires « provinciales », vient enfin de se donner un premier vrai rendez-vous. La position du ministre Bernard Landry à l'égard du plan de restructuration des bourses canadiennes est courageuse et mobilisatrice. Il importe, en effet, que le Québec conserve les outils essentiels au soutien de son dynamisme économique. Il n'y a aucune voie d'avenir à consentir à la succursalisation de l'économie du Québec.

La reproduction des « *Bulletins du lundi* » est ici présentée pour le bénéfice des abonnés qui ne les reçoivent pas par courrier électronique.

Pour vous abonner et ainsi recevoir notre bulletin dans votre courriel, visitez notre site Internet :

<http://www.action-nationale.qc.ca>

Il ne manquera pas de bien-pensants pour reprendre les arguments torontois et soutenir avec la conviction de qui sait lire l'avenir qu'il vaut mieux laisser la proie pour l'ombre et renoncer à ce qui existe pour éventuellement cueillir ce que Toronto nous prédit. On n'abandonne pas ce qu'on contrôle sur la simple promesse d'un potentiel à venir : on prend appui sur ce qu'on maîtrise pour mieux définir sa position à l'égard de ce qui est en émergence. Le plan de restructuration des bourses canadiennes propose à la Bourse de Montréal un avenir radieux mais pour lequel il n'y a aucun filet de sécurité. Si la vision canadienne est erronée, l'économie québécoise se trouvera doublement pénalisée : elle sera privée des fruits attendus et elle aura été dépouillée d'un instrument essentiel.

C'est vrai que le monde financier est en transformation profonde. Mais ce n'est pas une raison pour renoncer à garder au Québec des outils qui pourront évoluer en fonction de nos intérêts nationaux. Si tant est qu'il faille s'adapter aux réalités de la mondialisation, encore faut-il le faire en affirmant notre originalité et non pas en diluant nos acquis et en renonçant à toute prise sur nos institutions. Pour prendre sa place dans le monde le Québec doit miser sur ses forces et construire sur les acquis de sa différence et non pas chercher à se conformer au rôle que voudrait lui faire jouer Toronto. L'économie québécoise repose sur le dynamisme exceptionnel de ses PME : leur fermer la Bourse et les mettre à la merci de l'Ouest canadien, c'est accepter de laisser se définir ailleurs les synergies nécessaires à leur épanouissement. C'est également réduire et diluer les pouvoirs du Québec en matière de réglementation alors qu'il s'agit d'une compétence relevant des provinces : le développement de l'économie québécoise ne gagnera rien de la dilution du rôle de la Commission des valeurs mobilières du Québec.

La Bourse de Montréal, *L'Action nationale* a été la première à le faire réaliser au grand public, est une institution contrôlée par Toronto. Dans sa forme actuelle, elle est une

incongruité, un facteur de distorsion dans la cohésion économique québécoise. La décision de Bernard Landry a été fort mal accueillie par ses gestionnaires, dévoués, comme il se doit, aux intérêts de leurs employeurs torontois. Il est probable qu'au cours des prochaines semaines les événements se précipitent : le ton du communiqué émis par la Bourse de Montréal en réaction à l'annonce de M. Landry n'était pas celui de la coopération. C'est clair, Toronto est tenté par le coup de force.

Le milieu des affaires québécois doit se mobiliser, c'est à lui, au premier chef, que profitera l'issue de la bataille. Mais Bernard Landry doit tout mettre en œuvre pour faire de cet enjeu une occasion de pédagogie politique. Le dossier de la Bourse est une occasion exceptionnelle de faire comprendre à l'ensemble des Québécois et Québécoises que le développement économique du Québec a ses exigences propres et que notre intérêt national ne peut être bien servi que par la pleine maîtrise de nos instruments de développement. Le ministre de l'Économie et des Finances doit prendre le bâton de pèlerin et expliquer en quoi le combat qu'il mène engage l'avenir. Il doit faire comprendre à l'ensemble des citoyens que, derrière les arguments techniques et le jargon des spécialistes, se camoufle une vision du Québec qui subordonne son développement aux impératifs torontois. Si les dirigeants actuels de la Bourse de Montréal refusent d'adapter leur projet aux besoins de l'économie québécoise, il est clair que le gouvernement et les milieux d'affaires devront se battre, tout mettre en œuvre pour doter le Québec d'une Bourse des PME dont la structure de propriété et les règles de fonctionnement seront mieux accordées aux intérêts de notre économie. En ces matières comme dans les autres, le Québec doit être maître de ses moyens.

Robert Laplante

Bulletin du 11 octobre 1999

Fragile en sa demeure

Le gouvernement du Québec n'a plus qu'un simulacre de législation linguistique. La loi 101 est en lambeaux. Les Québécois ont du mal à se faire à l'idée et ils sont encore bien tentés de se payer de mots, de se gaver de symboles creux en essayant de se faire croire que la Charte de la langue française a encore une quelconque efficacité. La réalité, c'est que le travail de sape constant dont les législations linguistiques ont fait l'objet a atteint son but ; les multiples restrictions que les tribunaux ont imposées aux volontés du gouvernement québécois démocratiquement élu ont transformé la Charte en une vulgaire collection d'articles tronqués, de principes émasculés et de règles galvaudées.

Le jugement de Granby ne fait que rappeler encore une fois que nous sommes en sursis dans les structures politiques actuelles. Il y a des limites à toujours consentir à se justifier d'exister. Passe encore que le gouvernement du Québec soit obligé de reconnaître l'efficacité de la stratégie fédérale ; passe encore que ses ministres tendent l'autre joue en endurant les insultes d'Alliance-Québec et la démagogie du Parti Égalité ; passe encore que l'écho médiatique répercute encore la tentation démissionnaire de ceux-là qui voudraient bien qu'on mette la question sous le boisseau en prétextant une « paix linguistique » qui n'est rien d'autre que l'acceptation et la minimisation de tous les reculs. Mais de là à voir un gouvernement, souverainiste de surcroît, se laisser placer sur la défensive, il y a de quoi rester totalement médusé devant notre extraordinaire capacité d'auto-dénigrement et de ce qu'on désigne si bien dans la langue de Durham : le « self-defeating. »

Timorés jusqu'à la bêtise et l'insignifiance, rongés par la culpabilité d'exister et obsédés du désir névrotique de plaire à nos maîtres, allons-nous toujours recommencer ? La cause est pourtant entendue : le Canada, les Canadiens ne toléreront notre présence que dans le folklore et les symboles

creux. La Loi sur les langues officielles du Canada constitue l'ultime concession. Il n'y a rien de plus à attendre, rien de plus à gagner. Tout le reste est affaire de consentement à l'impuissance et de tergiversations velléitaires. L'optimisme de commande et les déclarations rassurantes sur la situation actuelle du français sonnent aussi faux que les airs joyeux sifflés par des angoissés traversant un cimetière. Le gouvernement du Québec n'a qu'une seule chose à faire : restaurer intégralement la Charte de la langue française. Et c'est ce qu'il aurait dû répondre immédiatement au lieu de se laisser entraîner sur le terrain de l'adversaire et se perdre en arguties à propos de la Cour suprême.

Il est évident que cette solution ne pourra être que temporaire puisque jamais l'État canadien ne renoncera à la minorisation de notre peuple et qu'il mettra tout en œuvre pour invalider une autre fois toute initiative visant à réaffirmer le caractère français du Québec. Seule l'indépendance nous assurera que la volonté démocratique du Québec sera respectée. Prétendre le contraire ou agir sans tenir compte de cette donnée fondamentale, c'est s'abuser sur la signification véritable de l'imposition d'une constitution qui ne nous reconnaît pas comme peuple.

Le jeu des forces continentales ne cessera, par ailleurs, jamais d'exercer d'impitoyables pressions sur notre identité. Une poussière sur le continent, une incongruité qui ne cessera d'être agaçante pour les forces de l'uniformisation, tel est notre destin. Rien ne nous sera jamais acquis. Ceux qui voudraient se convaincre qu'un jour le confort et la sécurité deviendront des caractéristiques de notre aventure collective se contemplent dans un miroir aux alouettes. Nous sommes condamnés à réinventer sans cesse les conditions de notre existence. L'indépendance ne fera que nous donner des moyens plus efficaces pour assumer notre condition, pour le faire avec des outils susceptibles de nous permettre de tirer le meilleur parti d'une précarité en quelque sorte consubstantielle à notre devenir. Une minorité vit, par défi-

dition, dans l'espace du compromis. Une majorité en prise sur son destin vit dans celui du risque et de l'invention. L'écran canadien nous empêche de bien saisir la donne puisqu'il nous empêche de bien lire nos intérêts nationaux. L'indépendance nous permettra d'exercer une meilleure vigilance. Mais toujours, le peuple québécois restera fragile en sa demeure.

Robert Laplante

Bulletin du 25 octobre 1999

Un *love-in* vice-royal

Les résultats du référendum de 1995 ont eu sur la population et l'État canadien l'effet d'un véritable électrochoc. La Canada a eu peur. Sa classe politique a décidé que plus jamais le Québec ne lui fera un coup pareil. Finie la tolérance à l'égard des provinciaux geignards. La condescendance agacée, la valeur centrale de la culture politique *canadian* à l'égard du Québec depuis 1867, a désormais fait place au ressentiment.

Le dominant, drapé dans toute la suffisance de celui qui peut toujours faire jouer pour lui les règles d'une majorité qui lui permet de donner un vernis démocratique à son mépris de la minorité, a décidé d'en finir. La classe politique canadienne a désormais fait consensus à l'égard du Québec. Il n'est plus question qu'elle se divise dans des débats sur les modalités d'une politique d'accommodement du Québec : désormais, c'est *take it or leave it, what you get is what you see*.

Les fanfaronnades de Stéphane Dion autour du Plan B n'auront été qu'une manifestation bien superficielle de cette politique du ressentiment. L'arrogance totale et constante du gouvernement Chrétien, ses empiétements sur les compétences québécoises et, surtout, la manière de plus en plus

tranchée avec laquelle il méprise l'Assemblée nationale du Québec témoignent d'un changement important dans le style de la gouverne. Un changement cautionné et applaudi par les médias anglophones pour qui le Québec *bashing* et la chasse aux séparatistes se confondent avec ce qu'ils présentent comme une lecture objective des intérêts nationaux *canadian*. Comme toujours, les médias francophones, dans leur ensemble, restent timorés et d'un laxisme qui confine à la lâcheté devant des charges d'intolérance qu'ils traitent à la pièce et se refusent à considérer comme autre chose que des anecdotes et des événements isolés.

Le ressentiment *canadian* vient pourtant de changer de visage avec la nomination d'Adrienne Clarkson (et de John Saul, puisque le couple branché de Toronto nous offre un Deux pour un) au poste de gouverneur général. À même les 50 millions de dollars qu'il en coûtera aux contribuables, la représentante de la Reine se lance à fond de train dans une opération de propagande dirigée d'abord sur le Québec.

On avait l'habitude de considérer le poste de gouverneur général comme une vieillerie qui faisait plaisir aux monarchistes tout en étant l'expression de la nature profondément anti-républicaine de la structure politique *canadian*. Illustration typique d'un régime *d'indirect rule* qui fonctionne en distribuant les privilèges aux élites, le poste était plutôt considéré comme un instrument de patronage par lequel le gouvernement récompensait les fidèles serviteurs du parti au pouvoir. C'est encore cela, c'est encore une façon de distribuer les prébendes. Mais il faut reconnaître à Jean Chrétien le mérite d'avoir saisi toute l'importance d'élargir au monde médiatique et de la culture le cercle des élites à faire saliver. (Jean-Louis Roux et Roch Carrier auront été de véritables précurseurs!)

En nommant Clarkson/Saul dans une fonction qu'ils se sont eux-mêmes empressés de définir et de mettre au service du *nation building canadian*, Jean Chrétien vient de faire muter la politique du ressentiment. Désormais, le cou-

ple vice-royal va s'occuper de mettre à sa place la culture québécoise en l'engluant dans un écrin symbolique et un environnement institutionnel canadien. Le ressentiment va trouver sa formulation positive : la culture québécoise, Clarkson/Saul vont chercher à la digérer par l'extérieur, à se l'annexer à grand renfort de colloques prestigieux, de cocktails-entre-gens-du-monde et de prix du gouverneur général qui salueront les « bâtisseurs de la nation ». Que les créateurs québécois le veuillent ou non, le Canada a désormais décidé de payer des gens à temps plein - en grand nombre et à bon salaire - pour saper la dynamique identitaire québécoise en enrobant ses institutions et ses réalisations. Comme ces organismes qui ont la faculté de digérer leur proie en les enveloppant de leur estomac, le Canada met en place une machine à imposer sa lecture de la culture québécoise. La nomination de Clarkson/Saul constitue la traduction institutionnelle du *love-in* de l'automne de 1995. Ils nous aiment, ils vont nous dire qui nous sommes vraiment. Ils vont nous expliquer à nous-mêmes sans l'interférence des séparatistes.

Un groupe d'écrivains, dans un texte paru dans *Le Devoir* du 29 octobre, en appelait au boycott sinon au sabotage symbolique des prix du gouverneur général. On ne peut qu'espérer qu'ils seront entendus. La conquête vient de se transporter sur le territoire de l'âme.

Robert Laplante

Bulletin du 1^{er} novembre 1999

BIJOUTERIE EMBLÉMATIQUE

C. Lamond & Fils Ltée
Robert Bourget, Président

125, rue Alfred
St-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Tél. : 1 800 567-9771

U ULTIMA ASSURANCES
ET SERVICES FINANCIERS

**Poitras, Larue &
Rondeau Inc.**

Courtier d'assurances
3925, rue Rachel Est, bur. 200
Montréal H1X 3G8
Tél. : (514) 899-5377

*Avec les employé(e)s de la SAQ,
la vente aux mineurs, c'est non!
Mais la souveraineté, c'est oui!*



Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la SAQ
1065, rue St-Denis, Montréal H2X 3J3 • Téléphone: (514) 849-7754
extérieur de Montréal 1-800-361-8427 • Télécopieur: (514) 849-7914

Jean-Nicolas Brousseau
Conseiller en placements

Tassé & Associés, Limitée

630, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1200
Montréal (Québec) H3B 1S6 Tél. : (514) 879-3900

TRANSLATEX⁺
Communications

RÉDACTION • RÉVISION • TRADUCTION

Claude Ghanimé

1669, rue Cartier, Longueuil (Québec) J4K 4E2
Téléphone : (450) 463-0204 • Télécopieur : (450) 463-0227

MARC VEILLEUX
IMPRIMEUR INC.

- **Livres (200 à 10 000 exemplaires)*
- **Manuels techniques*
- **Listes de prix*
- **Rapports internes*
- **Catalogues*
- **Listes de membres et répertoires*
- **Rapports annuels et agendas*
- **Dépliants*
- **Brochures*



1340, rue Gay-Lussac, section 4, Boucherville, Qc J4B 7G4

Tél. : (450) 449-5818

Fax : (450) 449-2140

ANA

**SOCIÉTÉ
NATIONALE
D'ASSURANCE**

INC.

UNE FILIALE D'OPTIMUM GÉNÉRAL INC.

425, boul. de Maisonneuve Ouest
Bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 3G5

(514) 288-8711



Lectures

NOUS AVONS REÇU :



Éric Amyot

Le Québec entre Pétain et De Gaulle, Vichy, la France libre et les Canadiens français, 1940-1945, Fides, 1999, 370 p.



Roland Arpin

La fonction politique des musées, Fides, 1999, 44 p.



Chantal Bouchard

On n'emprunte qu'aux riches, La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts, Fides, 1999, 40 p.













Bruno Bouchard












Trente ans d'imposture, Le Parti libéral du Québec et le débat constitutionnel, vlb éditeur, 1999, 166 p.



Gérard Bouchard, John A. Dickinson, Joseph Goy (sous la direction de,)

La nation québécoise au futur et au passé, vlb éditeur, 1999, 160 p.

-  **Pierre Bourgault**
La résistance, écrits polémiques, Tome 4, vlb éditeur, 1999, 448 p.
-  **Patrice Dallaire**
Regard sur l'Acadie et ses rapports avec le Québec, Éditions d'Acadie, 1999, 219 p.
-  **Jacques David**
2000 ans d'histoire, Les hommes qui ont fait l'histoire, Les événements qui en ont marqué le sens, Les éditions de l'étoile polaire, 1999, 316 p.
-  **Pierre Falardeau**
Les bœufs sont lents mais la terre est patiente, VLB éditeur, 1999, 240 pages
-  **Louis V.M. Fontaine**
La mémoire du scoutisme, dictionnaire des hommes et des thèmes et des idées, Publications L.F., Duquesne Diffusion, France, 1999, 358 p.
-  **Gilles Gallichan**
Les Québécoises et le barreau, L'histoire d'une difficile conquête, 1914-1941, Septentrion, 1999, 249 p.
-  **Louis-Hippolyte Lafontaine**
Journal de voyage en Europe, 1837-1838, Les cahiers du Septentrion, 1999, 154 p.
-  **Yvan Lamonde et Claude Corbo**
Le rouge et le bleu, Une anthologie de la pensée politique au Québec de la conquête à la Révolution tranquille, P.U.M. 1999, 586 p.
-  **Hypolite Lanctot**
Souvenirs d'un patriote exilé en Australie, Les cahiers du Septentrion, 1999, 220 p.
-  **Camille Laurin**
Une traversée du Québec, L'Hexagone, 192 p.

-  **Jean Loiselle**
Daniel Johnson, Le Québec d'abord, vlb éditeur, 1999, 272 p.
-  **Jean-François Malherbe**
Compromis, dilemmes et paradoxes en éthique clinique, Fides, 216 p.
-  **Denis Monière**
Démocratie médiatique et représentation politique, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, 138 p.
-  **Stéphane Paquin**
L'invention d'un mythe, Le pacte entre deux peuples fondateurs, vlb éditeur, 1999, 171 p.
-  **André Payette**
Un journaliste se raconte, vlb éditeur, 1999, 267 p.
-  **Michel Seymour**
La nation en question, L'Hexagone, 1999, 206 p.
-  **Revue d'histoire de l'Amérique française**
Médecine, Santé et sociétés, volume 53, n°1, été 1999, 167 p.
-  **Paul-Émile Roy**
Lectures québécoises et indépendance, Éditions du Méridien, 1999, 203 p.
-  **Reed Scowen**
Le temps des adieux, Plaidoyer pour un Canada sans le Québec, vlb éditeur, 1999, 197 p.
-  **Ismène Toussaint**
Les chemins secrets de Gabrielle Roy, Témoins d'occasion, Stanké, 1999, 289 p.
-  **Rodrigue Tremblay**
Les grands enjeux politiques et économiques du Québec, Éditions Transcontinental, 1999, 339 p.

FORCES

Forces rend hommage à *L'Action nationale.*

L'Action nationale est une revue d'idées. Depuis 1917, elle brasse des idées. Sans argent, elle accomplit une œuvre dont l'importance n'est pas mesurable.

Revue de documentation économique et culturelle
500, rue Sherbrooke Ouest, bureau 1270
Montréal (Québec) H3A 3C6

Comptes rendus de lecture



Frédéric Bastien

Relations particulières – La France face au Québec après de Gaulle, Boréal, 1999, 423 pages

Un ouvrage incontournable. Un livre qui doit occuper une place prépondérante dans les bibliothèques du Québec. Rédigé dans un style vivant et dynamique qui sait conserver l'intérêt du lecteur jusqu'à la fin. Fruit de recherches laborieuses, le livre de Frédéric Bastien, journaliste et diplômé de l'Institut universitaire des hautes études internationales de Genève, constitue une véritable somme des rapports entre la France et le Québec depuis le fameux «Vive le Québec libre» de 1967.


Nous savions déjà tout le soutien que le Général de Gaulle a voulu donner, en pleine Révolution tranquille, à la cause du Québec. Son geste parmi les plus importants de toute notre histoire, ne fut pas spontané. Il connaissait le drame des Canadiens français depuis longtemps. Martial de la Fournière, qui fut, entre autres, conseiller diplomatique à

Matignon et archiviste, nous a confié, peu avant sa mort, que De Gaulle dès les années quarante a écrit à Maurice Duplessis afin de le sensibiliser davantage à l'importance de la nomination d'évêques canadiens-français dans les diocèses de la Nouvelle-Angleterre. Un quart de siècle avant son voyage historique, ce grand libérateur de peuple s'intéressait activement aux Français d'Amérique. De la Fournière, faisait partie de ces « Québec boys », pour reprendre exactement l'expression parisienne, dont Bastien dresse intelligemment le portrait dans son livre. Les MALLÉN (correspondant de la radio française au Québec pendant les années soixante et toujours très actif pour le Québec), les DENIAU (député à Paris, initiateur de la Francophonie), les DORIN (qui fut ambassadeur et haut fonctionnaire), les JURGENSEN (diplomate de carrière qui subit le racisme anti-français au Château Frontenac), les ROSSILLON (fonctionnaire de la Coopération, grand défenseur des langues et des culture latines) sans oublier BOUSQUET (ambassadeur à Ottawa apôtre du Québec) et aussi quelques autres, dont il est peut-être toujours utile de taire les noms, sont des Québécois de cœur et de tête. Pendant plus de quatre cents pages, tous les grands noms de la France moderne qui ont été sensibles à la cause du Québec nous sont brillamment présentés. Georges Pompidou dont la mémoire devra un jour être immortalisés au Québec, a personnellement pris le temps d'annoter des documents provenant du Quai d'Orsay afin que la France soutienne activement le Québec. Et que dire de cette photo historique sans prix, où Giscard reçoit Pierre Elliott Trudeau à l'Élysée. Le Président de la République a fait installer un immense tableau figurant le Général de pied en cap à moins d'un mètre du Premier ministre canadien !!!

Fondamentalement, avec cet ouvrage publié chez Boréal et dont nous espérons une suite dans de grands entretiens que l'auteur pourrait réaliser avec les acteurs toujours vivants de cette œuvre authentiquement française, il est désormais permis d'affirmer, sans risque de se tromper et contrairement à ce que toute la presse canadienne a véhiculé depuis plus

de trente ans, que la France n'a jamais cessé de se préoccuper de la cause du Québec. Et que cet intérêt dépasse absolument les cadres de la partisanerie politique. Frédéric Bastien a été le premier à avoir accès aux archives de la Présidence de la République. Voilà pourquoi ses recherches l'ont aussi conduit à se pencher avec rigueur sur l'époque du référendum de 1995. Encore là une lumière est jetée sur un des chapitres les plus riches de l'histoire québécoise du XX^e siècle. Pour ces quelques raisons et pour beaucoup d'autres, c'est sans réserve aucune que nous recommandons la lecture de ce livre. Une des conditions gagnantes est sûrement déjà acquise... Merci à l'auteur de nous le confirmer!

Gilles Rhéaume

 **Paul-Émile Roy**

Rêveries dans les Laurentides, Humanitas, 1998,
77 p.

Essayiste, poète, critique, philosophe – quoiqu'il s'en défende – Paul-Émile Roy est, dans le monde des Lettres canadiennes-françaises, une voix « marginale », discrète mais bien présente, originale, essentielle à qui veut comprendre l'évolution du Québec à travers l'histoire de sa littérature et réciproquement. Lorsqu'il ne s'interroge pas sur le monde qui l'entoure, il interroge son propre monde et nous livre aujourd'hui, en une trentaine de poèmes en prose de grande qualité, le fruit de ses contemplations intérieures.

À l'opposé des *Méditations* sanglotantes de Lamartine au bord de son *Lac* et *Rêveries d'un promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau, traversées de pessimisme et de misanthropie, la poésie de Paul-Émile Roy célèbre la joie, le bonheur de vivre et convie le lecteur à une redécouverte de la nature. Elle puise sa source aux grands thèmes universels (la vie, la mort, la précarité de toute chose, la félicité, la tristesse, le temps, l'espace, l'aspiration à l'infini) et se construit sur de fortes oppositions mettant en valeur la dualité des

êtres comme les profondes affinités physiques et spirituelles qui unissent l'homme et la nature : mouvement, stabilité, éphémérité et permanence, quiétude et agitation, silence et éloquence, ombre et lumière... Certes, si on décèle çà et là des accents chers à la rhétorique du dix-neuvième siècle, Paul-Émile Roy a cependant su parfaitement adapter ce romantisme à notre sensibilité contemporaine. La clarté onirique qui baigne les poèmes d'Aloysius Bertrand (1807-1841) a influencé inconsciemment des textes comme *Soir*, *Sommeil* et *Nocturne* mais alors que, jadis, la lune éveillait le délicat auteur de *Gaspard de la Nuit* « avec un mélancolique baiser », « argentant d'une pluie de vers luisants les collines, les prés et les bois », ici elle « éclaire tout mais ne dévoile rien » et « introduit l'homme au pays des ombres » (*Clair de lune en forêt*).

Nous voici donc aux antipodes des contorsions hermétiques et des abscons jeux de langage que nous assènent, à tour de recueils, certains auteurs dits « modernes » plus soucieux de marquer l'absence de culture et de travail que de nous toucher. Ici, c'est la poésie à l'état pur. La note est juste comme le chant du rossignol que, d'un gracieux trait de plume Ghislaine Raymond a posé sur sa branche, p. 37. On a simplement envie de dire : « Écoutez ! »

Avec une volontaire économie de moyens, dans une langue dépourvue de toute fioriture, de tout superflu, réduite à sa plus extrême nudité, le poète, qui sait « l'harmonie du monde et sa musique intérieure » (*Érable*) dit ce qu'il voit, entend, sent et ressent face à cette nature qui déroule sous ses yeux comme autant de petits tableaux peints sur papier de soie : le « bleu d'éternité du lac » (*Érable*), la légèreté de l'hirondelle (*Méditation matutinale*), la fluidité de l'eau, la symétrie des montagnes (*Le Lac*), « l'incantation de la fée lumière » (*Feuillage*). « A l'école des arbres, des fleurs, du vent (*Paradis*), il nous exhorte à jouir intensément de l'instant présent sans nous soucier du passé ni du futur et, pareil à la lune qui trace sa « route lumineuse » à travers branches et

nuages, à retrouver le chemin qui mène au cœur de soi, loin des « *buildings de béton* », du « *beuglement des usines et des klaxons* » et des « *bombes à neutrons* » (*Paysages*). Jusqu'à la rencontre suprême avec le Divin qui, à la fin du recueil nous frôle de sa grâce, tel « *l'aile de la musique qui ne cesse pas* » (*Invitation*). Le dépouillement, la « mise à nu des mots » utilisés dans leur sens primordial, confèrent à la fois à ces textes la force concentrée des haïku japonais et la subtilité volatile des philosophies orientales.

Art de vivre, tonifiant bain de fraîcheur, leçon de sagesse et d'espoir, la poésie de Paul-Émile Roy se veut avant tout « invitation au voyage de l'âme », appel à une réconciliation totale avec « trinité » originelle : Dieu, la nature et nous-mêmes. On sort de cette lecture l'esprit apaisé et épuré.

Ismène Toussaint
Auteure

PASSEZ À L'HISTOIRE !

Depuis 1985, *Cap-aux-Diamants* vous présente les multiples facettes de l'histoire du Québec. Chaque parution explore une thématique captivante. Découvrez la grande ou la petite histoire d'ici racontée par des auteurs choisis pour leur compétence. De plus, retrouvez une multitude de photographies et illustrations d'époque. Alors...

**Passez à l'histoire
et abonnez-vous !**

JE M'ABONNE (Taxes incluses)

Pour 1 an (4 N^{os} 30\$), pour 2 ans (8 N^{os} 55\$)

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROV. _____

CODE POSTAL _____

TÉL.: () _____

(Vous recevrez le prochain No: Mars, juin, septembre ou décembre)

LA REVUE
D'HISTOIRE
DU QUÉBEC

CAP-AUX-DIAMANTS

POUR VOUS ABONNER

Par téléphone : (418) 656-5040

Par télécopieur : (418) 656-7282

Par la poste :

C.P. 26, succ. Haute-Ville
Québec QC G1R 4M8

**ADHÉSION
FACILE
ET
PEU
CÔTEUSE!**

**RENDEMENT
AVANTAGEUX!**

**CRÉDITS D'IMPÔTS
TOTALISANT 30%**

**UNE
ÉPARGNE
RETRAITE
ADMISSIBLE
AUX DÉDUCTIONS
SUPPLÉMENTAIRES
À TITRE DE REER.**

ADHÉRER À FONDATION

**C'EST PARTICIPER
À UNE ENTREPRISE
COLLECTIVE
QUI VISE
À MAINTENIR ET À CRÉER
DES EMPLOIS AU QUÉBEC,
TOUT EN BÉNÉFICIAIRE
D'AVANTAGES
FISCAUX
FACILITANT
L'ACCUMULATION
D'ÉPARGNE
POUR LA RETRAITE**

**MAINTIEN
ET
CRÉATION
D'EMPLOIS**

**INVESTISSEMENT
DANS
L'ENTREPRISE
QUÉBÉCOISE**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE...**

**UNE
CONSCIENCE
SOCIALE
EN ACTION!**

FONDATION

LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

FORMULAIRE D'ADHÉSION AU :

**SIÈGE SOCIAL
2100, de Maisonneuve Est,
Montréal (Québec) H2K 4S1**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Téléphoner au : 1 800 253-6665
ou (514) 525-5505

Ceci n'est pas une offre publique de valeurs. Pour de plus amples renseignements, consulter le prospectus FONDATION disponible au siège social.

Courrier des lecteurs

Adieu mes Sœurs

Dans notre monde dominé par le progrès scientifique et la technologie, nous sommes habitués à agir et à réagir en fonction d'une forme de rationalisme absolument justifié. Il se fonde sur les faits qui sont observables avec les outils dont dispose la science. D'autre part, celle-ci, en dépit de ses immenses progrès, reste limitée dans sa capacité de compréhension globale de l'être humain confronté à un spatio-temporel quasi infini.

On peut, face à cette situation, décider de rester sur le terrain plus ou moins éprouvé des faits scientifiquement observables. Mais ce comportement risque parfois aussi de se confiner dans un scepticisme stérile, pouvant se traduire par une profonde indifférence ou allergie envers tout ce qui touche de près ou de loin au métaphysique, en particulier, par exemple, au phénomène des religieuses catholiques au Québec.

Par contre, nous pouvons aussi, comme malgré nous, nous laisser embarquer et entraîner par un document tel que

l'Adieu mes Sœurs d'une émission récente de Radio-Canada. Nous pouvons retenir momentanément nos envies (légitimes) de critiquer pour laisser parler davantage nos sentiments et aussi une certaine forme d'intuition impossible à rationaliser clairement.

Au fur et à mesure des entrevues et documents, petit à petit se profile un étonnant tableau impressionniste (au sens étymologique), aux couleurs riches et souvent très nuancées, avec comme toile de fond une sorte de lumière indéfinissable.

À un certain moment, on a l'impression de franchir le seuil d'un autre monde.

En partant d'un quotidien fait d'une multitude de petits gestes et dialogues marqués par la bonté et la sérénité, on sent comme un appel au dépassement vers l'Infini (pour reprendre le langage des croyants).

Quant au sceptique qui sommeille en nous, il peut lui arriver d'être ému par cette démonstration d'humanité, avant de retomber sur ses deux pieds.

Fait certain, ce document, avec bien d'autres évidemment, aide à mieux saisir le sens et la portée d'un comportement, à première vue en contradiction avec bien des façons de penser et d'agir, surtout quand on n'en retient que le passif. Il contribue aussi à montrer d'autres facettes de la réalité, beaucoup plus riches et complexes que ce que l'on imagine souvent.

Denise Bombardier peut certes donner prise à bien des critiques au cours de ses nombreuses émissions. Mais elle est aussi capable de nous réserver des surprises d'une rare qualité où son sens de la justice se combine harmonieusement avec une grande sensibilité.

Conclusion un peu paradoxale : selon les statistiques et d'autres indicateurs, les religieuses du Québec sont en voie de disparition mais l'essentiel de leur idéal survit. Il s'expri-

me sous d'autres formes, dans d'autres cadres ou sans cadres matériellement bien définis.

En attendant la suite : ADIEU MES SCEURS ... et merci.

Edmond Orban, Professeur hon., Université de Montréal



Cessons de jouer à l'autruche, et allons au fond des choses !

Pourquoi sommes-nous le seul État à financer deux systèmes scolaires concurrentiels? – Celui de la majorité menacée, le nôtre, et l'autre, celui de la minorité toute puissante, l'anglaise, avec sa langue dominante, conquérante.

(...)

À moins que nous n'acceptions, au Québec, le qualificatif de butin-du-conquérant où le jugement du Lord Durham, l'égalité que la loi du Québec confère à deux systèmes scolaires concurrentiels ne peut aboutir qu'à l'aliénation graduelle mais accélérée de notre langue et de notre culture. Il n'est pas nécessaire d'être sociologue ou psychologue pour tirer cette conclusion. Comme indice, prenons celui de l'Université Bishop's qui ne serait pas viable sans, d'une part, le recrutement qu'elle fait en Ontario et dans les Maritimes aussi bien qu'au sud de la frontière, et, d'autre part, celui qu'elle fait auprès des Québécois francophones anxieux d'apprendre l'anglais.

Aucun pays ou peuple qui se respecte ne peut tolérer la situation que nous connaissons au Québec. La conséquence de ce modus vivendi consistera à court terme à compléter le processus déjà avancé de polarisation des deux groupes linguistiques. (...)

Il faut que le gouvernement du Québec affirme sans équivoque le caractère définitif du français langue commune au Québec.(...)

Personne, à l'extérieur du Québec, ne force ou même ne s'attend à ce que la majorité anglophone apprenne une langue seconde. Les francophones, dans leur totalité, s'attendent à devoir parler la langue de la majorité, dans les provinces hors Québec. En somme, ils respectent le droit qu'a la majorité linguistique à considérer que sa langue est le véhicule public de communication. Il n'y a aucune raison pour que la réciproque ne soit pas acceptée par tous les résidents du Québec.

Pour y arriver à moyen terme, il va falloir que l'école devienne le principal agent de francisation. Il ne s'agit pas de priver les anglophones des écoles dont ils ont besoin, mais de prendre les moyens pour que chacun des élèves soit imprégné du respect de la langue commune et du drapeau qui doit unir tous les citoyens.

Roméo Paquette

Index des auteurs 1999

A

Action Nationale

Hommage à M. Rosaire Morin	Mai	117-147
Le nouvel emblème floral	Juin	6
Brève histoire des protestants en Nouvelle-France et au Québec de Robert Larin	Avril	169-170

Anonyme

Au Québec le verre d'art est anglais...	Mars	95-97
---	------	-------

Arpin, Roland

Plaidoyer pour une école culturelle	Février	49-70
Les défis majeurs des collèves	Octobre	17-31

Aubry, François - Larose, Gérald

Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990	Mars	43-54
--	------	-------

Ayoub, Josiane - Boulad, Gisèle

Bibliotheca Alexandrina ad Mundum	Septembre	113-117
-----------------------------------	-----------	---------

B

Baby, François

Fallait-il sauver le soldat Monckton?
(numéro spécial) Août 18-21

Baum, Grégory

Reflexions éthiques sur la loi 101
(numéro spécial) Août 17

Beauchemin, Yves

La guerre des bananes Mai 9-15

Beaudin, Réjean - Tétu, Michel - Busque, Anne-Marie

L'Asie du Sud-Est (1), Le Viêtnam Janvier 125-142

L'Asie du Sud-Est (2), Le Cambodge Février 148-162

L'Asie du Sud-Est (3), Le Laos Mars 130-145

Océan Indien (1), Comores Avril 139-150

Océan Indien (2), Mayotte Mai 107-115

Océan Indien (3), Madagascar Juin 145-160

Océan Indien (4), Les Seychelles Septembre 155-167

Océan Indien (5), La Réunion Octobre 123-135

Océan Indien (6), Maurice Novembre 109-121

Bédard, Éric

Debout les aînés! Septembre 11-19

Béland, Jean-François

Démocratie médiatique et représentation
politique de Denis Monière Septembre 183-186

Bélanger, Jules

Payer des fonctionnaires qui planifient
la fermeture de la Gaspésie Avril 63-68

Bell, J.-J., M. A.

L'incendie de l'hôtel du Parlement en 1849 Juin 133-144

Bissonnette, Lise

La nouvelle corne d'abondance Septembre 49-55

Bock-Côté, Mathieu

Il est impossible de concilier la nation
et l'idée de pluralité Juin 13-16

Boivin, Robert

Pour un modèle québécois de mobilité
Le vélo: une solution plutôt qu'un
problème Juin 75-112

Boulad, Gisèle – Ayoub, Josiane		
Bibliotheca Alexandrina ad Mundum	Septembre	113-117
Bourgeois, Patrick		
La peur des mots	Juin	125-127
Bouvier, Luc		
Les armoiries du Québec d'hier à aujourd'hui	Février	115-123
Brindeau, Pascal		
La nation - contrat. L'indispensable conciliation entre nation et pluralité	Octobre	5-10
Brunelle-Lavoie, Louise		
Du monument historique au bien culturel	Avril	99-107
Busque, Anne-Marie - Beaudin, Réjean - Tétu, Michel		
Océan Indien (3), Madagascar	Juin	145-160
Océan Indien (4), Les Seychelles	Septembre	155-167
Océan Indien (5), La Réunion	Octobre	123-135
Océan Indien (6), Maurice	Novembre	109-121
C		
Cantin, Serge		
Le Titanic et nous	Mai	5-8
Les petites nations, les colombes et les droits de l'homme	Novembre	11-16
Caron, Jean-François		
Le déclin de la démocratie	Novembre	59-65
Castonguay, Charles		
Tendances de la langue française au Canada jusqu'en 1996 (numéro spécial)	Août	8
Tendances de la langue anglaise au Québec (numéro spécial)	Août	8-9
Call me canadian	Novembre	35-38
Chartier, Jean		
Pierre Perrault le poète de la rue Saint-Denis qui a donné la parole à l'homme du fleuve et de la forêt	Octobre	53-61
Charron, Claude G.		
Réflexions d'un frère siamois ou la peur du bistouri	Mars	89-93
Nouvelles douces colères de Gil Courtemanche	Septembre	186-189

- Charron, Claude G. – De Bellefeuille, Pierre – Lefebvre, Gordon – Monière, Denis**
 La canadianisation de la pensée québécoise Décembre 29-32
- Chevrier, Marc**
 Déporteur d'eau ou maîtres de notre patrimoine? Le commerce de l'eau à l'heure de l'ALÉNA Mai 49-59
- Clark, Ramsey**
 Avis juridique sur le droit international, la question linguistique et l'avenir du Canada (numéro spécial) Août 17
- Corporation de développement économique et communautaire Plateau/Centre-Sud (CDEC)**
 La Grande bibliothèque et le quartier Centre-Sud. A la croisée des chemins Septembre 119-123
- D**
- Dallaire, Patrice**
 L'Acadie des contrastes (numéro spécial) Août 12-14
- Daoust, Fernand**
 La défense de la langue française Avril 53-57
- De Bellefeuille, Pierre**
 René Lévesque – héros malgré lui, Depuis l'équipe du tonnerre jusqu'au séisme du 15 novembre Mai 167-172
- De Bellefeuille, Pierre – Monière, Denis – Lefebvre, Gordon**
 Ne tournons pas le dos à notre histoire Septembre 7-10
- De Bellefeuille, Pierre – Charron, Claude G. – Lefebvre, Gordon – Monière, Denis**
 La canadianisation de la pensée québécoise Décembre 29-32
- De La Fontaine, Gilles**
 Deux poids deux mesures Janvier 81-82
- De Lorimier, Jacques**
 Le presque pays d'André d'Allemagne Octobre 149-151
- Deschênes, Gaston**
 Lettre ouverte à mon gérant de caisse Mai 17-18
- Desjardins, Pierre**
 Une économie émergente : celle des terroirs Décembre 17-27

Dion, Martin

L'intolérance canadienne Mai 37-42

Dugas, Gaston

Le français au-delà des mots de Aimé Gagné Février 171-173

Un enfant de la grande dépression de Émile Boudreau Avril 167-169

Le Québec et la crise de la conscription 1917-1918 Novembre 139-141

Dumont, Jacques

La nouvelle entente sur les bourses Décembre 13-15

Dumont Jacques, Faubert Jean

Secteur financier, une réforme à la canadienne Novembre 83-108

Duquet, Geneviève - Tétu, Michel

L'Afrique sahélienne (1), Le Burkina Faso Décembre 93-104

F**Falardeau, Pierre**

Mon frère, l'espoir - Perrault est essentiel, comme Rodin, Rembrandt ou Bach Octobre 69-71

Faubert Jean, Dumont Jacques

Secteur financier, une réforme à la canadienne Novembre 83-108

Ferland, Guy

Être jeune, être vieux Décembre 39-48

Ferretti, Andrée

Penser la nation ou comment circuler dans son cercle vicieux Novembre 7-10

Ferretti, Lucia

La révolution tranquille Décembre 59-91

G**Gagnon Christian**

Adrienne Clarkson et les francophones hors Québec Décembre 7-11

Gervais, Richard

L'héritage politique du Dr Camille Laurin (numéro spécial) Août 24

- Girard, André**
Le rêve d'Alexandrie Septembre 149-153
- Gouin, Jean-Luc**
Peuplier ou peuple plié. De quel bois se chauffe la francité québécoise? Mai 33-35
Les bilinguistes grands sorciers des langues phagocytaires Juin 115-122
- Grand'Maison, Jacques**
Le pont entre les générations ceux qui conjuguent l'avenir au présent Janvier 57-72
- Gratton, Michel**
Montfort : une lutte historique pour la francophonie canadienne (numéro spécial) Août 14-15
- Greffard, Madeleine**
Perrault avant Perrault Octobre 93-101

H

- Harvey, Bertrand**
L'Erreur boréale Mai 21-24
Un projet de création de fermes forestières Mai 25-31
- Horic, Alain**
Hommage à Pierre Vallières (1938-1998) Juin 129-132

J

- Jacob, Suzanne**
Eau Secours! Mai 72-73
- Joyal, André**
Pierre Millet en Iroquoisie au XVII^e siècle : le sachem portait la soutane de Daniel St-Arnaud Avril 165-167

L

- Lacroix, Yvon-André**
La collection patrimoniale de la GBQ Septembre 89-91
Traits communs de quelques grandes bibliothèques publiques Septembre 103-111
Phénomène international Septembre 112

La Ferrière, Suzanne

Partenaires pour la souveraineté :
une société civile agissante...
(numéro spécial) Août 11

Lajeunesse, Marcel

La Grande bibliothèque et le monde
des bibliothèques au Québec Septembre 79-87

Lambert, Laurence

La Petite-Bourgogne quartier de labeur
et de solidarité Janvier 109-123
Hochelaga-Maisonneuve Mars 117-129
L'agriculture en Gaspésie
et aux Iles-de-la-Madeleine Avril 121-127

Landry, Bernard

La mondialisation rend la souveraineté
plus nécessaire et urgente que jamais Mars 55-67

Langlois, Simon

Un supplément d'âme
de Jean-Philippe Warren Mars 151-154

Laplante, Robert

Construire l'indépendance Janvier 9-13
Le développement régional,
Pierre-André Julien Janvier 153-158
L'indépendance et les pièges
de la complaisance Février 99-102
Une bouteille à la mer?
Jacques Parizeau Février 167-171
Les ruraux partent en campagne Mars 69-76
Québec Ostinato, Victor-Lévy Beaulieu Mars 156-158
Un patrimoine pour l'indépendance Avril 3-7
Continuer Mai 3-4
L'avenir de la forêt - un débat
s'impose (Bulletin du lundi) Mai 149-150
Des projets fondateurs (Bulletin du lundi) Mai 151-152
Une victoire des fédéralistes
(Bulletin du lundi) Mai 152-154
Le conflit des loyautés (Bulletin du lundi) Juin 167-169
Fêter le travail, créer des emplois
(bulletin du lundi) Juin 169-171
La langue de l'imposture
(Bulletin du lundi) Juin 171-174
L'exode des cerveaux le rôle d'Ottawa
(Bulletin du lundi) juin 174-176

Un perpétuel combat (numéro spécial)	Août	3
Briser le carcan	Septembre	3-5
Le poids démographique du Québec (Bulletin du lundi)	Septembre	171-173
Le fait accompli (bulletin du lundi)	Septembre	173-175
Célébrons notre fête nationale (Bulletin du lundi)	Septembre	175-176
Le provincialisme de façade (Bulletin du lundi)	Septembre	177-179
L'œuvre de l'acharnation	Octobre	3-4
Lettre ouverte à Jacques Ménard	Octobre	11-15
Regarder passer le train? (Bulletin du lundi)	Octobre	139-141
Le poids des mots (Bulletin du lundi)	Octobre	141-142
Le cafouillage bureaucratique (Bulletin du lundi)	Octobre	143-144
Pour une charte de la solidarité sociale Autre ton, même imposture (Bulletin du lundi)	Novembre	3-5
Un défaitisme normal (Bulletin du lundi)	Novembre	123-125
Le souffle de la culture (Bulletin du lundi)	Novembre	125-126
Au-delà des velléités (Bulletin du lundi)	Novembre	127-129
La logique d'occupation	Novembre	129-131
Enfin une vraie bataille !!! (Bulletin du lundi)	Décembre	3-6
Fragile en sa demeure (Bulletin du lundi)	Décembre	107-109
Un <i>love-in</i> vice-royal (Bulletin du lundi)	Décembre	110-112
	Décembre	112-114
Larose, Gérald - Aubry, François		
Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990	Mars	43-54
Lavallée, Gérard		
Mémoire de bâtisseurs du Québec, Jules Auger, Nicolas Roquet	Mars	154-156
Lavoie, Sylvain		
Le défi de l'alphabétisation en français à la Grande bibliothèque du Québec	Septembre	93-102
Label, Maurice		
Francesco Iacurto aux Jardins du Vatican	Février	125-129
Les élites argentines et la France d'Axel Maugey	Novembre	141-145
Leclerc, Jacques		
La qualité de la langue : un projet de société	Septembre	21-32

Leclerc, Richard

Cent ans de présence québécoise
au Japon (1898-1998) Février 107-114

Lefebvre, Gordon - De Bellefeuille, Pierre - Monière, Denis

Ne tournons pas le dos à notre histoire Septembre 7-10

Lefebvre, Gordon - Charron, Claude G. -**De Bellefeuille, Pierre - Monière, Denis**

La canadienisation de la pensée québécoise Décembre 29-32

Léger, Jean-Marc

Notre responsabilité permanente
envers la langue française Mars 77-81

Notre peuple tient-il à avoir un avenir? Juin 3-5

François-Albert Angers, l'économiste
et combattant Juin 17-66

Le Québec et la francophonie, à l'heure
du VIII^e sommet (numéro spécial) Août 1-2

Québec, langue française et Francophonie Décembre 51-57

Le Pesant, Maurice

Les enjeux québécois de l'éducation
civique Mai 79-96

Leroux, Georges

Des bibliothèques privées aux institutions
publiques. Un parcours dans l'histoire
des bibliothèques.
Un entretien avec Raymond Klibansky Septembre 57-74

M**Manifeste du Mouvement Québec français**

Se donner les moyens de vivre en français (numéro spécial) Août 10

Marceau, Richard

La devise d'un Québec souverain
au XXI^e siècle Avril 69-78

Le temps est à l'audace. Octobre 41-45

Monière Denis

Qu'arrivera-t-il le jour de l'indépendance? Janvier 149-152

Lettre à un étudiant français Octobre 33-38

Monière, Denis - Lefebvre, Gordon - De Bellefeuille, Pierre

Ne tournons pas le dos à notre histoire Septembre 7-10

Monière, Denis – Charron, Claude G. –**De Bellefeuille, Pierre – Lefebvre, Gordon**

La canadienisation de la pensée québécoise Décembre 29-32

Morin, Lucien

Le rôle de l'éthique dans la mission
éducative Avril 79-91

Morin, Rosaire

Si jeunesse pouvait... Janvier 3-8
 Les fonds mutuels Janvier 15-35
 Regards sur l'actualité Janvier 89-106
 Un champ de bataille :
 le bilinguisme institutionnel Février 3-6
 La Bourse de Montréal,
 une société filiale torontoise? Février 27-47
 Regards sur l'actualité Février 135-147
 Desjardins Mars 3-4
 L'assurance au Québec Mars 15-41
 Regards sur l'actualité Mars 103-115
 L'indépendance (Bulletin du lundi) Mars 164-165
 L'épargne s'envole... (Bulletin du lundi) Mars 165-166
 L'union sociale Bouchard se tient debout,
 debout et seul (Bulletin du lundi) Mars 166-168
 Les caisses de retraite et la création
 d'emplois (Bulletin du lundi) Mars 168-169
 L'avenir de Desjardins Avril 35-44
 Regards sur l'actualité Avril 109-119
 La santé vers un Canada unitaire
 (Bulletin du lundi) Avril 154-156
 L'assurance emploi (Bulletin du lundi) Avril 156-157
 Les Bourses du Millénaire
 (Bulletin du lundi) Avril 158-159
 Desjardins (Bulletin du lundi) Avril 159-160

O**Orban, Edmond**

Les dangers d'explosion sociale
 et la dictature en Chine Mars 83-88

P**Painchaud, André**

Main basse sur l'éducation Octobre 152-157

Paquet, Louise

Message de la présidente du mouvement national des québécoises et québécois (numéro spécial) Août 3

Paquin Stéphane

Les souverainistes et la théorie du pacte entre deux peuples fondateurs Novembre 67-81

Parizeau, Jacques

L'AMI menace-t-il la souveraineté des États? Janvier 37-54

Patenaude, François

Vous ne grugerez pas nos eaux Mai 67-71

Pedneault, Hélène

La langue de l'eau : des signes vitaux... Mai 60-66

Perrault, Mathieu

Mon père, ce géant (Mon père d'hier et pour toujours) Octobre 117-119

Perreault, Jean-Paul

Américanisation des ondes Janvier 75-79

L'égalité des deux langues officielle : une manipulation? Février 103-105

Pleau, Michel

L'écoute du poète Octobre 63-68

Proulx, Jacques

La question rurale est celle de la souveraineté sur le territoire Avril 45-51

Q**Quatrièmes journées sociales du Québec.**

Le réveil démocratique sur le terrain Juin 69-73

R**Regroupement pour la survie des caisses rurales**

Manifeste Juin 7-12

Rhéaume, Gilles

La reconquête de Montréal de Marc V. Levine Janvier 158-161

Le Montréal juif d'autrefois de Israël Mesdresh Mai 166-167

Considérations sur le langage de André Patry	Mai	184
Les soirées au Château de Ramezay de l'École littéraire de Montréal	Mai	185-186
La servitude sociolinguistique de la langue française (numéro spécial)	Août	16
Jean de Brébeuf de René Latourelle	Septembre	190-192
Relations particulières de Frédéric Bastien	Décembre	121-123
Robillard, Jean-Denis		
La petite histoire du Québec	Janvier	85-87
La petite histoire du Québec	Février	131-133
La petite histoire du Québec	Mars	99-101
La petite histoire du Québec	Juin	163-165
Rocher, Guy		
Camille Laurin	Mai	75-78
Le nationalisme : perspectives éthiques et religieuses de Grégory Baum	Mai	161-165
Pierre Perrault archéologue de l'identité nationale québécoise	Octobre	77-84
Rouillard, Jacques		
La grève de l'amiante, mythe et symbolique	Septembre	33-43
Roy, Paul-Émile		
Écrire à Montréal de Gilles Marcotte	Janvier	161-162
La grande aventure éditoriale du père Paul-Aimé Martin de Jacques Michon	Mai	165-166
Au nom de la conscience, une volée de bois vert de Jacques Grand'Maison	Juin	181-182
Félix Leclerc, Filou, Le troubadour de Marguerite Paulin	Juin	182-183
La domination de l'anglais (numéro spécial)	Août	21
Regard sur l'Acadie et ses rapports avec le Québec de Patrice Dallaire (numéro spécial)	Août	22
Nous! 101 faits historique de l'Ontario français De Y. Saint-Denis (numéro spécial)	Août	22
Ringuet et l'indépendance 1837, et les patriotes de Deux-Montagnes de Gilles Boileau	Septembre	45-46
Les dérives de la démocratie	Septembre	189-190
	Novembre	137-138

Royer, Jean

Pierre Perrault, poète : un aventurier de la parole

Octobre 49-52

S**Saint-Laurent, Claude**

Pierre Perrault de fils en père

Octobre 85-92

Saint-Pierre, Louise

Loin de son ombre...

Septembre 135-147

Sauvage, Claude

Le monde francophone (numéro spécial)

Août 5

Serré, Pierre

La souveraineté interdite

Avril 9-33

Une Île, une ville

Novembre 19-33

T**Tardif, Claudette**

L'université francophone en milieu minoritaire : un enjeu culturel paradoxal (numéro spécial)

Août 23

Tardif, Hélène

L'agriculture reprend aux Iles-de-la-Madeleine

Avril 128-136

Termote, MarcLes défis démolinguistiques du Québec à l'aube du XXI^e siècle (numéro spécial)

Août 6-7

Tétu, Michel

Qu'est-ce que la francophonie? (numéro spécial)

Août 4

Tétu, Michel - Beaudin, Réjean

L'Asie du Sud-Est (1), Le Viêtnam

Janvier 125-142

L'Asie du Sud-Est (2), Le Cambodge

Février 148-162

L'Asie du Sud-Est (3), Le Laos

Mars 130-145

Océan Indien (1), Comores

Avril 139-150

Océan Indien (2), Mayotte

Mai 107-115

Océan Indien (3), Madagascar

Juin 145-160

Océan Indien (4), Les Seychelles

Septembre 155-167

Océan Indien (5), La Réunion

Octobre 123-135

Océan Indien (6), Maurice

Novembre 109-121

Tétu, Michel - Duquet, Geneviève		
L'Afrique sahélienne (1), Le Burkina Faso	Décembre	93-104
Toussaint, Ismène		
Le Manitoba francophone : un incertain sourire... (numéro spécial)	Août	15
Rêveries dans les Laurentides de Paul-Émile Roy	Décembre	123-125
Turp, Daniel		
Les incidences internationales de l'avis consultatif de la Cour suprême du Canada sur la souveraineté du Québec	Avril	93-98
V		
Vadeboncœur, Pierre		
Pour faire un peu le point	Mars	5-13
L'histoire au neutre	Avril	59-62
Vandal, Gilles		
En finir avec le contentieux Québec-Canada	Février	8-26
Vandelac, Louise		
Qui sont nos Porteurs et nos Porteuses d'eau?	Mai	47-48
Vaugois, Denis		
La Grande bibliothèque de... Montréal	Septembre	125-134
W		
Warren, Paul		
Pierre Perrault toujours vivant	Octobre	73-75
Weilbrenner, Richard		
L'évolution dégénéréscente de notre langue	Février	79-98
Le français, langue étrangère	Novembre	39-56
Wilkins, James		
Les conditions gagnantes	Décembre	33-36



LABORATOIRE DR RENAUD

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE À L'AVANT-GARDE
DE LA SCIENCE DERMOCOSMÉTIQUE

1040, AVENUE ROCKLAND, OUTREMONT H2V 3A1



Sans frais : 1-800-363-6294
E-mail : maxcap@istar.ca

Gilles Bertrand
Président, Directeur-général

MEMBRE DE LA BOURSE DE MONTRÉAL

321 de la Commune Ouest, Suite 100, Vieux Montréal (Québec) H2Y 2E1
Télécopieur : (514) 843-0418 **Téléphone : (514) 843-4000**



Sansregret, Taillefer & Associés inc.
Conseillers et administrateurs en avantages sociaux

Michel Taillefer
Président

Téléphone : (514) 355-7869 - (800) 782-5799
Télécopieur : (514) 355-7923
mtaillefer@sta-conseil.com

5125, rue du Trianon, bureau 560, Montréal (QC) H1M 2S5

*« Une bonne diversification est
la meilleure sécurité pour vos REER »*

Les services financiers OPTION

Christian Haché

Représentant en épargne collective
inscrit auprès des Services
en placements Peak inc.

990-REER (Montréal)

1-800-413-REER (ext. de Montréal)

(450) 359-4725 (Saint-Jean)

<http://blizz.qc.ca/optionsf>

439, boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 5L4

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Président honoraire

François-Albert Angers

Président

Robert Laplante

Vice-présidente

Colette Lanthier

Secrétaire

Jacques Brousseau

Trésorière

Isabelle Le Breton

Conseillers

Jean-Jacques Chagnon

Jean-Marc Léger

Paul-Émile Roy

Secrétariat

Claire Caron

Sylvie Chagnon

Yves Fortin

Laurence Lambert

Alain Perron

Relationniste

Monique Michaud

Membres

Guy Bouthillier

Claude Duguay

Danielle Gagné

Jean Genest

Alain Laramée

Delmas Lévesque

Jacques Martin

Denis Monière

Jacques-Yvan Morin

Pierre Noreau

Gilles Rhéaume

Membres honoraires

Thérèse Baron

Christiane Bérubé

Nicole Boudreau

Jacques Boulay

Hélène Chénier

Pierre Dupuis

Lucia Ferretti

Yvon Groulx

Léo Jacques

Roméo Paquette

Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard

Jean-Charles Claveau

Georges Meyers

COMITÉ ÉDITORIAL

François Aquin Louis Balthazar Claude Bariteau	Andrée Lajoie Pierre Lamonde Simon Langlois
André Beauchamp Jules Bélanger Jean-Guy Bissonnette	Colette Lanthier Robert Laplante Alain Laramée
Gérard Bouchard Henri Brun Claudette Carbonneau	Léo-Paul Lauzon Lise Lebrun Jean-Marc Léger
Paul-André Comeau Fernand Daoust Bernard Descôteaux	Pierre Marois Yves Martin Yvon Martineau
Nicole de Sève Clermont Dugas Andrée Ferretti	Denis Monière Jacques-Yvan Morin Pierre Noreau
Lucia Ferretti Danielle Gagné Alain-G. Gagnon	Ferdinand Ouellet Michel Paillé Pierre Paquette
Pierre Graveline Jean-Claude Guérard Roger Guy	Micheline Paradis Hélène Pelletier-Baillargeon Guy Rocher
André Joyal Pierre-André Julien Jacques Lacoursière	Bruno Roy Jean-Claude Tardif Rodrigue Tremblay
Claude Lafleur Danielle Lafontaine Guy Laforest	Daniel Turp Pierre Vadeboncœur Monique Vézina

Soyez notre mécène !

Protégez l'avenir de *L'Action nationale* !

Le vrai mécénat regroupe des amis dispersés dans l'espace, réunis par un même but et un même goût du pays. L'entraide est la forme la plus démocratique de la volonté des citoyens d'améliorer le tissu de leur vie et de leur avenir collectif. Le mécénat assurera le développement de *L'Action nationale* et lui permettra de prendre des initiatives qui contribueront à bâtir ce pays maintenant à portée de main.

Certains donateurs nous ont laissé des legs qui augmentent le capital de notre Fondation. Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes :

Monsieur Patrick Allen
Monsieur Gaston Beaudry
Monsieur Henri-N. Guilbault
Monsieur Émile Poissant
Monsieur Hector Roy
Monsieur Bernard Vinet.

D'autres amis de la revue adhèrent au **CLUB DES 100 ASSOCIÉS** en souscrivant 1000 \$ et plus. Leurs noms apparaissent dans la page voisine.

À tous, nous exprimons notre reconnaissance par une volonté indéfectible de produire une revue qui présente des analyses sur les enjeux du développement au pays du Québec.

Club des 100 associés

<i>Fernand Allard</i>	<i>Paul Grenier</i>
<i>Patrick Allen †</i>	<i>Michel Grimard</i>
<i>François-Albert Angers</i>	<i>Yvon Groulx</i>
<i>Gaston-A. Archambault †</i>	<i>Marcel Henry</i>
<i>Jean-Paul Auclair</i>	<i>Lucie Lafortune †</i>
<i>Paul Banville</i>	<i>Anna Lagacé-Normand †</i>
<i>Thérèse Baron</i>	<i>Bernard Lamarre</i>
<i>Yvan Bédard</i>	<i>Denis Lazure</i>
<i>Henri Blanc</i>	<i>Jacques-C. Martin</i>
<i>Antoinette Brassard</i>	<i>Yvon Martineau</i>
<i>Henri Brun</i>	<i>Louis Morache</i>
<i>Jean-Charles Claveau</i>	<i>Rosaire Morin †</i>
<i>Roch Cloutier</i>	<i>Arthur Prévost</i>
<i>Robert Côté</i>	<i>René Richard</i>
<i>Louis-J. Coulombe</i>	<i>Jacques Rivest</i>
<i>Gérard Deguire</i>	<i>Ivan Roy</i>
<i>Bob Dufour</i>	<i>Marcel Trottier</i>
<i>Yves Dubaime</i>	<i>Réal Trudel</i>
<i>Nicole Forest</i>	<i>Cécile Vanier</i>
<i>Henri-F. Gautrin</i>	<i>Claude-P. Vigeant</i>
<i>Claude Ghanimé</i>	<i>Madeleine Voora</i>

CHAMP D'ACTION

La revue s'intéresse à tous les aspects de la question nationale.

Des orientations cohérentes sont proposées pour bâtir le Québec de demain.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale fait appel à un grand nombre de collaboratrices et de collaborateurs.

Elle ouvre ses pages aux jeunes et aux experts.

Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation.

RÉDACTION

L'article demandé peut comprendre de 10 à 20 pages.

Le compte rendu d'un livre peut compter une ou deux pages.

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 5 à 8 pages. L'envoi du manuscrit et de la disquette facilite nos travaux. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée. La Rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans

« *L'index des périodiques canadiens* » depuis 1948,

dans « *Périodex* » depuis 1984,

dans « *Repères* » publié par SDM Inc.

et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction totale ou partielle des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

RÉVISION

Marc Veilleux

MISE EN PAGES

Jean-Marie Pesci, Méca Mag, Rawdon

IMPRESSION

Marc Veilleux Imprimeur Inc., Boucherville

ABONNEMENT

	10 numéros	20 numéros
Étudiant	22 \$	40 \$
Personne à faible revenu	25 \$	45 \$
Personne à revenu moyen	42 \$	78 \$
Personne à revenu élevé	100 \$	175 \$
Abonnement de soutien	500 \$	
France	300 FF	550 FF
Autres pays	70 \$	125 \$

*Un reçu pour impôt est émis
pour toute somme supérieure
à 42 \$.*

Numéro de permis : 0341362-22-08

Club des 100 Associés : 1000 \$

ISSN-0001-7469

ISBN-2-89070

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité : 10 numéros par an

L'Action nationale

Les 80 000 pages publiées par la revue depuis 82 ans constituent une contribution efficace au développement du Québec.

Prix Richard-Arès

Le prix Richard-Arès a pour objectif de promouvoir la culture nationale.

Prix François-Albert Angers

Le prix François-Albert-Angers vise à susciter un intérêt accru pour la coopération.

Prix André-Laurendeau

Le prix André-Laurendeau reconnaît les meilleurs articles publiés dans la revue au cours de l'année.

Fondation Esdras-Minville

Cette fondation recueille des fonds dont les revenus financent en partie les activités de la revue.

Fondation Gaston-Beaudry

Cette fondation facilite des travaux de recherche sur la question économique.

L'ACTION NATIONALE

425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1002

Montréal (Québec) H3A 3G5

Téléphone : 514-845-8533

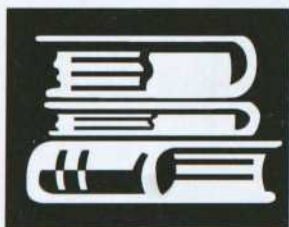
Télécopieur : 514-845-8529

Courriel : revue@action-nationale.qc.ca

Site : <http://www.action-nationale.qc.ca>



Si votre bibliothèque contient des numéros de *L'Action nationale* dont vous souhaitez vous séparer, souvenez-vous que nous acceptons tous les numéros qu'on nous offre.



Particulièrement, les numéros des années : 1917, 1918, 1944, 1951 à 1961, 1968

Nous acceptons aussi *L'âme des livres* et *l'Almanach de la langue française*.

**Le partenaire Optimum
de la retraite des Québécois.**

*Aucuns frais d'achat
Aucuns frais de sortie*



FONDS OPTIMUM®

**LES FONDS OPTIMUM SONT GÉRÉS ICI MÊME ET N'ONT RIEN À
ENVIER AUX GRANDS NOMS DE L'INDUSTRIE.**

FONDS	RENDEMENTS ANNUALISÉS (%)*		
	1 an	3 ans	5 ans
OPTIMUM ÉQUILIBRÉ	4,3	6,8	10,1
OPTIMUM OBLIGATIONS	0,0	5,1	9,6
OPTIMUM ACTIONS	11,9	10,9	12,4
OPTIMUM INTERNATIONAL **	12,4	17,5	14,3
OPTIMUM CROISSANCE ET REVENUS	7,6	—	—

* Rendements annualisés moyens nets au 29 octobre 1999. La valeur liquidative par part et le rendement fluctuent. Le prospectus simplifié des FONDS OPTIMUM contient d'importantes informations et peut être obtenu de votre représentant ou de Optimum Placements inc. Lisez-le avec attention avant d'investir.

** Maintenant admissible à 100 % au REER

Sans frais : 1 888 OPTIMUM (678-4686)

Internet : www.fondsoptimum.com

« Le Fonds de solidarité nous a apporté bien plus que de l'argent à investir. Sa vision des affaires a contribué à enrichir notre propre façon de voir les choses. Aujourd'hui, il suffit de regarder les résultats: de nouveaux emplois, des profits, et le meilleur reste à venir. »

Allen Poiré
Président, Métallurgie Castech inc.



75
nouveaux emplois.

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)



Envoi de publication
Enregistrement numéro 09113

1 800 361-5017 www.fondsftq.com

Vous êtes en bonne compagnie